

LE MONDE.
diplomatie

MANIÈRE DE VOIR

1920-2020

un siècle de tumulte

LIBAN

AFRIQUE CFA 5500 F CFA · ALLEMAGNE 8,90 € · ANTILLES-RÉUNION 8,90 € · AUTRICHE 8,90 € · CANADA 12,75 \$ CAN · ESPAGNE 8,90 € · ÉTATS-UNIS 13,50 \$ US · GRANDE-BRETAGNE 7,95 £ · GRÈCE 8,90 € · ITALIE 8,90 € · JAPON 1600 ¥ · LUXEMBOURG 8,90 € · MAROC 85,00 DH · PAYS-BAS 8,90 € · PORTUGAL CONT. 8,90 € · SUISSE 13,80 CHF · TOM 1700 XPF · TUNISIE 11,90 DT.

N° 174 // DÉCEMBRE 2020 - JANVIER 2021
8,50 EUROS FRANCE MÉTROPOLITAINE

M 02796 - 74 - F: 8,50 € - RD



PETER VAN AGTMAEL / MAGNUM PHOTOS

Le Monde *diplomatique*

Manière de voir

Numéro 174. Bimestriel. Décembre 2020 - janvier 2021



MAGNUM PHOTOS

Peter van Agtmael ////
Manifestation sur
la place des Martyrs,
Beyrouth, 2019

Liban, 1920-2020, un siècle de tumulte

Numéro coordonné
par Akram Belkaïd
et Olivier Pironet

Conception graphique :
Boris Séméniako
Photogravure :
Patrick Puech-Wilhem
Cartographie : Sarah Marin
Correction : Dominique Martel
et Xavier Monthéard

Sommaire

Éditorial

- 4 L'urgence d'un État social et souverain ////
Akram Belkaïd et Olivier Pironet

Perspectives

- 6 Cent ans de sujétion //// **Gilbert Achcar**

1. 1958 - 1990 : la spirale du chaos

- 12 L'augure de 1958 //// **Karim Émile Bitar**
16 Quinze ans de malheurs //// **A. B.**
20 Quand Damas change de cap //// **Georges Corm**
22 De quoi vivent les Libanais ? //// **Sélim Turkié**
24 Un conflit complexe analysé sans nuances //// **G. C.**
27 Rêves sionistes au pays du Cèdre //// **O. P.**
30 Israël et la tentation maronite //// **Amnon Kapeliouk**
32 Sabra et Chatila, un crime impuni //// **Pierre Péan**
35 La Syrie à la manœuvre //// **Samir Kassir**
38 « Deux négations ne font pas une nation » //// **Georges Naccache**

Inge Morath //// Rue principale d'Aley, ville touristique
à une demi-heure de route de Beyrouth, 1956



MAGNUM PHOTOS



Peter van Agtmael // Scène de manifestation sur la place des Martyrs, Beyrouth, 2019

2. 1990 - 2005 : une bien fragile reconstruction

- 40 La marche contrariée vers l'unité // **S. K.**
- 44 Une banque centrale à la manœuvre // **Ibrahim Warde**
- 50 Dans la tourmente de la guerre des frontières // **Henry Laurens**
- 52 Les défis du Sud libéré // **Hana Jaber et Mounzer Jaber**
- 56 Caméra au poing // **Simone Bitton**
- 58 Soha Béchara, icône de la résistance // **Marina Da Silva**
- 60 Une transition dans la continuité // **Alain Gresh**
- 64 Samir Kassir, la promesse foudroyée // **A. B.**

3. 2005 - 2020 : temps incertains

- 67 Un conflit de 33 jours // **Tania-Farah Saab**
- 70 Alliance historique dans le camp chrétien // **Nicolas Dot-Pouillard**
- 73 En attendant la manne gazière // **Bachir El-Khoury**
- 76 L'ombre des disparus // **Emmanuel Haddad**
- 79 Le Hezbollah maître des armes // **Marie Kostrz**
- 81 À l'heure du soulèvement populaire // **Hajer Alem et N. D-P.**
- 85 Le scandale des employées de maison // **Madeleine Laurent**
- 88 À Tripoli, l'espoir sur une ligne de front // **E. H.**
- 90 « À combien est la livre aujourd'hui ? » // **Doha Shams**

Voix de faits

- 92 Chronologie, cartographie, chiffres-clés, citations...

Les articles publiés dans ce numéro – à l'exception de dix inédits – sont déjà parus dans *Le Monde diplomatique*. La plupart ont fait l'objet d'une actualisation, et leur titre a souvent été modifié. La date de première publication ainsi que les titres originaux figurent en page 98.

Balises

- 15 La « Suisse » du Proche-Orient
- 17 Des présidents dans la guerre
- 18 Un partage communautaire du pouvoir
- 26 Fayrouz et Beyrouth
- 54 Marcel Khalifé et le « blasphème »
- 57 « Nahla », film élogique
- 63 Samir Geagea, criminel de guerre
- 75 Saïd Akl, poète contradictoire
- 83 Le flop d'Emmanuel Macron
- 84 L'étrange séquestration de Saad Hariri

Paroles *Doha Shams*

- 12 Inqilab
- 30 Al-Hiyad
- 34 « Salika wa amina »
- 37 Ta'ayouch
- 44 « Li' ouyounek »
- 61 « Faja'nakoum, mou ? »
- 69 « Keloun yaâ'ni Keloun »
- 72 « Dawla aw Ichtirak ? »
- 80 « Tal'âat rihatkoum »

Iconographie

Ce numéro est accompagné de photographies :
 • tirées des archives de l'agence Magnum : promagnumphotos.com
 • de Astrid Boulos : www.instagram.com/myriamboulos

Bande dessinée *Guillaume Barou*

- 47 Chère B. // **Mazen Kerbaj**

Documentation *Olivier Pironet*

Bibliographie **24, 58, 86**
 Sur la Toile **29, 64, 88**

Le Monde *diplomatique*

Édité par la SA Le Monde diplomatique, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance. Actionnaires : Société éditrice du Monde, Association Gunter Holzmann, Les Amis du *Monde diplomatique*

Directoire : Serge HALIMI, président, directeur de la publication

Autres membres : Benoît BRÉVILLE, Vincent CARON, Pierre RIMBERT, Anne-Cécile ROBERT
 Secrétaire générale : Anne CALLAIT-CHAVANEL

1, avenue Stephen-Pichon, 75013 Paris
 Tél. : 01-53-94-96-01. Télécopieur : 01-53-94-96-26
 Courriel : secretariat@monde-diplomatique.fr
 Site Internet : www.monde-diplomatique.fr

Directeur de la rédaction : Serge HALIMI
 Rédacteur en chef : Benoît BRÉVILLE
 Rédacteurs en chef adjoints :

Akram BELKAÏD, Renaud LAMBERT
 Commission paritaire des journaux et publications : 1020 I 87574. ISSN : 1241-6290

Imprimé en France - Printed in France. Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.



Origine du papier : Italie. Taux de fibres recyclées : 0 %. Ce magazine est imprimé chez Maury, 56, Avenue du Général Patton, Malesherbes, 45350 Le Malesherbois. Certifié PEFC. Eutrophisation : Plot = 0,018 kg/t de papier

L'urgence d'un État social et souverain

AKRAM BELKAÏD ET OLIVIER PIRONET

Évoquer le Liban, c'est souvent rappeler la « double négation » qui accompagna la conclusion du pacte national entre chrétiens et musulmans à l'indépendance : ni adhésion au panarabisme, ni ralliement au camp occidental. Une troisième négation mériterait pourtant d'être relevée : le refus des élites dirigeantes du pays du Cèdre de s'emparer de la question sociale et de se libérer du carcan libéral pour construire leur politique. En octobre 2019, alors que les manifestants défilent à Beyrouth et Tripoli, sous le mot d'ordre « Que tombe le régime des banques ! », et réclament le départ d'une classe politique jugée incompétente et corrompue, le premier ministre d'alors, M. Saad Hariri, pense calmer leur colère en promettant des réformes – six mois auparavant, pourtant, ce même Hariri annonçait des mesures d'austérité pour réduire le déficit budgétaire. Certes, il assure que les établissements financiers vont participer à l'effort de redressement, mais le train de mesures qu'il propose – notamment la division par deux du salaire des députés – ne convainc pas la population. D'autant que le cœur du programme concocté par M. Hariri prévoit de nouvelles privatisations, dont celle du port de Beyrouth, poumon de l'activité économique.

Si ces mesures sont susceptibles de satisfaire la « communauté internationale », laquelle conditionne le versement d'une aide financière de 11,3 milliards de dollars à la mise en œuvre d'un plan de rigueur, elles ignorent la revendication sociale. Dans un pays frappé par la précarité – près de 30 % de la population vit à l'époque sous le seuil de pauvreté (55 % à la fin 2020) –, le chômage (qui touche officiellement 35 % des actifs), la déliquescence des services publics et des inégalités croissantes (1 % des Libanais détiennent 40 % des richesses nationales), les « concessions » faites par le premier ministre, dont la fortune personnelle se monte à 1,5 milliard de dollars, ne sont pas de nature à remédier aux difficultés quotidiennes de la plupart de ses compatriotes.

Un an plus tard, le pays est en cessation de paiement, les banques gèlent une partie des dépôts des particuliers, la pauvreté monte en flèche, mais la grille de lecture n'a pas changé. Quel que soit le profil du chef de gouvernement, une stratégie économique fondée sur l'activité bancaire et immobilière continue d'être imposée, aux dépens de l'industrie et de l'agriculture, tandis que la captation des capitaux étrangers fait figure de Graal.

Ce modèle économique est le fruit d'un double héritage. En premier lieu, à l'époque du mandat français (1920-1943), la puissance tutélaire axa l'économie du pays sur le négoce, le secteur des services et les importations, autrement dit sur ce qui était le plus rentable à court terme. Ce système favorisa l'émergence d'une bourgeoisie comprador liée aux grands clans confessionnels. À l'indépendance, quelques milliers de ces familles, enrichies grâce aux concessions cédées par les Français, se partagèrent les parts du gâteau national. Elles poursuivirent la politique de « tertiarisation de l'économie », dont la conséquence fut le rôle pivot dévolu au secteur financier et la place centrale accordée à la capitale Beyrouth, au détriment des régions.

Le second legs est celui laissé par Rafic Hariri, le père de Saad, dans les pas duquel se sont inscrits tous les gouvernements – dont ceux dirigés par son fils – qui se sont succédé après l'assassinat, en 2005, de l'ancien premier ministre. Au sortir de la guerre civile (1975-1990), les réformes entreprises par Hariri vont transformer le pays du Cèdre : privatisations systématiques, soutien à la spéculation foncière (dopée par la campagne de reconstruction de Beyrouth), mise en

***Au sortir de la guerre civile,
les réformes entreprises
par Rafic Hariri vont transformer
le pays du Cèdre***



Peter van Agtmael // Des manifestants bloquent l'accès du périphérique de Beyrouth, 2019

place d'une parité fixe de la devise nationale avec le dollar, ouverture de l'économie aux capitaux internationaux, endettement massif et financement du déficit public par les banques, augmentation des taxes indirectes, allègement de l'impôt sur le revenu et des cotisations patronales... La pauvreté et les inégalités explosent, et le « miracle libanais », salué à l'époque par les experts occidentaux, ne fait pas longtemps illusion. La « République marchande » façonnée par Hariri entre en récession dès la fin des années 1990. Les mouvements de protestation se multiplient au cours des deux décennies suivantes.

Du fardeau qui pèse sur le peuple libanais, il n'est guère question dans les discussions menées entre le pays du Cèdre et le Fonds monétaire international (FMI), lequel, comme à son habitude, réclame entre autres une diminution des dépenses publiques et l'arrêt des subventions aux produits de base. Autoproclamé « sauveur » du Liban, le président français Emmanuel Macron exige lui aussi des réformes structurelles en contrepartie d'une aide financière devenue vitale. Matoise, la classe politique libanaise fait le dos rond, persuadée que la « communauté internationale » finira par débloquer les fonds, fût-ce au prix de quelques modifications cosmétiques apportées à un modèle économique à bout de souffle.

Mais le Liban a-t-il pour autant son destin en main ? Dans ce pays dont la population a déjà payé de lourds tributs lors du conflit fratricide et des occupations syrienne et israélienne, les ingérences étrangères sont légion. Elles font de cet « État tampon » le lieu idéal pour les conflits par procuration. Dernier exemple en date, les fortes pressions exercées par les États-Unis pour obtenir le désarmement du Hezbollah, jugé trop proche de l'Iran et du régime syrien, qu'il soutient militairement, sont susceptibles de provoquer une nouvelle déflagration régionale. Approuvée par une partie de la classe politique libanaise, cette offensive diplomatique met en branle les mécanismes de division qui ont déjà, plus d'une fois, compromis la paix civile. ■



René Burri // Des marines américains visitent Beyrouth, 1962

MAGNUM PHOTOS

Cent ans de sujétion

Créé dans ses frontières actuelles par la France en 1920 puis devenu indépendant en 1943, le Liban n'a que rarement été capable de prendre seul son destin en main. Aux ingérences des grandes puissances se sont ajoutées celles des pays voisins, notamment Israël et la Syrie. Ces immixtions récurrentes ont sans cesse exacerbé les lignes de fracture politiques et confessionnelles qui minent le pays du Cèdre.

PAR GILBERT ACHCAR *

Le caractère inédit de l'événement a suscité bien peu de commentaires : il est cependant très singulier qu'un pays autrefois soumis à un joug colonial célèbre en grande pompe, non pas le centenaire de son indépendance, mais celui de sa création dans ses frontières actuelles par la puissance coloniale, et qu'il le célèbre – qui plus est – en présence du chef de l'ex-État « mandataire », venu officier comme si la tutelle coloniale était encore en vigueur.

C'est pourtant bien ce qui est arrivé au Liban le 1^{er} septembre 2020 : la classe diri-

geante locale célébra le centenaire de la création par la puissance coloniale française de l'« État du Grand Liban ». Accablée par une crise gravissime tant économique que politique, portée à son comble par la terrible explosion au port de Beyrouth, le 4 août (plus de 200 morts, 6500 blessés), la population libanaise, quant à elle, n'était pas d'humeur festive. La cérémonie se limita aux membres de la classe dirigeante, que le président français Emmanuel Macron admonesta à la façon d'un maître d'école, leur assignant un travail à accomplir dans un délai de deux semaines : la formation d'un nouveau gouvernement au goût de Paris.

Ce retour spectaculaire du passé colonial s'inscrit en fait dans une longue histoire de sujétion inhérente à la constitution même de l'État libanais créé par la France en 1920. S'étant emparée de la Syrie et du Liban en vertu des accords conclus avec les Britanniques durant la première guerre mondiale pour le dépeçage des derniers territoires ara-

* Professeur à l'École des études orientales et africaines (SOAS) de l'université de Londres.

bophones de l'ex-Empire ottoman, l'autorité coloniale française s'inspira du vieil adage romain : *divide et impera* («diviser pour régner»). Du territoire soumis à son contrôle, elle créa quatre «États» : outre l'État du Grand Liban, un État d'Alep, un État de Damas, ainsi qu'un État des Alaouites. L'année suivante, un État des Druzes vit aussi le jour.

La très laïque III^e République française créait ainsi trois États pour minorités confessionnelles – un Grand Liban découpé de sorte qu'il soit le plus étendu possible tout en conservant une majorité chrétienne, un territoire pour les druzes et un autre pour les alaouites – et divisait le reste du territoire syrien à majorité musulmane sunnite en deux «États» régionaux centrés autour des deux grandes villes du pays. Lorsque la population syrienne obtint la réunification du territoire dans le cadre de la République syrienne en 1930, la puissance mandataire française lui imposa un système politique fondé sur la représentation confessionnelle, dont les Syriens se débarrassèrent à la première occasion.

La République libanaise resta cependant ancrée dans ce type de système, qui succédait à la répartition confessionnelle des sièges au Conseil administratif du Moutassarifat du Mont-Liban. Cette entité politique avait été créée au sein de l'Empire ottoman sous l'égide des puissances européennes, à la suite d'affrontements confessionnels entre druzes et chrétiens du Mont-Liban qui atteignirent leur paroxysme en 1860, entraînant le débarquement de troupes françaises dépêchées par Napoléon III. S'étant érigée depuis le XIX^e siècle en protectrice des maronites libanais, d'obédience catholique, la France comptait sur la pérennité de cette tutelle pour garantir que l'État libanais resterait son client.

Londres profitera cependant de l'affaiblissement de l'État français au cours de la seconde guerre mondiale pour soutenir les poussées indépendantistes en Syrie et au Liban. Elle força son allié français, la France libre, à concéder l'indépendance au Liban en 1943. La République libanaise naquit ainsi sous le signe d'une double dualité : celle d'un pouvoir réparti entre chrétiens et musulmans et celle des tutelles française et britannique, cette dernière ayant acquis le dessus. Le premier président du

Liban indépendant, Béchara El-Khoury (1943-1952), ainsi que les membres du premier gouvernement du Liban indépendant avaient été incarcérés par les autorités françaises, puis libérés sous pression britannique. Le président suivant, Camille Chamoun (1952-1958), avait été premier ambassadeur du Liban à Londres jusqu'en 1946.

Toutefois, l'avortement par Washington et Moscou de l'expédition tripartite – britannique, française et israélienne – contre l'Égypte en 1956, en réaction à la nationalisation par Gamal Abdel Nasser du canal de Suez, allait inaugurer l'ère de l'hégémonie américaine au Proche-Orient, seule à même de faire pièce à l'influence soviétique croissante dans la région. C'est ainsi que, lorsque le Liban devint pour un temps, en 1958, le terrain d'affrontements entre partisans du panarabisme nassérien et du camp pro-occidental mené par Chamoun, les marines américains débarquèrent au Liban (*lire l'article de Karim Émile Bitar page 12*).

La crise se solda par un compromis autour de la présidence du chef de l'armée, le général Fouad Chéhab (1958-1964), resté avec ses troupes au-dessus de la mêlée. Il établira un régime réformiste dans lequel le deuxième bureau de l'armée libanaise jouera un rôle-clé, sous double patronage américain et égyptien. En affaiblissant considérablement l'Égypte, la guerre israélo-arabe de juin 1967 allait entraîner la fin du régime chéhabiste (1), que le développement des organisations armées palestiniennes au Liban achèverait de déséquilibrer. L'influence accrue de Washington aboutit au déclenchement en 1975, par ses alliés de la droite chrétienne – le parti des Phalanges, d'inspiration fasciste, fondé en 1936 par Pierre Gemayel –, de la guerre du Liban, dans le but d'écraser l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), comme le fit la monarchie jordanienne en 1970 (2).

Durant les quinze années de la guerre du Liban (1975-1990) – alternance de périodes de guerre et de trêve –, le pays fut à nouveau le théâtre de conflits internationaux. ☛

(1) Chéhab avait refusé un second mandat de six ans; son successeur, Charles Hélou (1964-1970), était l'homme ligue des renseignements militaires libanais.

(2) Lire Alain Gresh, « Mémoire d'un septembre noir », *Le Monde diplomatique*, septembre 2020.

Lorsque les forces palestiniennes et leurs alliés libanais eurent le dessus en 1976, le régime syrien de Hafez Al-Assad sollicita un feu vert des États-Unis et d'Israël pour secourir la droite chrétienne. De féroces combats s'ensuivirent, qui débouchèrent sur un compromis conclu à Riyad, en octobre. Le royaume saoudien tentait alors de calmer le jeu en coopération avec Damas.

La victoire électorale du Likoud (droite) en Israël, au printemps 1977, sous la houlette de Menahem Begin (premier ministre de 1977 à 1983), convainquit le successeur de Nasser, Anouar Al-Sadate, de se lancer dans l'aventure d'une paix séparée avec Israël, sous la bénédiction de Washington. Cela mit fin à l'entente entre Syriens, Saoudiens et Américains; la collaboration entre la droite chrétienne libanaise et les forces syriennes se

En mars 1989, à la fin du mandat du président Amine Gemayel, le général Michel Aoun lance une « guerre de libération » contre l'armée syrienne

muja en hostilité puis en affrontements. Damas autorisa alors l'OLP à reprendre ses activités au Liban sud, ce qui y entraîna une première incursion militaire israélienne en mars 1978.

En juin 1982, Begin et son bras droit, le général Ariel Sharon, alors ministre de la défense (1981-1983), lancèrent l'invasion de la moitié du Liban jusqu'à la capitale Beyrouth, dans le but d'en expulser l'OLP. Les troupes de Sharon imposèrent l'élection à la présidence, par une majorité du Parlement libanais, de leur principal allié local, Béchir Gemayel, chef des Forces libanaises (FL), émanation du parti des Phalanges devenue autonome sous la direction du fils Gemayel. Celui-ci fut assassiné avant même son investiture : Damas fut soupçonné d'avoir commandité l'attentat.

L'occupation israélienne de Beyrouth s'acheva en revers pour deux raisons : le scandale suscité par l'effroyable massacre des Palestiniens désarmés des camps de réfugiés de Sabra et Chatila par les hommes de Béchir Gemayel (*lire l'article de Pierre Péan page 32*), réagissant à la mort de leur chef avec la complicité des troupes de Sharon, et le début des opérations de résistance contre ces dernières. Béchir fut remplacé à la présidence par son frère aîné, Amine, resté fidèle au parti de son père. La tutelle directe qu'Israël avait souhaité exercer sur l'État libanais céda la place

à une prise en main par Washington de M. Amine Gemayel.

Ce dernier conclut un accord de paix avec Israël en mai 1983, provoquant l'ire de Damas, dont les troupes étaient restées déployées dans l'est et le nord du pays. Un nouveau chapitre de la guerre du Liban opposant les forces musulmanes, chiites et druzes, soutenues par Damas, à M. Gemayel, son armée et les milices de son parti, porta la crise du pays à un nouveau paroxysme. Finalement, l'accord de paix fut abrogé. La présidence de M. Gemayel s'acheva en débâcle. Ayant atteint la fin de son mandat en 1988 dans des conditions d'impasse politique, il transmit la présidence au chef de l'armée, le général Michel Aoun.

Ce dernier déclara en mars 1989 une « guerre de libération » donquichottesque contre les forces syriennes. Entre-temps, le royaume saoudien et son homme de confiance libanais Rafic Hariri agissaient pour l'élaboration d'un compromis politico-constitutionnel mettant fin à la guerre du Liban, avec l'accord de Damas et de Washington. Cet accord fut approuvé le 22 octobre 1989 à Taëf, en Arabie saoudite, par ce qui restait des membres du Parlement libanais élu en 1972. Il rééquilibra les institutions dans le sens de la parité entre musulmans et chrétiens, à la place de l'ancienne majorité de six députés contre cinq dont jouissaient les chrétiens vis-à-vis des musulmans. Il renforça également le rôle du premier ministre, traditionnellement musulman sunnite, au sein du pouvoir exécutif.

Début de l'ère de la reconstruction

Sentant le vent tourner du fait de l'agonie de l'Union soviétique, avec laquelle il avait conclu en 1980 un traité stratégique, Assad avait de nouveau tourné casaque. Il alla jusqu'à participer à la coalition menée par les États-Unis contre l'Irak à la suite de l'invasion du Koweït par ce dernier en août 1990. Ce repositionnement syrien dans le camp occidental durant le conflit du Golfe scella le sort de M. Aoun, qui abandonna la partie et se réfugia à l'ambassade de France, avant de se rendre dans l'Hexagone en exil.

Ce fut le dernier épisode de la guerre des quinze ans. Le Liban renaissait de ses cendres, cette fois sous tutelle conjointe de Damas, Riyad et Washington. L'ère de la reconstruction commença. Des élections furent organisées en 1992, et Rafic Hariri,

dorénavant figure centrale de l'État libanais, devint premier ministre. À l'exception d'un intermède de deux ans, il gouvernera en étroite collaboration avec le fondé de pouvoir du régime syrien, le général Ghazi Kanaan, chef des renseignements syriens au Liban et véritable homme fort du pays.

Depuis l'indépendance, l'économie libanaise s'était axée sur les services – en particulier le secteur financier – dans le cadre d'un capitalisme sauvage avec un secret bancaire et une fiscalité dérisoire qui firent du pays un paradis fiscal. Dans le contexte mondial néolibéral des années 1990, la reconstruction allait aggraver ces mêmes caractéristiques. S'y ajouta la mise en coupes réglées du Liban par la caste dirigeante syrienne, qui utilisa également le pays pour le blanchiment de fonds provenant de toutes sortes de trafics.

Cette situation prit fin, à nouveau avec la détérioration des rapports entre Washington et Damas, due cette fois-ci à la détermination de l'administration de M. George W. Bush à envahir l'Irak en mars 2003. Alors que le pouvoir syrien pouvait soutenir une guerre visant

à déloger du Koweït son frère ennemi, le régime de Saddam Hussein, il ne pouvait accepter l'occupation du pays visant à remplacer la dictature baasiste par une démocratie électorale sous contrôle américain. Les rapports entre Damas, d'une part, et Washington et Riyad, de l'autre, tournèrent vite au vinaigre, d'autant

que la Syrie facilita le transfert de djihadistes sunnites en Irak.

Hariri démissionna du poste de premier ministre en octobre 2004; le mois précédent, le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU) avait adopté (avec abstention de Moscou et de Pékin) la résolution 1559 appelant au retrait des forces étrangères du Liban – c'est-à-dire les forces syriennes, puisque les troupes israéliennes avaient achevé leur retrait en mai 2000 – et au désarmement des milices – c'est-à-dire le Hezbollah. Hariri sera assassiné en février 2005 dans un attentat spectaculaire, dont la responsabilité fut attribuée à cette dernière organisation ainsi qu'au régime syrien (3).

Fondé dans la foulée de l'invasion israélienne de 1982 sous l'égide des gardiens de la

révolution islamique iraniens, le Hezbollah (Parti de Dieu), officiellement proclamé en 1985, s'était fixé pour objectif de chasser les Israéliens et de conquérir l'hégémonie parmi les chiites libanais, notamment en monopolisant la résistance armée à l'occupation. Il s'en prit à cette fin au parti communiste libanais, dont les deux intellectuels d'ascendance chiite les plus connus furent assassinés. Il affronta par ailleurs l'organisation confessionnaliste chiite rivale, le mouvement Amal, étroitement lié au régime syrien, avant de parvenir à une entente avec lui.

L'assassinat de Hariri déclencha une énorme vague de protestation populaire qui força Damas à retirer ses troupes. Les alliés du régime syrien, menés par le tandem confessionnel chiite, mobilisèrent leurs partisans en riposte. Le Liban se trouvait de nouveau scindé en deux camps. Toutefois, le clivage confessionnel opposait dorénavant

(3) Le 18 août 2020, après quinze années de procédure, le Tribunal spécial pour le Liban (TSL) jugera coupable un membre du Hezbollah (M. Salim Ayyache) et en relâchera trois autres, faute de preuves (M.M. Hassan Merhi, Hussein Oneissi et Assad Sabra). Le TSL déclarera, par ailleurs, l'absence de preuves permettant d'établir un lien direct entre l'attentat et la Syrie ou la direction du Hezbollah.

*Le Hezbollah s'était
fixé pour objectif
de chasser
les Israéliens
et de conquérir
l'hégémonie parmi
les chiïtes libanais*

Raymond Depardon // Snipers pendant la guerre civile, Beyrouth, 1978



MAGNUM PHOTOS

Cent ans de sujétion

musulmans sunnites et chiïtes, sur fond de tensions régionales croissantes attisées par la rivalité entre Riyad et Téhéran. La droite chrétienne, elle aussi, ne tarda pas à se scinder. Par une extraordinaire volte-face, M. Aoun, rentré d'exil en mai 2005 après le départ des troupes syriennes, conclut en février 2006 un accord avec le Hezbollah, devenant ainsi l'allié de ce dernier et de Damas, sachant que l'autre camp ne soutenait pas son ambition présidentielle.

L'échec de l'assaut lancé par Israël contre le Hezbollah en juillet-août 2006 allait considérablement renforcer le poids de ce parti. En mai 2008, il déploya ses miliciens pour la première fois à Beyrouth afin de dissuader ses adversaires libanais de porter atteinte à son réseau de télécommunications et de remettre en cause son contrôle de l'aéroport. Le Liban continua à être gouverné bon an, mal an, par une coalition de raison entre les deux camps, sur fond d'équilibre précaire entre influences syro-iranienne et saoudo-américaine. La guerre de Syrie, enclenchée à l'automne 2011 après le soulèvement populaire du printemps, allait grandement réduire le rôle de Damas au profit de Téhéran, le régime syrien étant devenu lui-même tributaire, à partir de 2013, du soutien de l'Iran et de ses auxiliaires régionaux, Hezbollah compris. L'élection de M. Aoun à la présidence de la République, en octobre 2016, confirma la prépondérance de l'alliance qu'il avait conclue avec le tandem chiïte.

Les rapports entre Téhéran et Washington sous la présidence de M. Barack Obama étaient de nature à faciliter la collaboration entre leurs alliés libanais, la priorité de M. Obama étant l'accord sur le nucléaire iranien, conclu en juillet 2015. Toutefois, l'accalmie ne dura pas : l'arrivée de M. Donald Trump à la Maison Blanche en 2017 se traduisit par un changement de cap radical concernant l'Iran. Riyad fut encouragé à durcir encore plus le ton contre Téhéran. C'est dans ce contexte que le prince héritier saoudien séquestra, en novembre 2017, M. Saad Hariri, fils de Rafic et premier ministre dans le sillage de son père, pour le forcer à cesser de coopérer avec le Hezbollah. L'intervention de M. Macron fit échouer cette tentative, ce qui permit à M. Hariri de continuer à diriger un gouvernement auquel participait le Hezbollah.

L'arrêt du soutien saoudien allait cependant précipiter la faillite financière du gouvernement libanais et du secteur bancaire. Au cours des trois décennies écoulées depuis 1990, un régime financier hautement spéculatif s'était mis en place, entretenu par l'apport constant de fonds extérieurs. Il permit l'enrichissement d'une classe dirigeante formée par les cercles politiques dominants et leurs acolytes du secteur bancaire, sous la supervision de M. Riad Salamé, gouverneur de la banque centrale, en poste depuis août 1993. Ce régime spéculatif, dont une partie centrale relève d'un système de Ponzi ayant contribué au gonflement de la

dette extérieure (92 milliards de dollars, soit 170 % du produit intérieur brut, PIB), finit par se gripper en 2019.

Le soulèvement populaire du 17 octobre 2019 fut déclenché par la tentative du gouvernement d'introduire une taxation sur les communications électroniques. M. Hariri dut démissionner. En janvier 2020, l'alliance tripartite forma un gouvernement sous sa domination exclusive, dirigé par M. Hassan Diab.

L'explosion du 4 août dans le port de Beyrouth scella son sort. La formidable indignation que la catastrophe suscita ranima une contestation populaire que la pandémie avait dégonflée. La pression s'accrut de plus belle pour les deux revendications principales du mouvement : un gouvernement indépendant de

toutes les composantes de la classe dirigeante et des élections sur la base d'une nouvelle loi électorale ne favorisant pas la reproduction du système politique en vigueur.

Quelques députés démissionnèrent pour soutenir les demandes du peuple libanais. M. Diab lui-même appela à de nouvelles élections en présentant sa démission. Arrivé le 6 août à Beyrouth, où il s'offrit le plaisir d'un bain de foule, M. Macron créa brièvement l'espoir qu'il apportait un soutien international aux revendications du mouvement populaire. Celui-ci déchantait bien vite : le président français ne visait qu'au replâtrage de la coalition qui avait gouverné le pays jusqu'en 2019. Sa démarche s'inscrivait dans le rôle de médiateur entre Washington et Téhéran qu'il s'est octroyé depuis l'arrivée de M. Trump au pouvoir.

Revenu pour le centenaire de l'« État du Grand Liban », M. Macron, qui avait adoubé auparavant M. Moustapha Adib, éphémère premier ministre, fixa un cahier des charges aux responsables libanais. Ceux-ci firent mine d'y acquiescer, mais ne le respectèrent pas, ce qui entraîna la démission du candidat de l'Élysée. Le président français ne s'était pas rendu compte que, pour la classe dirigeante du pays du Cèdre, divisée entre allégeance à Riyad-Washington et allégeance à Téhéran, il ne s'agissait que de meubler le temps jusqu'à l'élection présidentielle américaine, qui déterminera l'évolution des rapports entre les véritables suzerains du Liban.

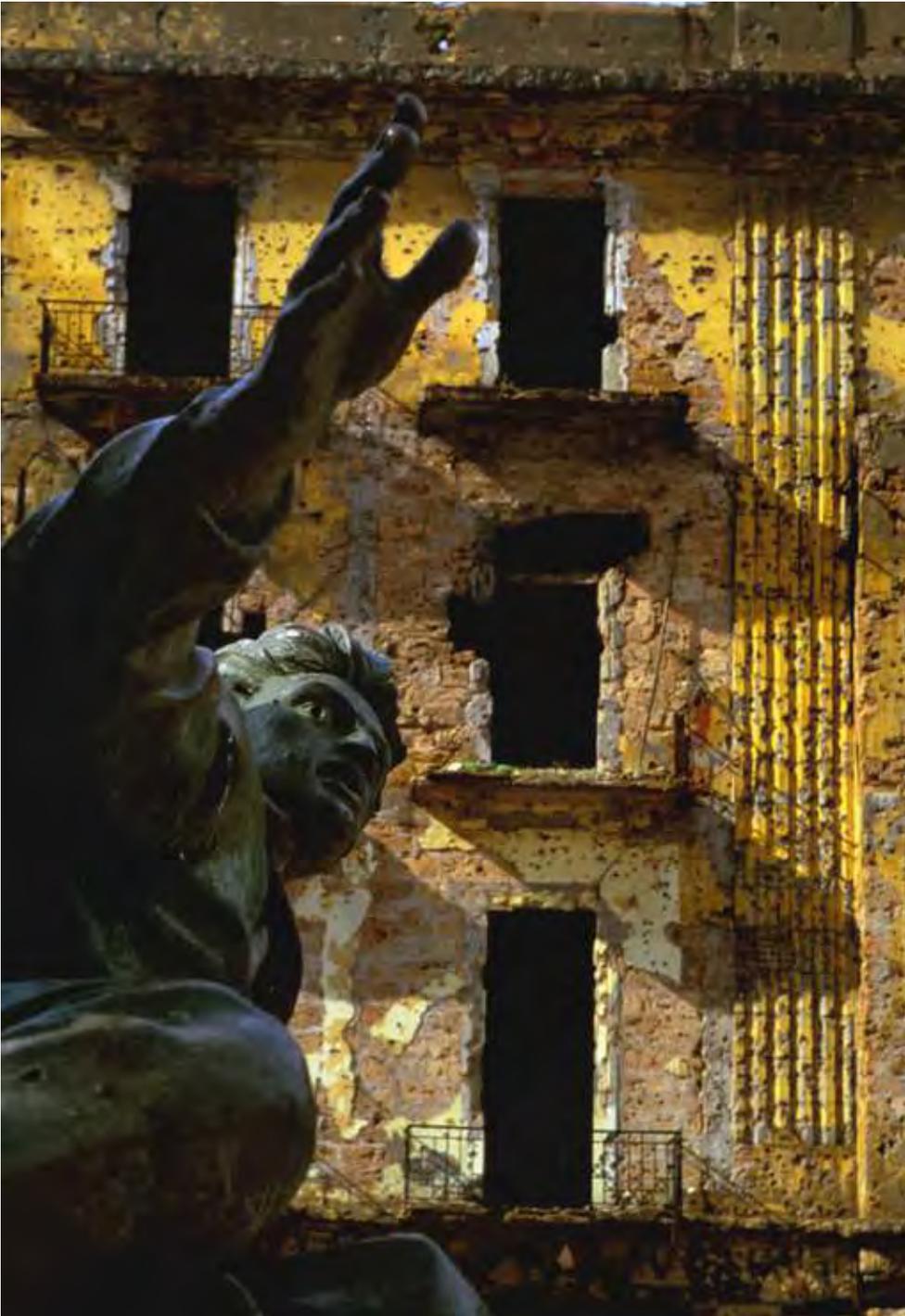
Gilbert Achcar



Paolo Pellegrin // //
Des civils fuient leur village
détruit, Liban sud, 2006

MAGNUM PHOTOS

René Burri //// Place des Canons
(ou des Martyrs), Beyrouth, 1991



MAGNUM PHOTOS



**1958-
1990:**

la spirale du chaos

Dès la seconde moitié du XX^e siècle, le Liban ne peut échapper à une logique d'affrontements internes. Annoncée avec la crise de 1958, la guerre civile qui débute en 1975 est marquée par une succession de conflits sanglants, de trêves et de recompositions politiques. Le cauchemar se termine en 1990, mais le pays du Cèdre en sort exsangue et sans avoir réglé ses problèmes structureaux.

L'AUGURE DE 1958

Divisé entre pro-Occidentaux et partisans du panarabisme, le Liban s'enfonça à l'été 1958 dans une courte guerre civile qui prend vite une dimension confessionnelle. Les États-Unis dépêchent 14 000 soldats, qui débarquent près de Beyrouth. Cette première intervention militaire américaine au Proche-Orient ramène le calme et ouvre la voie à une période d'édification de l'État sous la présidence de Fouad Chéhab.

PAR KARIM ÉMILE BITAR *

Les événements politiques et les affrontements armés qui se sont déroulés au Liban en 1958 sont d'une importance considérable, que ne reflète pas le nombre relativement réduit des victimes (environ 500 morts et 3500 blessés) – un bilan somme toute modeste en comparaison d'autres conflits à venir ou ayant alors déjà secoué la région. Sur la scène libanaise, cette mini-guerre civile annonçait celle, beaucoup plus longue et sanglante, des années 1975-1990 (1). Sur le plan de la géopolitique, le débarquement, le 15 juillet 1958, de quatorze mille marines américains de la VI^e flotte, sur une plage du sud de Beyrouth, fut la première d'une longue série d'interventions armées des États-Unis au Proche-Orient.

Alors que la guerre froide entre les États-Unis et l'ex-URSS battait son plein, l'objectif principal de l'opération «Blue Bat», intervention d'envergure ayant mobilisé plu-

L'opération «Blue Bat» mobilise plusieurs porte-avions au nom de la «doctrine Eisenhower», qui entend lutter partout contre le communisme

sieurs porte-avions, était de réaffirmer la «doctrine Eisenhower», du nom du président américain de l'époque, Dwight Eisenhower. Énoncée le 5 janvier 1957, elle visait à soutenir militairement et économiquement les alliés de Washington qui seraient menacés par le «communisme international», dont les autorités américaines se gardaient bien de donner une définition précise. Présidé par le maronite conservateur Camille Chamoun, chef de l'État de 1952 à 1958, historiquement très proche des Britanniques, en particulier, et des Occidentaux, en général, le Liban fut le seul pays de la région à adhérer officiellement à cette doctrine, en mars 1957.

Attaque franco-israélo-britannique

Cela valut à Chamoun nombre de critiques dans son pays, d'autant que sa présidence était déjà contestée en raison de la popularité grandissante du président égyptien Gamal Abdel Nasser et de la percée du courant panarabe au Liban et en Syrie. De nombreux Libanais lui reprochaient aussi ses sympathies à l'égard du pacte de Bagdad, une alliance destinée à contrer l'influence soviétique au Proche-Orient. Mise sur pied en février 1955 par le Royaume-Uni, elle regroupait alors l'Irak, l'Iran, le Pakistan et la Turquie. En faisant du Liban le seul pays arabe à adhérer à la doctrine Eisenhower, Chamoun se voyait accuser d'avoir violé et trahi le «pacte national» affirmant la neutralité du Liban, selon la formule des deux négociations, «ni Orient ni Occident» (*lire l'article de Georges Naccache page 38*), et de s'être rangé dans le camp proaméricain sans consulter l'opposition, majoritairement musulmane. Un autre grief exprimé à l'encontre du président fut sa «neutralité» après l'intervention franco-israélo-britannique contre l'Égypte à la suite de la nationalisation du canal de Suez en 1956. Chamoun avait, en effet, refusé de rompre les relations diplomatiques avec Londres et

* Directeur de l'Institut des sciences politiques de l'université Saint-Joseph de Beyrouth et chercheur associé à l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS).

انقلاب *Inqilab* (« coup d'État »)

Dans la nuit du 30 au 31 décembre 1961, deux capitaines de l'armée libanaise, avec une dizaine de blindés et quarante soldats opposés au président Fouad Chéhab, tentent vainement de s'emparer du bâtiment de la défense nationale, tandis que des militants du Parti social nationaliste syrien enlèvent de hauts officiers. Les putschistes, qui ont oublié de prendre le contrôle de la radio, sont très vite mis en déroute par l'armée régulière. Quinze ans plus tard, le brigadier Aziz El-Ahdab investit les locaux de la télévision nationale avec un commando. Il réclame la démission du président Sleiman Frangié et jure n'œuvrer que pour préserver l'unité de l'armée. Ce coup d'éclat accélérera l'organisation d'un nouveau scrutin présidentiel dont sortira vainqueur Élias Sarkis.

(1) Pour une analyse complète de ces événements, cf. Nawaf Salam, *L'Insurrection de 1958 au Liban*, Presses de la Sorbonne, Paris, 1979 ; et Fawaz A. Gerges, « The Lebanese crisis of 1958 : The risks of inflated self-importance », *Beirut Review*, n° 5, Beyrouth, printemps 1993.



Inge Morath ///
Rue principale d'Aley,
ville touristique à une
demi-heure de route
de Beyrouth, 1956

convaincu qu'un complot fomenté par les services secrets égyptiens et syriens se tramait contre lui.

Au printemps 1957, de vastes manifestations sont organisées sous la houlette du Front d'unité nationale qui rassemble les adversaires du président. Mais les élections législatives de juin 1957, marquées par des fraudes massives, voient la défaite des principales figures de l'opposition. Le 26 juillet 1957, dans un discours célébrant l'anniversaire de la révolution égyptienne de 1952, le président Nasser accuse les dirigeants libanais de trahison, laissant clairement entendre qu'ils faisaient désormais partie des leaders arabes inféodés aux États-Unis. Quelques mois plus tard, un nombre non négligeable de Libanais musulmans souhaitent que le pays du Cèdre rejoigne la République arabe unie (RAU), formée entre l'Égypte

Paris, ce que réclamait pourtant le courant panarabiste pour protester contre l'attaque subie par un « pays frère ».

Au sein même de sa communauté, Chamoun était contesté par le patriarche maronite, M^{gr} Boulos Meouchy, et par nombre de

personnalités politiques qui lui reprochaient, bien qu'il n'ait pas ouvertement dévoilé ses intentions, de briguer un second mandat au mépris des règles constitutionnelles. De son côté, le président espérait une aide économique américaine importante et demeurait

et la Syrie, le 1^{er} février 1958. L'insurrection contre les forces fidèles au président Chamoun commence le 9 mai 1958, à la suite de l'assassinat du journaliste d'opposition Nassib Metni, directeur du quotidien de gauche *Le Télégraphe*. Ce dernier faisait partie

L'AUGURE DE 1958

des nombreuses personnalités chrétiennes de premier plan hostiles au président Chamoun, à l'instar de l'ancien président Béchara El-Khoury (1943-1952), du leader nordiste et figure de l'indépendance Hamid Frangié, du diplomate Philippe Takla ou du juriste Edmond Naïm. Malgré la présence d'éminentes figures chrétiennes dans l'opposition, un climat de guerre civile s'installe et prend rapidement un caractère confessionnel, les forces soutenant le président Chamoun étant composées en majorité de chrétiens. Bien qu'il ait initialement approuvé la doctrine Eisenhower, le leader druze Kamal Joublatt prend la tête des combats contre les chamounistes dans le Chouf. Ses alliés, les miliciens sunnites de Beyrouth, sont dirigés par Saëb Salam, qui

Le président Fouad Chéhab s'efforce de bâtir des institutions modernes et d'instaurer un minimum de justice sociale

multiplie alors les surenchères pronassériennes (il basculera plus tard dans un camp prosaoudien). Éberlués et inquiets, les Libanais découvrent soudain que chaque protagoniste a stocké un nombre important d'armes.

Les tensions montent de plusieurs crans lorsque, le 14 juillet 1958, un coup d'État d'inspiration panarabe en Irak, mené par le brigadier Abd El-Karim Kassem, dépose le roi Fayçal II et son premier ministre Nouri Al-Saïd, qui sont tous deux assassinés. Eisenhower, craignant l'effet domino et la chute d'autres régimes pro-occidentaux, répond alors immédiatement à l'appel de Chamoun et donne son feu vert à une intervention militaire au Liban. A posteriori, nombre d'experts estimeront que Washington avait surrégé car rien n'indiquait que la RAU, et encore moins les communistes liba-

Abbas // Cartes postales de Beyrouth des années 1960



MAGNUM PHOTOS

nais, préparait une prise du pouvoir à Beyrouth. Mandatés pour enquêter sur les événements, les inspecteurs des Nations unies confirmeront d'ailleurs que rien de tel ne se tramait.

Bruce Riedel, ancien officier de la Central Intelligence Agency (CIA), verra dans cet empressement américain à intervenir au Liban, en 1958, la première d'une longue série d'erreurs de calcul qui conduiront les États-Unis à s'empêtrer dans des « guerres sans fin » au Proche-Orient (2). La réaction américaine à l'égard de la situation au pays du Cèdre était d'autant plus étonnante que le président Eisenhower n'était pas lui-même un va-t-en-guerre mais plutôt un adepte du retranchement. Héros de la seconde guerre mondiale, ce chef d'état-major connaissait les limites du recours à la force militaire directe (*hard power*) et préférait les opérations secrètes de déstabilisation, comme celle qui fut conduite en Iran en 1953 contre le premier ministre Mohammad Mossadegh.

Fondements du pacte national

La sortie de crise fut grandement favorisée par l'élection à la présidence de la République, le 31 juillet 1958, du général Fouad Chéhab, une figure modérée de la scène politique libanaise, que le général de Gaulle admirait pour son intégrité et son désintéressement. Ayant œuvré à empêcher un affrontement entre les marines américains et les milices musulmanes de Beyrouth, Chéhab avait aussi veillé à prévenir la dislocation de l'armée libanaise dont il était le fondateur, empêchant qu'elle ne prenne parti pour un camp ou pour l'autre. Une fois élu, Chéhab obtient le départ des marines, qui évacueront le pays en octobre 1958. Sur le plan diplomatique, il revient aux fondements du pacte national libanais et refuse d'aligner son pays sur l'une ou l'autre des alliances régionales ou internationales.

Il nomme Rachid Karamé à la tête d'un gouvernement de salut public et de réconciliation nationale, et tient aussi bien envers l'Égypte que les États-Unis un dis-

La « Suisse » du Proche-Orient



En 1957, « Le Monde diplomatique » consacre un dossier au Liban et y vante l'attrait touristique de ce pays.

Beyrouth enchante les voyageurs par son panorama, surplombant la mer des innombrables toitures rouges de ses maisons superposées en gradins. C'est, aujourd'hui, une cité aux avenues larges, aux édifices somptueux. C'est dans ce port, qui est un centre politique, intellectuel et commercial, que l'Occident et l'Orient s'interpénètrent de la façon la plus heureuse. Le Liban dispose d'un équipement touristique remarquable. Des dizaines de milliers de personnes s'y rendent annuellement en vacances. Les centres touristiques, parsemés dans les montagnes, sont facilement accessibles de Beyrouth.

C'est le cas d'Aley, à 850 mètres d'altitude, ancienne capitale d'été des dirigeants ottomans, connue dans tout le Proche-Orient pour son casino. Par ses dimensions, ses boulevards et ses hôtels luxueux, c'est une ville de plaisir et de confort, un lieu de prédilection des hommes d'affaires. Au printemps, le touriste peut à la fois pratiquer la natation et le ski. Sur la côte, le climat est si doux qu'il est possible de prendre des bains de mer, alors que l'on peut se trouver une heure plus tard en pleine montagne enneigée. À soixante kilomètres de Beyrouth, au mont Hermon, se trouve ainsi l'une des plus longues pistes du Levant. Il ne fait aucun doute qu'une des principales attractions du pays est sa forêt de cèdres au pied du djebel Makhmal, à une altitude de 2 000 mètres. L'âge de ces arbres varie de deux cents à quinze cents ans.

De leur côté, les ruines de Baalbek, à l'ouest de Beyrouth, témoignent du passé antique. De l'immense jonchée de porphyre et de marbre, se dégagent les six colonnes du temple de Jupiter, des temples de Bacchus et de Vénus, et tout ce qui reste d'un des lieux les plus vieux du monde et les plus chargés d'histoire. En s'éloignant de ces lieux, on ne peut s'empêcher d'évoquer, en voyant se profiler à l'horizon la puissance et la grâce des six colonnes, les mots de Maurice Barrès : « *C'est une des grandes prières qui se détache là, éblouissante de lumière.* »

cours amical mais ferme sur le respect de la souveraineté libanaise. Surtout, il s'efforce de bâtir des institutions modernes et d'instaurer un minimum de justice sociale, dans un pays jusque-là livré à ceux qu'il appelait les « fromagistes », c'est-à-dire les membres de la caste politique traditionnelle qui, lorsqu'ils ne s'affrontaient pas par gangs armés interposés, se souciaient surtout du partage de leurs prébendes.

La population, elle, sort ébranlée de cette crise. Quinze ans après l'indépendance, les armes ont parlé entre Libanais. Dès lors, et malgré les progrès effectués sous la présidence Chéhab, chacun va vivre avec en tête la possibilité d'une nouvelle déflagration.

Karim Émile Bitar

(2) Cf. Bruce Riedel, *Beirut 1958: How America's Wars in the Middle East Began*, Brookings Institution Press, Washington, DC, 2019.

Chris Steele-Perkins ////
Tombe d'un jeune
Palestinien,
Beyrouth, 1982



MAGNUM PHOTOS

QUINZE ANS DE MALHEURS

Le 13 avril 1975 éclate une guerre civile qui embrase le Liban jusqu'en 1990.

Elle oppose dans un premier temps les forces chrétiennes de droite à une alliance formée par des partis de gauche et les troupes palestiniennes. Année après année, ce conflit dévastateur se décompose en plusieurs affrontements, parfois intra-confessionnels, et ouvre la voie à des occupations militaires syrienne et israélienne.

PAR AKRAM BELKAÏD

La guerre du Liban (1975-1990) constitue, à bien des égards, un cas d'école. Il serait d'ailleurs plus approprié de parler de «guerres du Liban», ce conflit de quinze années ayant connu plusieurs phases avec l'alternance de périodes de violences paroxystiques et d'accalmies fragiles et plus ou moins longues, le tout étant caractérisé par de multiples et improbables retournements d'alliances entre les divers protagonistes. Autre fait majeur, cette guerre civile fut aggravée par l'ingérence de forces étrangères, principalement syriennes et israéliennes, et par des

interventions ponctuelles de grandes puissances occidentales dont les États-Unis, la France et l'Italie.

C'est la date du 13 avril 1975 qui est généralement retenue comme correspondant au début d'un conflit qui symbolisa durant une décennie et demie les désordres tragiques du Proche-Orient. Ce jour-là, un bus de militants palestiniens, de retour d'une parade militaire dans un camp de réfugiés, est mitraillé lors de son passage à Aïn El-Remmaneh, une localité chrétienne située dans les faubourgs de Beyrouth. L'embuscade, qui fait vingt-six morts, est un acte de représailles après une tentative d'assassinat de Pierre Gemayel, le leader du parti chrétien des Kataëb (Phalanges) lors de l'inauguration, quelques heures plus tôt, d'une église dans ce même village.

Autonome, l'OLP conserve ses armes

Dans un contexte politique et social délétère, c'est l'étincelle qui provoque un embrasement jugé inéluctable par nombre d'observateurs de l'époque en raison de l'accumulation, au fil du temps, de heurts et de menaces réciproques entre deux camps principaux : d'un côté, les forces palestino-progressistes dirigées notamment par le leader druze Kamal Joumblatt, fondateur du Parti socialiste progressiste (PSP); de l'autre, la droite et l'extrême droite chrétiennes fidèles à plusieurs grandes familles maronites dont les clans Gemayel, Frangié et Chamoun.

Présents dans le pays du Cèdre depuis l'exode de 1948, les Palestiniens, au nombre de 250 000, bénéficient alors, grâce aux accords secrets du Caire de novembre 1969 conclu entre l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) et le gouvernement libanais, du droit de conserver leurs armes et de gérer leurs camps. Une autonomie mal acceptée par la droite chrétienne, qui y voit une menace pour elle et une atteinte à la souveraineté du pays. Renforcés par l'afflux de combattants chassés de Jordanie en 1970-1971 par les troupes du roi Hussein, les Palestiniens bénéficient du soutien de la gauche libanaise, d'une bonne partie des musulmans sunnites mais aussi de chrétiens progressistes, sans oublier plusieurs capitales arabes, dont Le Caire, Alger et Bagdad. À l'inverse, les relations entre l'OLP et la Syrie sont tendues, Damas cherchant à mettre l'organisation sous sa coupe. Durant les années 1960,

L'armée libanaise avait tenté à plusieurs reprises, en vain, de prendre le contrôle des camps palestiniens. Cette impuissance confortera le camp chrétien dans sa volonté d'en découdre, fort de l'appui matériel (argent, livraison d'armes) accordé par Israël, lui-même exposé aux opérations menées à partir du sud du Liban par les fedayins.

Jusqu'en juin 1976, la guerre ne cesse de s'aggraver. Très vite, Beyrouth est divisée en deux avec une ligne de démarcation – la « ligne verte » – séparant la partie ouest à majorité musulmane de la partie est, chrétienne. Des combats acharnés se déroulent pour le contrôle de l'aéroport, des grands hôtels et de bâtiments jugés stratégiques. Chaque camp dispose d'artillerie lourde et pilonne les positions ennemies au mépris des populations civiles. À peine conclus, les cessez-le-feu sont violés par des francs-tireurs ou des provocateurs. Les armes affluent de l'extérieur. Les milices et les bandes de quartier, dont certaines font allégeance à tel ou tel camp selon les circonstances, sèment la terreur et mettent la vie économique sous leur coupe. Les *check-points* et barricades, emblématiques de cette guerre, maillent la capitale libanaise et rendent ardues les déplacements. On risque sa vie à chaque barrage, où des miliciens peuvent passer à tabac les automobilistes et leurs passagers pour le moindre prétexte.

Avantage aux palestino-progressistes

Les enlèvements contre rançon ou pour exiger la libération d'un proche, détenu par l'autre camp, deviennent monnaie courante. Des milliers de Libanais disparaissent sans que l'on connaisse leur sort. Aux tueries succèdent les représailles et les massacres confessionnels, comme en décembre 1975 quand la décapitation de quatre chrétiens provoque, en retour, la mort de six cents musulmans. En janvier 1976, la ville à majorité chrétienne de Damour est encerclée par des combattants palestiniens qui y sèmeront la dévastation. C'est ce sombre épisode qu'évoqueront certains phalangistes pour justifier leurs tueries dans le camp de Tell Al-Zaatar en 1976 et ceux de Sabra et Chatila en 1982 (*lire l'article de Pierre Péan page 32*).

Au printemps 1976, le camp palestino-progressiste prend un net avantage. Les phalangistes subissent plusieurs revers infligés par les troupes de l'OLP, plus aguerries. Sou-

cieuse d'empêcher l'émergence d'une force palestinienne trop puissante à ses frontières – laquelle provoquerait une intervention d'Israël –, la Syrie de Hafez Al-Assad décide d'envoyer son armée au Liban après avoir joué à plusieurs reprises le rôle d'intermédiaire pour la conclusion de cessez-le-feu. Six ans après le « septembre noir » qui vit l'armée jordanienne faire couler le sang palestinien, les troupes syriennes s'attaquent donc à l'OLP et à ses alliés, notamment druzes. Le pays du Cèdre est morcelé, son État s'effondre et son armée se disloque en plusieurs unités, le plus souvent bâties sur une base confessionnelle. Au nord et à Beyrouth, l'armée syrienne maintient tant bien que mal un calme précaire par le biais de la Force arabe de dissuasion (FAD), composée essentiellement par trente mille de ses soldats. Au sud, les incursions israéliennes sont récurrentes. Dans le camp chrétien, l'heure est aux affrontements fratricides, dont sortent vainqueurs les Forces libanaises de Béchir Gemayel. Le terrorisme, les attentats à la voiture piégée et les assassinats politiques deviennent monnaie courante. ➔

Dans le camp chrétien, l'heure est aux affrontements fratricides, dont sortent vainqueurs les Forces libanaises de Béchir Gemayel



Des présidents dans la guerre

Steiman Frangié (1970-1976). Sa fin de mandat fut marquée par le déclenchement de la guerre. Critiqué pour la déliquescence de l'État durant sa présidence et pour son clientélisme, il sut garder un lien avec la Syrie et prit ses distances avec les Forces libanaises en raison de leur proximité trop marquée avec Israël.

Élias Sarkis (1976-1982). Battu d'une seule voix lors de l'élection présidentielle de 1970, il prend sa revanche en 1976 alors que le pays connaît une brève accalmie. Aucune de ses promesses faites aux Libanais (retour de la paix, désarmement des milices, relance de l'économie) ne sera remplie. Il cherchera en vain le soutien de la communauté internationale lors de l'invasion d'Israël en juin 1982.

Amine Gemayel (1982-1988). Après l'assassinat de son frère Béchir, « élu » par un Parlement dans la ligne de mire des blindés israéliens, il tente un rapprochement avec Tel-Aviv avant d'y renoncer sous la pression syrienne et des partis progressistes. Il termine son mandat en 1988 dans la confusion, diverses milices empêchant l'élection d'un nouveau président. Le général Michel Aoun, son chef d'état-major, est alors chargé de former un gouvernement intérimaire mais la situation se bloque, et Salim El-Hoss et lui se disputent la légitimité à la tête du Liban.

Élias Hraoui (1989-1998). Il succède à René Moawad, premier président élu après les accords de Taëf, le 5 novembre 1989, mais assassiné deux semaines plus tard. C'est sous son mandat que le Liban en pleine reconstruction s'installera peu à peu dans la paix sans pour autant régler ses problèmes politiques. Il sera reconduit pour trois ans dans ses fonctions avec l'aval de Damas et des capitales occidentales.

En mars 1977, le chef du mouvement national, Kamal Joumblatt, est assassiné. Les soupçons se portent sur Israël mais aussi sur Damas, qui ne tolère aucune velléité d'indépendance à son égard au sein du camp palestino-progressiste.

En 1978, alors que les tentatives de restauration de l'État libanais échouent, la guerre prend une autre dimension. D'abord, la Syrie, «réconciliée» avec l'OLP, ne soutient plus le camp chrétien et des combats réguliers opposent la FAD aux milices phalangistes désireuses d'étendre leur domination. Ces milices se battent aussi contre d'autres factions chrétiennes, comme en témoigne l'assassinat, en juin, de plusieurs membres de la famille Frangié par une branche des Forces libanaises. Ensuite, et surtout, Israël intervient directement au Liban avec l'opération «Litani» pour

créer une zone tampon et empêcher les attaques palestiniennes (lire l'article d'Olivier Pironet et celui d'Amnon Kapeliouk pages 27 et 30). Les accrochages entre Syriens et Israéliens se multiplient, et le Liban devient alors un champ de bataille à plusieurs acteurs, chacun pouvant changer de stratégie et d'alliés du jour au lendemain. Déjà éprouvée par trois années de guerre, la population civile est la première victime de la campagne de terreur à la voiture piégée orchestrée par les services secrets israéliens contre les responsables palestino-progressistes et des bombardements qui visent les installations de l'OLP.

Ce «statu-chaos», pour reprendre une expression en vogue à l'époque, perdure jusqu'en 1982. Convaincus que la paix est en passe de revenir malgré l'absence tangible de progrès politiques entre belligérants, des exilés retournent au pays. Mais, en juin 1982, Israël envahit de nouveau le Liban avec pour but d'y démanteler les structures de l'OLP. La guerre totale embrase le pays du Cèdre. Engagées dans l'opération «Paix en Galilée», les forces israéliennes atteignent rapidement Beyrouth après avoir défait l'armée syrienne. Appuyées par les Forces libanaises, elles entament le siège de la partie ouest de la ville. La résistance du camp palestino-progressiste dure près de deux mois et demi jusqu'à la conclusion d'un accord sous la houlette américaine.

Massacres de Sabra et Chatila

Le 21 août, les troupes de l'OLP quittent le Liban dans des navires de guerre français. Israël peut alors imposer aux parlementaires libanais l'élection de Béchar El-Gemayel à la présidence du pays. Ce dernier ne sera jamais intronisé, étant assassiné le 14 septembre avec soixante de ses hommes. Des milices phalangistes, dirigées par Elie Hobeika (assassiné en 2002), vont alors se venger sur les populations civiles palestiniennes des camps de Sabra et Chatila, ces derniers n'étant plus protégés par les troupes de l'OLP ou par la force internationale d'interposition. Selon les estimations, le massacre fait entre 800 et 3500 victimes, parmi lesquelles des femmes et des enfants. Il se déroule durant deux jours sous les yeux complices des soldats israéliens, leur commandement ayant pourtant été alerté sur les risques de laisser les forces libanaises pénétrer dans les camps.



Un partage communautaire du pouvoir

Fondée sur le modèle de la « démocratie consensuelle », la République libanaise se caractérise par un système confessionnel faisant la part belle aux six principales communautés religieuses du pays, sur les dix-huit reconnues officiellement. La présidence de l'État ainsi que le commandement en chef de l'armée reviennent à un maronite (chrétien), la direction du gouvernement à un sunnite et celle du Parlement à un chiite, tandis que les sièges de député sont répartis entre chrétiens et musulmans. Les nominations dans les cabinets ministériels, la haute administration et la gestion des entreprises publiques obéissent à la même logique.

Les règles de ce système ont été fixées par un pacte national, non écrit, conclu en septembre 1943 entre les grandes familles maronites et sunnites, représentées respectivement par Béchara El-Khoury et Riad El-Solh, à la veille de l'indépendance du pays (22 novembre 1943). Elles s'appuient en particulier sur la Constitution du 23 mai 1926, toujours en vigueur. Mise en place pendant le mandat français au Liban (1920-1943), sur la base du partage démographique des communautés entériné par le recensement national de 1932 (le dernier en date, et réalisé alors que les chrétiens étaient majoritaires [1]), celle-ci stipule que la répartition confessionnelle des pouvoirs ne vaut qu'« à titre transitoire (...) et dans une intention de justice et de concorde » (article 95). Un amendement constitutionnel du 9 novembre 1943 confirme la nature provisoire de ce dispositif.

La Constitution a été modifiée par les accords de Taëf (Arabie saoudite) du 22 octobre 1989. Destiné à mettre fin à la guerre civile (1975-1990), ce traité interlibanais réduit notamment les prérogatives du président de la République, au profit du Conseil des ministres, et instaure la parité entre chrétiens et musulmans à l'Assemblée (le ratio était jusqu'alors de six députés chrétiens pour cinq députés musulmans). Il précise également que la sortie du confessionnalisme politique « est un objectif national essentiel qui exige pour sa réalisation une action programmée par étapes ». Dans cette perspective, une « instance nationale » devait être créée afin « d'étudier et de proposer les moyens susceptibles d'abolir le confessionnalisme ». Elle n'a toujours pas vu le jour.

Olivier Pironet

(1) Le rapport s'est depuis inversé : selon des estimations officielles, les musulmans, parmi lesquels les chiites sont majoritaires, représenteraient aujourd'hui environ 70 % de la population libanaise.



MAGNUM PHOTOS

Raymond Depardon // Point de contrôle tenu par des miliciens phalangistes, Beyrouth, 1978

Cette invasion israélienne débouche sur une victoire à la Pyrrhus. Certes, l'OLP est chassée de Beyrouth et du sud du pays tandis qu'un maronite, M. Amine Gemayel, succédant à son frère, s'installe au palais présidentiel. Mais les Israéliens ne tirent guère plus avantage de cette opération. Le traité de paix signé le 17 mai 1983 avec Tel-Aviv par le président libanais est rapidement dénoncé par ce dernier, sous la pression (il sera abrogé l'année suivante), tandis qu'émerge une résistance contre l'occupation israélienne du sud du pays avec l'apparition de nouveaux acteurs militarisés, notamment le Hezbollah chiite. Le rêve caressé par David Ben Gourion d'un État chrétien allié à Israël fait long feu. Comme ses prédécesseurs, M. Gemayel ne pourra jamais exercer ses prérogatives présidentielles, s'avérant incapable de concilier les siens et d'échapper à la férule syrienne.

Sur le terrain, les combats se poursuivent. Des ressortissants étrangers sont enlevés, et le calvaire de ces otages fait partie des sujets régulièrement traités par la presse internationale. Des attentats-suicides visent aussi la

présence américaine et française. Parmi les principales «guerres dans la guerre», opposant souvent les alliés de la veille, on peut citer les affrontements entre factions palestiniennes rivales (1982-1983, puis 1984) et les combats entre, d'un côté, islamistes sunnites et, de l'autre, forces de gauche et partis pro-syriens (1983). De 1983 à 1984 se déroule également ce que les médias appellent la «guerre du Chouf» entre, d'un côté, les phalangistes alliés à l'armée libanaise, et, de l'autre, les forces druzes de Walid Joumblatt soutenues par la milice chiite Amal. Ces affrontements provoqueront l'intervention militaire des États-Unis pour imposer un cessez-le-feu. La milice Amal disputera ensuite le contrôle de Beyrouth ouest à son ex-partenaire, le PSP de Walid Joumblatt (1984), et se joindra à des groupes palestiniens dissidents du Fatah pour chasser ce dernier des camps de réfugiés (1985-1987). Plus tard, Amal, tentera en vain de mettre au pas le Hezbollah et finira par accepter de partager avec lui la représentation de la communauté chiite

(1988-1989). Enfin, l'une des dernières guerres de cette époque, marquée par un usage intensif de l'artillerie, opposera le général Michel Aoun à l'armée syrienne, à ses alliés et à des milices chrétiennes (1988-1990). L'échec de la «guerre d'indépendance» lancée par l'ancien chef d'état-major du président Gemayel assoit la domination syrienne au Liban et entérine

Les accords de Taëf permettent le retour de la paix et le désarmement des milices, exception faite du Hezbollah

les accords de Taëf, signés en octobre 1989, qui ouvrent la voie à un retour de la paix avec un désarmement des milices, exception faite du Hezbollah.

Quinze ans d'affrontements fratricides débouchent sur une réforme cosmétique du système confessionnel (le président, poste détenu par les maronites, perdant une partie de ses pouvoirs) et auront coûté au pays du Cèdre près de 150 000 morts, trois fois plus de déplacés et des dégâts évalués à 30 milliards de dollars. Le Liban y perd aussi une partie de sa souveraineté, écartelé entre un protectorat syrien de fait et l'occupation de sa partie sud par Israël. Un immense gâchis.

Akram Belkaïd

QUAND DAMAS CHANGE DE CAP

Au printemps 1976, le conflit libanais connaît un revirement majeur.

Pour privilégier le statu quo, qui sert ses desseins géopolitiques, et empêcher une confessionnalisation totale des affrontements, la Syrie se retourne contre le front palestino-progressiste et appuie la droite chrétienne. Cette volte-face contribuera à ressouder le camp palestinien. La guerre, elle, continuera de plus belle.

PAR GEORGES CORM *

Le 11 mars 1976, la tentative de coup d'État du général de brigade Aziz Al-Ahdab vise à déposer le très impopulaire président Sleiman Frangié (1910-1992) et à renforcer une tentative de normalisation politique lancée quelques semaines plus tôt. L'effet obtenu est inverse avec une reprise des combats sur une plus grande échelle qu'auparavant, la désintégration définitive de l'armée libanaise et, enfin, une évolution apparemment paradoxale de la position syrienne en faveur des forces de droite libanaises. En réalité, à la veille du putsch, la situation était déjà explosive. La médiation syrienne, qui avait débouché sur le discours constitutionnel du président de la République au mois de février, n'avait pas réussi à régler les données de base du conflit.

Les réformes annoncées par Frangié restaient ainsi dans la plus pure logique du système confessionnel, notamment sur le plan de la répartition des trois premières magistratures de l'État entre les principales communautés religieuses : présidence de la République aux maronites, avec des pouvoirs constitutionnels quelque peu rognés; présidence du conseil aux sunnites, avec renforcement des pouvoirs du premier ministre; présidence de la Chambre des députés aux chiïtes. Ce partage, consacrant la pratique politique issue du pacte national de 1943, maintenait l'exclusion des druzes, dont Kamal Joumblatt (1917-1977), chef de la gauche, était alors un des leaders prestigieux par ses assises familiales et terriennes.

Sur le plan économique et social, le discours présidentiel ne contenait rien de marquant, sinon des principes nominaux de jus-

tice sociale et la création d'un conseil économique et social. Il faut dire aussi que le programme de la gauche libanaise dans ce domaine était caractérisé par une très grande timidité, le but recherché n'étant que la mise en place d'un régime de capitalisme national rationalisé. Enfin, sur le terrain, la « médiation » de la Syrie n'avait rien apporté, se contentant de geler les positions militaires mais en plaçant les régions tenues par les milices de gauche sous le contrôle de son armée et de ses alliés notamment la Saïka, un mouvement de libération palestinien inféodé à Damas. En revanche, les régions chrétiennes, tenues par la droite, conservaient intactes leurs structures militaires, qui leur assuraient une quasi-autonomie de fait par rapport au reste du pays. C'est dire qu'en réalité la division du pays sur le terrain restait effective, les commissions mixtes de surveillance du cessez-le-feu imposées par Damas n'ayant aucun moyen réel de dissua-

La « médiation » de la Syrie n'apporte rien et gèle les positions militaires tout en plaçant les régions tenues par la gauche sous son contrôle



MAGNUM PHOTOS

* Professeur d'université, ancien ministre des finances du Liban.

sion sur les milices, notamment dans les zones tenues par celles de droite.

Les négociations sur la composition d'un nouveau gouvernement, qui devait refléter le nouvel équilibre politique entre la droite et la gauche, amenèrent l'une et l'autre parties à tenter de renforcer leurs positions militaires. En favorisant la rébellion parmi les officiers chrétiens des casernes de Younich, voulant porter secours à un village maronite de l'Akkar, encerclé par des combattants de villages musulmans voisins, à la suite d'incidents obscurs, l'extrême droite entendait faire pendant à la rébellion du lieutenant Ahmed Al-Khatib dans la Bekaa, favorable aux forces progressistes. Par ailleurs, face à une nouvelle dégradation de la situation sur le terrain, notamment à Beyrouth, où les phalangistes reprenaient possession des grands hôtels, Kamal Joumblatt,

**Le contre-putsch
du général Antoine
Barakat, un proche
du président
Frangié, provoque
l'éclatement
définitif de l'armée**

fort de l'appoint des troupes du lieutenant Al-Khatib, décidait de mener une offensive militaire généralisée destinée à briser la droite au cœur de ses bastions, c'est-à-dire en pleine montagne maronite, ce qui provoqua une nouvelle extension de l'aire des combats et un rétrécissement supplémentaire des zones de sécurité dans le pays. Enfin, le contre-putsch du général Antoine Barakat, inconditionnel du président Frangié et originaire de la même région que lui, provoqua l'éclatement définitif de l'armée.

C'est à ce stade qu'intervint un changement marquant de la position syrienne, Damas prenant de plus en plus violemment à partie la gauche libanaise tout en soutenant le président de la République en cherchant à lui assurer une sortie « honorable ». Le départ rapide de Frangié aurait pourtant pu ouvrir la voie à une stabilisation progres-

sive de la situation en réduisant le poids des extrémistes dans les groupes de droite et en permettant ainsi l'émergence d'un centre introuvable depuis le début de la crise. Mais sur le fond, l'intervention syrienne ne changeait pas de logique : il s'agissait de maintenir l'équilibre politique et confessionnel du Liban, pour empêcher que la situation n'échappe à tout contrôle. Pour Damas, une confessionnalisation absolue de la guerre civile libanaise pouvait entraîner en Syrie de graves conséquences du fait de l'existence de nombreuses minorités ethniques et religieuses. D'où cette volonté de ménager la droite chrétienne libanaise.

Rapprochement avec les Phalanges

De même, les Syriens cherchaient à garder la main sur la question palestinienne pour préserver leurs chances d'être partie prenante d'une négociation internationale globale destinée à régler le lourd contentieux israélo-arabe. Après avoir soutenu les forces progressistes dans leur attitude pro-palestinienne durant les années 1970 à 1974 et pendant les premiers mois de la guerre civile, Damas décidait donc de changer de cap et de rétablir l'équilibre au Liban, seul pays où les Palestiniens échappaient à son contrôle idéologique et militaire. Le rapprochement avec la Jordanie s'inscrivait dans la même logique que celui opéré avec les Phalanges libanaises et concrétisé par le soutien accordé au président Frangié.

Le repositionnement syrien allait avoir une conséquence spectaculaire : la rencontre historique du leader de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), Yasser Arafat, avec Georges Habache, chef de file des organisations palestiniennes du Front du refus, en rupture de ban avec l'OLP, accusée de défaitisme dans la recherche d'une solution négociée au problème palestinien. Kamal Joumblatt devait lui aussi se rapprocher de ce Front et lier encore plus étroitement sa cause à celle du mouvement palestinien – il sera assassiné dans le Chouf, tout près d'un barrage de l'armée syrienne, le 14 mars 1977. Autant d'éléments qui allaient peser lourd dans la suite du conflit intralibanais. ■



Ferdinando Scianna // // //
Soldat chrétien,
Beyrouth, 1976



DANS LES ARCHIVES /// OCTOBRE 1979 /// PAR SÉLIM TURQUIÉ *

De quoi vivent les Libanais ?

Après quatre années de guerre, la population du pays du Cèdre survit vaille que vaille. L'argent envoyé par la diaspora ainsi que les dépenses sur place des forces étrangères empêchent un effondrement total de l'économie. Pour autant, les institutions nationales ne jouent plus leur rôle, tandis que les multiples milices tirent profit de la disparition de l'État.

« **I**ly a beaucoup d'argent en ville... » En cette fin d'été 1979, tout le monde, à Beyrouth, semble partager cette surprenante conviction. La capitale libanaise ne donne pas l'impression que le pays ait été ruiné par deux ans de guerre ouverte et près de trois ans de crise larvée ponctuée de flambées meurtrières. En dépit de la situation politique relativement tendue, des bombardements quotidiens du Sud et de la canonnade intermittente dans la capitale, les restaurants, les plages et les lieux de loisir ne désespèrent pas, de part et d'autre des multiples lignes de démarcation qui divisent le pays. Si cette fréquentation diminue aux jours de forte insécurité, elle reprend aussitôt qu'un calme précaire est rétabli.

Si les Libanais vivent plus difficilement qu'auparavant, ils n'ont pas connu cet effondrement que la longueur de l'affrontement aurait logiquement dû provoquer; pour l'essentiel, ils ne sont pas tombés dans la misère; leur économie, pourtant réputée pour son excessive fragilité, ne s'est pas effondrée – ou du moins, pas jusque-là. Ce résultat n'a pu être obtenu qu'au prix d'une importante mutation sociale et économique qui fait qu'aujourd'hui plus de la moitié du revenu national provient de deux sources nouvelles qui n'existaient pratiquement pas avant la guerre : les transferts de fonds opérés par les émigrés récents, et l'argent qui continue de se déverser pour financer la guerre. Sans l'« argent de l'émigration » et sans l'« argent politique », venus compenser dans une large mesure le préjudice subi, c'en était fait du Liban.

Ce rétablissement relatif est d'autant plus spectaculaire que le choc a été dur. Aucun secteur n'a été épargné par l'ex-

plosion. Selon le président de l'Association des industriels, l'activité d'avant 1975 ne persiste qu'à 40 % ou 50 % (1). Si la guerre a été avant tout l'échec d'une formule de coexistence, les Libanais s'en sont d'abord pris à l'image de métropole internationale et touristique que présentait Beyrouth. La moitié des hôtels de la capitale ont été démolis (il n'existait plus, en 1978, que cinquante-deux hôtels contre cent en 1974), dont treize hôtels de première classe et les principaux palaces de la ville. Les combats ont démolé le vieux centre commercial beyrouthin, ses souks et ses six mille magasins où se traitaient les affaires et se rencontraient les différentes communautés. De la même manière, ils ont touché le port de la capitale – lieu entre tous privilégié dans un pays qui importe près de 80 % de ses besoins. Ils ont ravagé les entrepôts et 95 % du matériel, fait disparaître l'équivalent de 2 milliards de livres de marchandises. Les pertes matérielles globales du secteur commercial ont représenté 3 milliards de livres, soit plus du tiers du revenu national du pays (2).

Globalement, les pertes matérielles provoquées en quatre ans de guerre et de crises ont été estimées à 7,5 milliards de livres. Mais ce chiffre doit être multiplié par 3 ou 4 pour mesurer le préjudice indirect – manque à gagner, interruption de flux économiques, reconversions, etc. – causé à l'économie libanaise. Le coût humain a été considérable. Les estimations les plus prudentes, sans doute bien inférieures à la réalité, font état de 25 000 morts, dont 70 % de moins de 20 ans, mais des estimations avancent le chiffre de 50 000 morts.

Il est malaisé d'obtenir des chiffres précis sur le nombre des Libanais ayant émigré. La chambre de commerce de Beyrouth les a estimés à 700 000, soit près du quart de la population totale. Avec le rétablissement relatif de la sécurité, à la fin de 1976, la moitié de ces émigrés seraient revenus au pays. D'autres sources indiquent que le nombre d'émigrés se situerait plutôt entre 200 000 et 250 000 personnes. L'émigration de la main-d'œuvre qualifiée, que le Liban a formée au cours des vingt dernières années, a pris les dimensions d'une véritable hémorragie. Parfois, ce sont des entreprises entières – banques, sociétés commerciales ou sociétés de conseil mais aussi publications de presse – qui ont transféré leurs activités à l'étranger, entraînant avec elles l'essentiel de

**L'émigration
de la main-d'œuvre
qualifiée, que le Liban
a formée durant
des années, a pris
les dimensions d'une
véritable hémorragie**

(1) *La Revue du Liban*, Beyrouth, 11 août 1979.

(2) Les chiffres cités dans cet article sont puisés dans *L'Économie libanaise en 1978*, le rapport annuel publié par la Chambre du commerce et d'industrie de Beyrouth.

* Journaliste.

leur personnel. Les particuliers comme les entreprises rapatrient régulièrement une partie des revenus acquis sous d'autres cieux. Les transferts mensuels, estimés, par les responsables de la Banque centrale à 100 millions de dollars (soit près de 4 milliards de livres par an), sont principalement effectués par les Libanais employés dans le Golfe au bénéfice de leurs familles restées au pays.

L'« argent politique », dont le volume est plus difficile à évaluer, constitue une deuxième source de revenus sans contrepartie productive. Les dizaines de millions de dollars que reçoit la résistance palestinienne et qui servent à financer le véritable appareil d'État dont elle dispose au Liban; les transferts réguliers opérés par l'Irak, l'Arabie saoudite, la Libye et d'autres pays arabes pour s'assurer le contrôle d'organisations, de journaux, de projets politiques et culturels ou simplement pour entretenir leurs réseaux de renseignements (selon un haut fonctionnaire libanais, il y en aurait dix-sept différents qui opéreraient à Beyrouth), représentent des revenus aussi considérables qu'occultes. Également discret est le financement extérieur des partis de la droite chrétienne. Bien que la population du « pays chrétien » soit plus largement mise à contribution, elle ne finance que partiellement l'effort de guerre entrepris par les phalangistes et les partisans de Camille Chamoun [1900-1987].

Le pouvoir est aux mains des combattants

Enfin, ce que dépensent au Liban les trente mille soldats de l'armée syrienne et les six mille hommes de la Force des Nations unies (Finul) participe aussi de l'« argent politique » que reçoit le pays. Si un très grand nombre de familles libanaises survivent grâce à un père ou un fils émigré, beaucoup d'autres tirent leurs ressources du fait qu'un de leurs membres est combattant, qu'il assure des tours de garde ou qu'il travaille dans un journal, un parti ou un quelconque institut d'études politiques...

L'analyse des apports extérieurs à l'économie ne donne cependant qu'une faible idée de la mutation subie par les structures libanaises. La division du pays, les coups portés au système économique et le reflux de la population hors de la capitale ont entraîné l'apparition d'une nouvelle classe sociale, une redistribution de richesses et de pouvoirs, et une décentralisation favorisant l'essor des régions.

Quand, après un an de guerre, l'État s'est rompu, le pouvoir est tombé entre les mains des combattants de la guerre civile. Officiellement, il s'agissait des Palestiniens et de leurs alliés du Mouvement national, d'une part, et des partis de la droite chrétienne (notamment phalangistes et chamouniens), de l'autre. Mais, dans les faits, il s'est opéré un éclatement du pouvoir dans les quartiers et les régions. Dans un camp comme dans l'autre, des milliers de personnes, petits et grands chefs militaires ou politiques, ont hérité d'une parcelle de pouvoir. Ils étaient souvent membres ou responsables d'organisations ou de



MAGNUM PHOTOS

partis connus. Mais il arrivait tout aussi fréquemment qu'ils soient simplement les hommes forts traditionnels d'un quartier ou d'une région et que leur influence ait été avalisée par l'une ou l'autre des « grandes » organisations.

Comme toujours, le pouvoir des armes était la clé des autres pouvoirs. Le vol, la contrebande et les rançons ont été l'une des façons de faire fortune pendant la guerre. Mais il y en eut d'autres, plus pacifiques, qui consistaient simplement à profiter de la suprématie militaire – ne serait-ce que sur un quartier pour bénéficier tout naturellement d'une position d'influence qui devenait très vite plus que rentable. Spéculateurs et profiteurs de guerre ont, bien-sûr, gravité autour des grands et des petits chefs militaires. Des fortunes, parfois colossales, se sont édifiées. Une nouvelle classe sociale politico-militaire a ainsi émergé. Au fur et à mesure qu'elle se construisait, elle a constitué derrière elle tout un système de clientèle qui s'est ajouté aux autres, plus traditionnels, datant d'avant la guerre. ■

Eli Reed //// Vue du port de Beyrouth, 1983

UN CONFLIT COMPLEXE

Loin de constituer uniquement un affrontement binaire entre une minorité chrétienne prétendument privilégiée et une majorité palestino-islamo-progressiste longtemps marginalisée, la guerre civile libanaise fut un enchevêtrement de stratégies politiques, d'ambitions claniques et d'appétits régionaux. Une situation qui aurait mérité une lecture moins simpliste pour favoriser le retour à la paix.

PAR GEORGES CORM

Dès son début, en 1975, la guerre civile fit l'objet d'analyses où s'exerçaient les phantasmes racistes et les passions idéologiques. Journalistes, hommes politiques, écrivains, intellectuels et universitaires libanais ou étrangers plongeaient souvent dans une course à l'amalgame qui contribuait à saper les chances d'une restauration de l'entité libanaise. C'est l'existence des communautés religieuses, étiquetées de façon fantaisiste au prisme d'affiliations idéologiques et ethnico-nationales qui servit de support au développement de ces phantasmes. Des chrétiens et des musulmans, des maronites et des druzes, des sunnites et des chiites, des communistes et des phalangistes, des Juifs et des Arabes, des Israéliens et des Palestiniens, des Syriens et des Libanais, des alaouites et des Frères musulmans, des progressistes et des conservateurs, et même des Libyens et des Iraniens – le tout recouvert par l'ombre des Deux Grands, les États-Unis et l'ex-URSS : quel terrain fertile où chacun projetait ses passions avouées ou implicites!

Bibliographie

GEORGES CORM, *Le Liban contemporain. Histoire et société*, La Découverte, Paris, 2012 (rééd.).

Paru initialement en 2003 et régulièrement réédité, ce livre de référence retrace l'histoire du Liban de la période ottomane jusqu'au début des années 2010. Il entend servir d'« outil de réflexion pour comprendre les événements contemporains qui, depuis le milieu du XIX^e siècle, ont amené le pays à se déchirer plusieurs fois ».

XAVIER BARON, *Le Liban en 100 questions. Une exception menacée*, Tallandier, Paris, 2020.

Déjà auteur d'une *Histoire du Liban* (Tallandier, 2017), l'ancien correspondant de l'Agence France-Presse (AFP) à Beyrouth, en poste pendant douze ans, revient sur l'évolution historique du pays du Cèdre et analyse les défis politiques, sociaux, économiques et géopolitiques auxquels il doit faire face.

DIMA DE CLERCK ET STÉPHANE MALSAGNE, *Le Liban en guerre (1975-1990)*, Belin, Paris, 2020.

À la lumière des recherches les plus récentes, les deux universitaires examinent les divers facteurs structurels – tensions interconfessionnelles, rivalités régionales, ingérences étrangères, logique d'affrontement entre les deux blocs Est et Ouest, difficultés économiques – qui provoquèrent la guerre civile.

DANIEL MEIER, *Liban. Identités, pouvoirs et conflits. Idées reçues sur un État dans la tourmente*, Le Cavalier bleu, Paris, 2016.

Loin des schémas réducteurs privilégiés notamment par les médias occidentaux, Daniel Meier, spécialiste des enjeux identitaires au Proche-Orient, consacre une partie de cet ouvrage à décrypter les spécificités de la question communautaire et confessionnelle au Liban.

En réalité, dès le départ, en 1975, la presse et les médias internationaux décidaient d'écarter la nuance. Face à la complexité des données sur le terrain, mais aussi pressentant un conflit à potentiel international explosif, la chair à canon du conflit libanais fut rangée en deux camps : d'une part, des chrétiens conservateurs, avec, comme fer de lance, la communauté maronite et ses privilèges dits « exorbitants » et pour bouclier le parti phalangiste; de l'autre, une coalition palestino-islamo-progressiste dominée par une grande figure féodale du Mont-Liban, Kamal Joublatt (1917-1977), seigneur des druzes. Trois éléments furent présentés comme le fer de lance de cette coalition appelée aussi « la gauche » : la communauté chiite et ses « déshérités », la population des camps de réfugiés palestiniens et les mouvements armés palestiniens pour rempart.

Vision dichotomique et amalgames

D'un côté, donc, un christianisme dit minoritaire de « méchants exploités », de l'autre une masse islamique de « pauvres exploités ». Bulldozer géant, presse et médias du monde entier, à l'avant-garde des formes de violence sur le terrain, s'empressèrent de faire taire tout ce qui ne pouvait entrer dans cette merveilleuse dichotomie de chrétiens réactionnaires et de musulmans progressistes. Rares furent, à l'époque, les analyses politiques du conflit libanais qui tentèrent de démêler l'écheveau d'amalgames tissés autour de ce conflit sauvage. Pourtant, seule une telle démarche pouvait alors permettre d'entrevoir une solution de raison qui ne fut pas le triomphe d'une passion sur une autre, d'une hégémonie sur une autre, d'un intérêt particulier sur un autre, et cela aussi bien au niveau local que régional et international.

La crise libanaise était multipolaire, à variantes multiples, où intervenaient un grand nombre de joueurs. Toute sélection consciente ou inconsciente dans le choix des données analysées, tout traitement privilégié d'un facteur de crise au détriment des autres faussaient l'analyse. Suivant les conjonctures et les prismes idéologiques et passionnels, un traitement privilégié fut accordé aux prétendus privilèges de la communauté maronite et aux

ANALYSÉ SANS NUANCES



Chris Steele-Perkins // Combattants du bloc progressiste, Beyrouth, 1982

du conflit n'était possible. Dès 1975, le citoyen libanais, quelle que soit sa communauté, fut embrigadé par la violence physique et psychologique dans le déchaînement des appétits politiques de dirigeants laïcs qui se livraient une lutte sans merci, d'abord à l'intérieur de leur propre communauté, ensuite entre eux.

Pourtant, un observateur de bon sens ne pouvait pas ne pas noter que, dès 1975, au prix de leur vie, la grande majorité des citoyens libanais, de toute confession, prouvaient leur convivialité et l'attachement à leur symbiose communautaire : la marche des services publics, des banques, des écoles et des universités, dans les pires conditions de violence, constituait un plébiscite quotidien du désir de la grande majorité des Libanais non armés – et donc ne tirant pas profit du conflit – de maintenir contre vents et marées l'État unitaire. C'est la qualité et l'ampleur de cette volonté de vivre ensemble (laquelle ne relevait pas du miracle comme cela fut dit trop facilement) qu'il aurait été opportun d'opposer à l'agressivité des bandes armées, manipulées par les puissances extérieures et s'arrogeant le droit de parler au nom des communautés religieuses.

Paix communautaire et démocratie

Le second préalable concernait le régime politique libanais et l'ordre communautaire. De 1861 à 1975, mis à part les troubles de 1958 qui ont éclaté dans une conjoncture régionale très troublée (chute de la monarchie irakienne, union syro-égyptienne, déstabilisation de la Jordanie), une paix communautaire totale régnait au Liban, ainsi qu'une démocratie qui est allée en s'amplifiant. En particulier le mandat du président Fouad Chéhab (1958-1964) a donné une remarquable impulsion à l'intégration socio-économique des communautés et des régions du pays. Il n'était alors question ni de privilèges des maronites ni de revendications islamiques, ces « termes-clés » devenus support des analyses passionnelles. Avant 1840, l'histoire de la Montagne libanaise ne porte, en fait, pas de trace de massacres entre les trois communautés – maronite, druze, chiite – ayant

prétendues haines séculaires des communautés libanaises entre elles, à l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), à la Syrie, à Israël, à la politique russe ou américaine, sans qu'il soit même possible de parvenir à un consensus minimal sur la nature même de la crise libanaise : guerre civile, conflit régional, ou affrontement des deux grandes puissances.

Tenter une démarche de paix et de raison pour le Liban exigeait donc au moins deux

préalables à partir desquels il était possible d'examiner la nature du conflit dans le souci de trouver les chemins d'une paix raisonnable. Le premier de ces préalables concernait les données internes du conflit. En assimilant les stratégies et les phantasmes de puissance des individus ou des familles libanaises, de leurs partis politiques et de leurs milices armées, aux communautés religieuses au nom desquelles ils prétendaient parler, aucune vision apaisante

UN CONFLIT COMPLEXE ANALYSÉ SANS NUANCES

vécu en symbiose féodale. Les massacres de 1840-1860 et l'essai de partition du pays entre 1843-1860 en une préfecture druze et une préfecture maronite n'étaient que le résultat de la rivalité féroce entre la France et l'Angleterre pour le contrôle de la route des Indes : dans cette rivalité, les deux grandes puissances coloniales de l'époque manipulèrent à loisir les ambitions hégémoniques des grandes familles locales.

L'impact des conflits régionaux

Il convient donc de ramener les données internes du conflit de 1975-1990 à leurs justes proportions. L'existence de l'entité libanaise depuis le XVI^e siècle avec l'apparition de l'émirat de la Montagne était liée à la symbiose de ces communautés et non à l'équilibre de leurs rapports démographiques. Ce qui a menacé cette existence dans l'histoire, et particulièrement durant la crise née en 1975, c'est l'apparition de conflits régionaux aigus, avec leurs prolongements internationaux, et la manipulation des ambitions des familles régnautes, du pays, quelles que soient leurs appartenances communautaires. Dans les facteurs locaux du conflit, le comportement de l'ensemble de la classe politique libanaise – l'ancienne génération comme les jeunes chefs de milices –, en dehors de ceux qui restèrent loin de la mêlée armée, aura été catastrophique. Mais le déchaînement des passions et des violences de cette classe n'aurait jamais pu avoir lieu sans de massives interventions externes, en armes, en moyens matériels et en propagande idéologico-raciste. Partout où les milices ont passé, chrétiennes ou musulmanes, de droite ou de gauche, elles n'ont semé que les larmes et la destruction. Sur le plan des institutions, ni la Constitution ni le pacte national (1) n'ont subi l'outrage du temps. C'est la pratique politique du club des notabilités de toutes confessions qui en a paralysé l'évolution normale dans une mise en œuvre laïque, conforme aux exigences d'une intégration économique-sociale de plus en plus grande.

Georges Corm

(1) NDLR. Le pacte national de 1943, non écrit, garantit un système politique confessionnel répartissant les pouvoirs entre les principales communautés religieuses.

Fayrouz et Beyrouth



Durant toute la guerre civile, Fayrouz, l'icône de la chanson libanaise et arabe, refusa de se produire dans son pays, ne voulant pas être récupérée par un camp ou l'autre. Quatre ans après la fin du conflit, le 17 septembre 1994, elle donne un concert dans la capitale libanaise, en présence de dizaines de milliers de spectateurs venus de partout, d'officiels et de représentants des cultes et partis politiques, réunis pour célébrer la réconciliation nationale. Elle y interprète, entre autres, « Li Beyrouth » (« À Beyrouth »), l'une de ses plus célèbres chansons, écrite en 1983 par le grand poète libanais Josphe Harb. Ce classique, qui témoigne du déchirement de la chanteuse face aux destructions infligées à la ville par l'invasion israélienne de 1982, est mis en musique avec le deuxième mouvement du « Concerto d'Aranjuez », du compositeur Joaquín Rodrigo.

À Beyrouth...

De mon cœur, un salut à Beyrouth
Et des baisers, à la mer et aux maisons
À un rocher, semblable au visage d'un vieux marin
Elle est, de l'âme du peuple, du vin
Elle est, de sa sueur, du pain et du jasmin
Qu'est devenue sa saveur ?
Un goût de feu et de fumée.
À Beyrouth, une gloire de cendres
À Beyrouth, du sang d'un enfant porté sur sa main
Ma ville a éteint sa lumière
Elle a fermé sa porte, se retrouvant seule le soir
Toute seule, la nuit.

À Beyrouth...

De mon cœur, un salut à Beyrouth
Et des baisers, à la mer et aux maisons
À un rocher, semblable au visage d'un vieux marin
Tu es à moi, tu es à moi, ô enlace-moi, tu es à moi
Ma bannière, la pierre du lendemain et les vagues d'un voyage
Elles ont fleuri, les blessures de mon peuple
Elles ont fleuri, les larmes des mères
Tu es, Beyrouth, à moi, tu es à moi
Ô [Beyrouth], enlace-moi.



Micha Bar-Am // Troupes israéliennes passant la frontière au Liban sud lors d'un raid de représailles, octobre 1972

RÊVES SIONISTES AU PAYS DU CÈDRE

Bien avant la naissance d'Israël, les promoteurs du « foyer national juif » en Palestine revendiquaient l'incorporation d'une grande partie du Liban méridional à leur futur État. Ils entendaient notamment s'assurer le contrôle des importantes réserves hydrauliques de la région. Les invasions du pays du Cèdre par Tel-Aviv, en 1978 et 1982, répondaient, entre autres, à ces impératifs.

PAR OLIVIER PIRONET

Lorsque, en mars 1978, Israël envoie un contingent de 25 000 soldats envahir le Liban sud, au prétexte d'empêcher les infiltrations des fedayins de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) sur son territoire, l'offensive (1) ravive des souvenirs encore brûlants. La partie méridionale du pays a déjà subi de nombreuses agressions depuis la création de l'État d'Israël (14 mai 1948), notamment lors de la guerre de 1948-1949 – les troupes israéliennes occupent alors la région pendant plusieurs mois –, et connu des tentatives de déstabilisation dans les années 1950. Elle a dû également faire face à des campagnes de bombardements et des raids aériens menés à partir du milieu des années 1960 contre les bases du Fatah palestinien ou destinés à détruire des infrastructures hydrauliques majeures. De surcroît, le nom de code de cette vaste opération baptisée « Litani », en référence au

grand fleuve parcourant le Liban sud, remet sur le devant de la scène un vieux dessein sioniste qui fait craindre des visées expansionnistes de la part des Israéliens.

Les inquiétudes des Libanais se fondent sur les revendications territoriales formulées soixante ans auparavant par les dirigeants sionistes pour leur projet d'État en Palestine. Dès 1916, alors que sont négociés les accords Sykes-Picot entre la France et le Royaume-Uni sur le partage des possessions ottomanes au Proche-Orient (2), les représentants du mouvement national juif, dont Chaim Weizmann et David Ben Gourion (3), réclament l'extension de la frontière nord de la Palestine jusqu'aux régions bordant la partie sud du Litani – soit près de cinquante kilomètres au-delà de la limite septentrionale de l'actuel État d'Israël. Trois ans plus tard, ils déposent lors de la conférence de paix organisée à Paris un mémorandum précisant leur vision des contours géographiques du « foyer national juif » que leur a promis le ministre des affaires étrangères britannique, Arthur Balfour, le 2 novembre 1917. La frontière nord de l'État envisagé par les sionistes en Terre sainte, censé couvrir un territoire « aussi vaste que possible », doit partir, selon eux, des environs de Saïda (sud-ouest du Liban) et traverser le pays du Cèdre pour rejoindre le mont Hermon (sud-est), en englobant notamment les villes de Naqoura, Tyr, Nabatieh, etc. Autrement dit, l'essentiel du Liban méridional doit leur revenir.

Le fleuve Litani pour objectif

L'un des principaux arguments développés dans le mémorandum concerne la viabilité économique de ce « foyer national », un territoire semi-aride, tributaire de son approvisionnement hydraulique. Pour les

(1) Les Israéliens se retireront en juin, deux mois après le vote de la résolution 425 des Nations unies instaurant une force d'interposition. L'offensive militaire fit plus de 1200 morts parmi les Libanais, essentiellement des civils, et près de 300 000 déplacés.

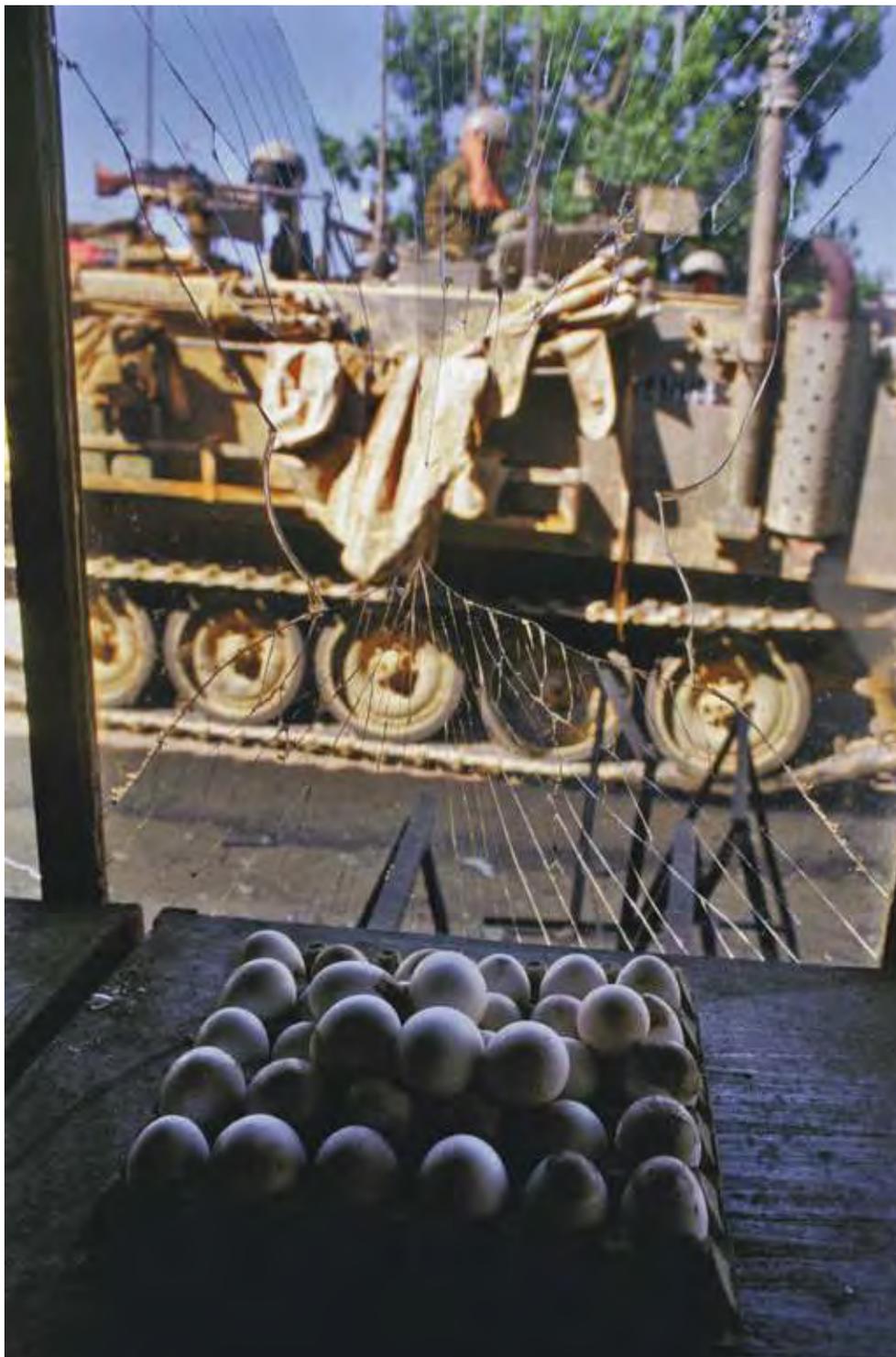
(2) En vertu de ces accords secrets signés le 16 mai 1916, le Liban et la Syrie passent dans le giron de la France. Ils prévoient une tutelle internationale, principalement franco-britannique, sur la Palestine.

(3) Ils deviendront respectivement président (1949-1952) et premier ministre (1948-1954 et 1955-1963) de l'État d'Israël.

RÊVES SIONISTES AU PAYS DU CÈDRE

responsables sionistes, « *il est d'une importance vitale non seulement de contrôler toutes les ressources en eau irriguant déjà le pays [la Palestine historique], mais aussi d'être capable de les conserver et de les maîtriser à leurs sources* » (4). Or une partie de ces sources – en surface ou souterraines – se trouvent au Liban sud, qui forme un immense réservoir d'« or bleu » : ainsi de la rivière Hasbani, l'un des affluents du Jour-

Micha Bar-Am /// Colonne de chars israéliens passant devant une épicerie lors de l'offensive sur Beyrouth en 1982



dain, qui alimente le lac de Tibériade, et du mont Hermon, « *véritable père des eaux dans la région* ». Plus grande artère fluviale du pays du Cèdre, le Litani, quant à lui, constitue une source majeure d'approvisionnement hydrique et de production d'énergie. Bordé de terres fertiles, il doit « *contribu[er] au développement* » du « foyer national » et y être en partie intégré. Dans une lettre adressée à lord Balfour en 1920, Weizmann insiste sur le « *facteur économique colossal* » que représente l'annexion du bassin sud du fleuve au futur « État des Juifs » dont rêvait Theodor Herzl.

Les sionistes développent un autre argument, d'ordre idéologique cette fois, pour expliquer leur projet de colonisation au Liban sud. Au nom du droit d'antériorité que leur confère selon eux la Bible, invoquée pour justifier le titre de propriété historique dont jouiraient les Juifs sur la Terre sainte – « *la Bible est notre mandat* », résumera Ben Gourion dans une formule restée célèbre –, ils se tournent vers le livre sacré pour appuyer leurs revendications : le territoire de la tribu hébraïque des Nephtali, réparti sur les rives du Litani, et celui des Asher, dans la région de Saïda, ne formaient-ils pas la lisière nord d'« Eretz Israël » (5), les deux anciens royaumes du peuple hébreu dont les frontières du futur État devraient épouser les contours ? Les sionistes évoquent ainsi le cas emblématique des membres de la petite communauté juive de Saïda (6), qui se présentent comme les « *habitants de Sidon [le nom biblique de Saïda], située en Eretz Israel* » (7). Soucieux de favoriser l'implantation de colonies à Saïda et convaincu du potentiel économique de la province, Weizmann, qui a parcouru le Liban en 1907, se fait à l'époque l'ardent promoteur d'un plan de développement régional axé sur l'industrie de l'huile d'olive, du savon et du citron (8).

Paris oppose un refus catégorique

Malgré une intense campagne de lobbying auprès des Britanniques et des Français, puissances mandataires, respectivement de la Palestine et du Liban, à partir de 1920, les sionistes n'obtiennent pas gain de cause : en 1923, après le refus catégorique que leur oppose Paris, le tracé de la frontière de quatre-vingts kilomètres entre les deux pays est

MAGNUM PHOTOS

adopté. Il maintient la région tant convoitée du Liban sud dans les limites du territoire libanais. Pour autant, les dirigeants juifs ne renonceront jamais totalement à leur dessein. En 1978, la publication des mémoires de Moshe Sharett, ancien premier ministre d'Israël (1954-1955) et chef de la diplomatie israélienne de 1948 à 1956, lève le voile sur un plan d'invasion massive du Liban sud fomenté en 1954 par Ben Gourion, Pinhas Lavon (ministre de la défense de 1954 à 1955) et Moshe Dayan, chef d'état-major et futur ministre des armées (1967-1974) (9). Les trois hommes envisagent alors d'envoyer les troupes conquérir la partie méridionale du pays du Cèdre afin de l'occuper durablement et d'y créer un « État chrétien », avec le soutien de maronites alliés à Tel-Aviv (*lire l'article d'Amnon Kapeliouk page 30*). Sharett pèsera de tout son poids pour empêcher l'opération.

Milice supplétive au Liban sud

Cependant, à peine plus de deux décennies plus tard, alors que la guerre civile fait rage au Liban (*lire l'article d'Akram Belkaïd page 16*), Israël impose à la Syrie, dont les troupes sont entrées dans le pays en mai 1976, la mise en place de « lignes rouges » en territoire libanais. Ces « lignes de démarcation » maintiennent l'armée syrienne au nord du fleuve Litani, que Damas s'engage à ne pas franchir sous peine de représailles. Ressuscitant le rêve de Ben Gourion, le régime de Tel-Aviv installe au Liban sud une milice supplétive constituée majoritairement de maronites, l'Armée du Liban libre, rebaptisée bientôt Armée du Liban sud (ALS). L'ALS, qui proclame l'« État

(4) Organisation sioniste mondiale, « Mémoire sur les frontières de la Palestine » (1919), cité dans Jean-Paul Chagnollaud et Sid-Ahmed Souïah, *Les Frontières au Moyen-Orient*, L'Harmattan, Paris, 2004.

(5) Le terme « Eretz Israël » (« terre d'Israël ») désigne les anciens royaumes bibliques de Juda (sud) et d'Israël (nord).

(6) Jusqu'en 1967, le Liban comptait plusieurs dizaines de milliers de Juifs, contre une centaine aujourd'hui.

(7) Cité dans Laura Zittrain Eisenberg, *My Enemy's Enemy: Lebanon in the Early Zionist Imagination, 1900-1948*, Wayne State University Press, Détroit (États-Unis), 1994.

(8) Cf. Laura Zittrain Eisenberg, *op. cit.*

(9) Lire Yaacov Sharett, « L'État juif et l'intégrité du Liban », *Le Monde diplomatique*, décembre 1985.

(10) En juin 1982, Tel-Aviv lance l'opération « Paix en Galilée » (100 000 hommes) afin d'éliminer l'O.L.P. Les troupes israéliennes occuperont le Liban sud jusqu'en mai 2000.

← → ↺
Sur la Toile
↻ 📶 📶 📶 📶 📶 📶 📶 📶 📶 📶

L'Orient-Le Jour
 À l'occasion du centenaire du Grand Liban (1^{er} septembre 1920), le quotidien francophone libanais a publié sur son site un dossier spécial regroupant une série d'articles sur l'histoire de l'État du Cèdre. Au sommaire, entre autres : « La configuration géographique, fondement de la "personnalité" spécifique libanaise », « Lorsque le sort du pays du Cèdre se jouait dans les coulisses des chancelleries européennes », etc.
www.lorientlejour.com

Les Clés du Moyen-Orient
 Ce site, qui entend montrer « comment l'histoire explique l'actualité », propose une rubrique sur le Liban contenant des analyses, des entretiens et des cartes. À consulter, la section sur l'évolution du pays depuis l'Antiquité, et un entretien avec le chercheur Bruno Lefort sur la question communautaire (« Le système confessionnel libanais est un système profondément en crise », septembre 2020).
www.lesclesdumoyenorient.com

Les Carnets de l'Ifpo
 Ce carnet de recherche en ligne, animé par l'Institut français du Proche-Orient (Ifpo), un centre de recherche doté d'une antenne libanaise, propose une série d'études et d'analyses sur le pays du Cèdre. On pourra notamment y lire un éclairage sur l'histoire mouvementée du musée national pendant la guerre civile (« Une bataille silencieuse au cœur des combats : La préservation des collections archéologiques du Musée national de Beyrouth, 1975-1990 », janvier 2020).
<https://ifpo.hypotheses.org>

du Liban libre » en avril 1979, sert de point d'appui pour contrôler la « ceinture de sécurité » de 850 kilomètres carrés instaurée par Israël à ses confins nord. Mais elle constitue également un rouage essentiel de la politique de la « bonne frontière », inaugurée par Tel-Aviv en 1976 et renforcée après la nouvelle invasion du Liban, six ans plus tard (10).

Entre 1982 et 2000, cette politique de « normalisation frontalière » mise en œuvre dans la zone méridionale occupée permet notamment aux Israéliens d'exploiter massivement les ressources agricoles et hydrauliques du pays du Cèdre, en particulier les eaux du Hasbani, avant qu'ils

En 2020, Israël occupe toujours illégalement deux localités stratégiques au Liban sud, situées au pied du mont Hermon, un imposant château d'eau

soient contraints de se retirer sous les coups de boutoir du Hezbollah. Le retrait est pourtant loin d'être totalement achevé. En 2020, Israël occupe toujours illégalement deux localités stratégiques au Liban sud : une zone agricole de trente kilomètres carrés, dite des « fermes de Chebaa », riche en eau et revendiquée par Beyrouth ; et le versant libanais de Ghajar, un village à cheval sur le Liban et le Golan syrien, saisi par l'armée israélienne lors de la guerre de 2006. Elles sont toutes deux situées au pied du mont Hermon, cet imposant château d'eau brigué par les sionistes depuis cent ans.

Olivier Pironet

ISRAËL ET LA TENTATION MARONITE

Pour les dirigeants israéliens, la guerre civile libanaise offrit la possibilité de combattre aussi l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) par alliés interposés. Le camp maronite joua rapidement ce rôle, Tel-Aviv armant et finançant les Phalanges. En revanche, le projet caressé par Israël d'un État réservé aux chrétiens ne put jamais aboutir.

PAR AMNON KAPELIOUK *

Dès le début de la crise libanaise en 1975, la politique israélienne visa essentiellement et invariablement à limiter les activités de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) au Liban et, si possible même, à les supprimer totalement. Israël n'a pas bougé lorsque les forces syriennes firent une entrée massive dans ce pays en 1976. Bien qu'ils aient longtemps considéré cette invasion comme un casus belli, ses dirigeants s'en sont même félicités ouvertement. Car il s'agissait alors, pour les Syriens, de combattre les Palestiniens et leurs alliés du front islamo-progressiste en

Après le début des combats entre Libanais, des relations privilégiées furent nouées par Tel-Aviv avec les milices de Camille Chamoun

se rangeant du côté des forces chrétiennes (1).

Sur le plan militaire, l'intervention des Syriens au Liban avait l'avantage, aux yeux des Israéliens, d'éloigner tout risque d'affrontement sur le Golan occupé depuis 1967 [il sera annexé unilatéralement en 1981]. On se souvient que le gouvernement israélien avait posé une seule condition : le respect de ses avertissements enjoignant aux Syriens de ne pas franchir le

* Journaliste (1930-2009).

fleuve Litani vers le sud, la fameuse ligne rouge que les Israéliens s'abstinrent, eux aussi, de franchir lors de leur invasion du Liban du Sud, en mars 1978.

Après le début des combats entre Libanais, des relations multiples furent nouées avec les milices chrétiennes, les Israéliens favorisant nettement, dans leur aide matérielle, les forces de l'ancien président (1952-1958) Camille Chamoun par rapport aux phalangistes de la famille Gemayel. Car, à la suite d'une série de rencontres avec les intéressés, Chamoun leur était apparu comme un partenaire plus crédible et plus déterminé. Dans le Sud, les commandants Saad Haddad [fondateur de l'Armée du Liban sud] et Sami Chédiak devinrent des alliés inconditionnels et s'emparèrent des enclaves le long de la frontière israélo-libanaise afin de créer un cordon sanitaire protégeant Israël de l'incursion des fedayins. Ces enclaves furent d'ailleurs rattachées de facto à Israël et des travailleurs libanais furent autorisés à se rendre chaque matin dans le nord d'Israël pour y louer leurs services, regagnant le soir leur domicile.

Projet d'une entité chrétienne séparée

Par la suite, le changement de la politique syrienne au Liban eut pour effet de renforcer l'alliance entre chrétiens conservateurs et Israéliens. Et si l'arrivée de la droite nationaliste de Menahem Begin au pouvoir en juin 1977 [il sera premier ministre jusqu'en 1983] ne modifia guère ces rapports, les déclarations des dirigeants israéliens en faveur de l'engagement aux côtés des chrétiens se firent plus fréquentes. L'aide militaire qui leur était apportée s'accrut et les observateurs militaires israéliens convinrent que, sans ce soutien, les forces chrétiennes se seraient effondrées depuis longtemps.

Après le revirement de la politique du président (1971-2000) Hafez Al-Assad, moins hostile aux forces de gauche et aux Palestiniens, les milices chrétiennes n'eurent de cesse d'entraîner les Israéliens dans une guerre ouverte au Liban, dans l'espoir que l'écrasement des Syriens et de leurs alliés islamo-palestiniens permettrait la création

الحياة Al-Hiyad (« neutralité »)

C'est l'un des termes récurrents du vocabulaire politique libanais. Mis à l'honneur par le théoricien politique maronite de droite Fouad Afram Al-Boustani (1904-1994), il renvoie à la nécessité d'isoler le Liban de son environnement arabe et des conflits qui s'y déroulent. L'idée de se détacher des causes arabes, notamment celle de la Palestine, se diffusa chez les maronites après l'accord du Caire (3 novembre 1969) qui permit aux fedayins présents au pays du Cèdre de conserver leurs armes et leurs bases. En août 2020, le cardinal Béchara Boutros Raï, patriarche d'Antioche et de tout l'Orient, a publié un mémorandum intitulé : « Le Liban et la neutralité active ». Il plaide, lui aussi, pour que le pays ne soit plus entraîné dans les guerres régionales.



d'une entité chrétienne séparée sur le sol libanais. Interviewé par le *Jerusalem Post*, l'un des chefs des milices chrétiennes affiliées à Chamoun et à qui le quotidien demandait si le cessez-le-feu du moment serait maintenu à Beyrouth, donna la réponse suivante : «*Franchement, tout dépend dans quelle mesure, les assurances d'Israël sont sérieuses en ce qui concerne l'aide qu'il doit nous apporter. S'il maintient ses engagements, les milices ouvriront sans doute un front pour provoquer les Syriens. Nos leaders comptent sur Israël pour ce qui concerne la création d'un État chrétien couvrant 10 000 kilomètres carrés du territoire libanais*» (2). La visite secrète que l'ancien président Chamoun, accompagné du chef phalangiste Pierre Gemayel, effectua en Israël en mai 1978, était ainsi été liée au projet de création d'un «*mini-État*» maronite.

L'implication israélienne dans la crise libanaise ne coulait pas de source. Dès le déclenchement de la guerre, une polémique s'enga-

gea sur l'ampleur à donner à cette ingérence. Mais il faut dire que les discussions entre les partisans de l'intransigeance et les éléments plus modérés au sujet du Liban étaient aussi anciennes que la création de l'État. Le journal *Maariv* en fournit une illustration en reproduisant, dans son édition du 22 octobre 1978, un passage du journal de Moshe Sharett dans lequel l'ancien premier ministre (1954-1955) et ancien ministre des affaires étrangères (1967-1974), rapporta qu'en février 1954, le chef du gouvernement d'alors (1948-1954 et 1955-1963) David Ben Gourion réclamait déjà que l'on poussât les maronites «*à proclamer un État chrétien au Liban*», ce à quoi Sharett était opposé (*lire l'article d'Olivier Pironet page 27*).

Bien que Menahem Begin se soit montré plus réceptif que son prédécesseur travailliste, Itzhak Rabin (premier ministre en 1974-1977 puis de 1992 jusqu'à son assassinat, en 1995) aux demandes répétées des milices chrétiennes en faveur d'une intervention

Raymond Depardon // Un milicien assiste à la messe dans une église orthodoxe d'Achrafieh, l'un des quartiers chrétiens de Beyrouth, 1978

militaire ouverte de la part d'Israël, ses soldats se sont bien gardés de s'ingérer ouvertement dans les combats ailleurs que dans le Sud. Tenu par le souci de ne pas compromettre la signature des accords de paix de Camp David avec l'Égypte (conclus en septembre 1978), le premier ministre fit savoir qu'il examinerait la situation «*mille fois*» avant d'envoyer l'armée israélienne à l'intérieur du Liban. Les envois d'armes, en revanche, s'intensifièrent : des chars du type Super-Sherman et des canons de 130 mm furent utilisés par les forces de Camille Chamoun dans la capitale libanaise et ailleurs. Pendant la bataille de Beyrouth, la seule intervention israélienne directe fut le bombardement, par des canonnières de la flotte, des positions palestiniennes au sud-ouest de la ville. ■

(1) Lire «*Le rôle multiple d'Israël dans la crise libanaise*», *Le Monde diplomatique*, décembre 1976.

(2) 9 octobre 1978.

SABRA ET CHATILA,

En 2002, le journaliste Pierre Péan part à Beyrouth sur les lieux du massacre perpétré en septembre 1982 par des miliciens d'extrême droite dans les deux camps palestiniens. Les récits qu'il recueille témoignent alors d'une blessure à vif et de la difficulté persistante à juger les coupables de tueries emblématiques de l'invasion du Liban par les troupes israéliennes.

PAR PIERRE PÉAN *

Je suis entré dans ce qui reste des camps palestiniens de Sabra et Chatila, dans la banlieue de Beyrouth, par un quartier insalubre, en périphérie, dans lequel vivent les nouveaux arrivants, notamment d'Asie. Je débouche sur la « grande rue » qui reliait l'hôpital Gaza – aujourd'hui disparu – à l'entrée principale située près de l'ambassade du Koweït, au luxe aussi incongru que celui de la nouvelle Cité sportive toute proche, où étaient regroupés et interrogés les adultes palestiniens et libanais ayant échappé au massacre. Les gens s'y faufilent entre les boutiques, les étals de marchands de fruits, de CD, de produits neufs et usagés, entre les voitures et les scooters...

M^{me} Oum Chawki, 52 ans, a perdu dix-sept personnes de sa famille, dont un fils de 12 ans

* Journaliste (1938-2019).

et son mari. Elle habitait dans le quartier de Bir Hassan. Après les massacres, elle s'est installée, avec ses douze enfants restants, dans la rue principale de Chatila. Chaque jour et chaque nuit, elle revoit les images de cadavres, de gens mutilés, de son fils et de son mari qu'elle n'a jamais revus et dont elle ne sait rien. Les couleurs du salon n'arrivent pas à atténuer le noir de sa robe, de ses cheveux et de ses yeux. Elle ne sourit pas et s'enflamme sans élever la voix quand elle revit la deuxième tragédie de sa famille (la première ayant été le départ en 1948 de Tarshiha, un village près de Haïfa).

– « On a frappé à la porte de la maison. Quelqu'un a dit : *« Nous sommes libanais, nous venons faire une perquisition pour chercher des armes... »* Mon mari a ouvert la porte, pas spécialement inquiet, car il n'appartenait à aucune organisation combattante. Il travaillait au club de golf, près de l'aéroport. »

M^{me} Chawki parle ensuite des trois soldats israéliens et d'un militaire des Forces libanaises (FL), les milices chrétiennes de droite, qui sont entrés dans la maison, ont pris les bracelets de sa fille et arraché ses boucles d'oreilles – elle montre le lobe déchiré d'une de ses oreilles – et les ont frappés. Elle est certaine que ces soldats venaient d'Israël. Ce n'est

Chris Steele-Perkins //

Un an après les massacres, un père montre la photographie des membres de sa famille, qui ont tous été assassinés par les miliciens phalangistes, Beyrouth, 1983



MAGNUM PHOTOS

UN CRIME IMPUNI

pas impossible, car le quartier de Bir Hassan, hors du périmètre des camps, était occupé par l'armée israélienne. Comme d'autres familles palestiniennes, celle d'Oum Chawki est ensuite transportée à l'intérieur des camps.

– «On nous a fait monter dans une camionnette, qui a roulé vers l'entrée du camp de Chatila. Les militaires ont séparé les hommes des femmes et des enfants. Le Libanais a pris les papiers de trois de nos cousins avant de les abattre devant nous. Mon mari, mon fils et d'autres cousins ont été emmenés par les Israéliens.»

M^{me} Chawki a vu des soldats libanais creuser des fosses pour y pousser les cadavres... Elle n'a jamais retrouvé ceux de son mari et de son fils. Elle aborde plus difficilement le cas de sa fille qui a été violée...

Après avoir circulé dans un incroyable dédale de toutes petites ruelles, où pendent partout des fils électriques, où courent au sol des canalisations d'eau, j'arrive enfin dans un local de trois ou quatre bureaux. Dans l'un d'eux, tout au fond, M^{me} Siham Balkis, présidente de l'Association du retour, est assise, droite, derrière un petit bureau. Également assis autour de la pièce, un responsable palestinien et deux autres survivants. M^{me} Balkis, la quarantaine, est une militante engagée et déterminée. Sa famille est originaire de Kabé, dans la province d'Akka, en Israël. Elle commence son récit *recto tono*.

– «Quand tout est redevenu calme, le samedi 18 septembre, nous sommes montés sur le balcon et avons aperçu un groupe des Forces libanaises accompagné d'un officier israélien. Les Libanais nous ont crié de sortir. Ce que nous avons fait, sous les injures.»

M^{me} Balkis est sûre qu'il s'agissait d'un Israélien car, dit-elle, il avait un badge en hébreu et n'avait pas un visage d'arabe. Il parlait avec les Libanais en français. Avec d'autres, elle a été emmenée vers l'hôpital Gaza. Leurs accompagnateurs ont rassemblé les médecins étrangers et les gens qui s'étaient abrités dans et autour de l'hôpital.

– «Ils ont tué une dizaine de combattants. Ils ont repéré un jeune Palestinien qui avait revêtu une blouse blanche au milieu des médecins et infirmiers et ils l'ont tué. Quand tout le monde a été rassemblé – des centaines de

personnes –, nous sommes partis vers l'ambassade du Koweït. Il y avait beaucoup de cadavres dans les rues. Des jeunes filles avec les poings liés. Des maisons détruites. Des chars, probablement israéliens. Les restes d'un bébé incrustés dans les chenilles de l'un d'entre eux. Avant d'arriver à la Cité sportive, les hommes ont été séparés. Des militaires demandaient aux jeunes gens de ramper. Ceux qui rampaient bien étaient considérés comme des combattants et abattus par des militaires des Forces libanaises. Les autres recevaient des coups de pied... J'ai vu Saad Haddad [chef de l'Armée du Liban sud inféodée à Israël] avec d'autres devant l'ambassade du Koweït. Puis, en arrivant près de la Cité sportive, un grand nombre de soldats israéliens. Un colonel israélien a dit que les femmes et les enfants pouvaient rentrer chez eux. Plus tard, j'ai aperçu mon frère monter dans une Jeep alors que d'autres montaient dans des camions. J'ai couru vers lui. En vain. J'ai entendu un officier dire en arabe : «On va vous livrer aux FL. Ils sauront mieux vous faire parler que nous.»»

Ces témoignages ressemblent à ceux que M^{me} Leïla Shahid, déléguée générale de la Palestine en France de 1994 à 2005, une des premières à visiter les camps après les massacres, a recueillis seule ou avec l'écrivain Jean Genet (1). Ils sont – aux accidents de la mémoire près – également conformes à ceux des membres (anglais, norvégiens, suédois, finlandais, allemands, irlandais et américains) de l'équipe médicale de l'hôpital Gaza et à ceux qu'ont enregistrés de nombreux journalistes après les massacres dont le bilan demeure incertain. M^{me} Bayan Hout, libanaise, née à Jérusalem où elle a vécu jusqu'à l'âge de 9 ans, professeure à l'université de Beyrouth, a accompli un travail de fourmi auprès des familles des victimes et des disparus, analysé des centaines de questionnaires, croisé les listes des organisations huma-

«Ils ont tué une dizaine de combattants. Ils ont repéré un jeune Palestinien qui avait revêtu une blouse blanche et ils l'ont tué.»

(1) Lire *Les Palestiniens*, textes de Jean Genet réunis par Jérôme Hankins, Actes Sud, Arles, 1994.

SABRA ET CHATILA, UN CRIME IMPUNI

nitaires, de la Croix-Rouge, essayé de retrouver tous les cimetières... Elle est sûre de ses chiffres : 906 tués de douze nationalités, dont la moitié de Palestiniens... et 484 disparus, dont 100 ont été sûrement enlevés. Soit un chiffre global de 1490 victimes identifiées.

Ces massacres et ces disparitions se sont inscrits dans le contexte de la guerre lancée par le gouvernement israélien, le 6 juin 1982, pour neutraliser l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), dirigée par Yasser Arafat. L'invasion du Liban a coûté la vie à plus de 12 000 civils, fait environ 30 000 blessés et laissé 200 000 personnes sans abri. Mi-juin 1982, les Israéliens ont commencé le siège de Beyrouth et encerclé les 15 000 combattants de l'OLP et de ses alliés libanais et syriens. Le président des États-Unis, Ronald Reagan, envoie, début juillet, Philip Habib – assisté de Morris Draper –

Après l'assassinat de Béchir Gemayel, l'armée israélienne entre dans Beyrouth-Ouest, et Ariel Sharon donne l'ordre de « nettoyer » Sabra et Chatila

pour résoudre cette crise risquant d'embraser le Proche-Orient et de menacer les intérêts américains. Il s'avère rapidement que le règlement de la crise passe par le départ des combattants palestiniens et de Yasser Arafat de Beyrouth. Ce dernier est bientôt convaincu qu'il n'a pas d'autre solution. Après d'âpres négociations, Habib obtient finalement l'assurance du premier ministre israélien Menahem Begin que ses soldats n'entreront pas dans Beyrouth-Ouest et ne s'attaqueront pas aux Palestiniens des camps; l'assurance du futur président libanais, Béchir Gemayel, que les phalangistes ne bougeront pas; l'assurance du Pentagone que les marines seront les garants ultimes de ces engagements. Fort de ces promesses, le représentant de Reagan s'engage par écrit sur la sécurité des civils.

Mais personne ne respectera sa parole. À commencer par le gouvernement américain. Caspar Weinberger, le secrétaire à la défense, donnera l'ordre à ses marines de quitter le Liban alors même que les milices chrétiennes prennent position, le 3 septembre, dans le quartier Bir Hassan, en bordure des camps de Sabra et Chatila. Le départ des Américains entraîne automatiquement celui des Français et des Italiens. Le 10 septembre, le dernier soldat est parti de Beyrouth, alors qu'Habib avait fondé son plan sur une évacuation entre le 21 et le 26 septembre. Le 14 septembre, Béchir Gemayel, le nouveau président libanais porté au pouvoir par les Israéliens, est assassiné. Ministre israélien de la défense et maître d'œuvre de l'invasion du Liban, Ariel Sharon prend ce prétexte pour entrer dans Beyrouth-Ouest et cerner les camps de Sabra et Chatila en encourageant les milices libanaises à les « nettoyer ».

Mort d'Élie Hobeïka, le bourreau

L'enquête officielle sur les massacres, menée par la commission israélienne sous la houlette d'Itzhak Kahane, le chef de la Cour suprême, sera rendue publique en février 1983. Elle charge les phalangistes et, dans une moindre mesure, Sharon. Le rapport parle d'abord d'une grave erreur de celui-ci, qui n'a « pris aucune mesure pour surveiller et empêcher les massacres ». La commission se dit également « perplexe » sur le fait qu'il n'ait pas prévenu Menahem Begin de sa décision de faire entrer les phalangistes dans les camps. Enfin, elle lui reconnaît la « responsabilité de n'avoir pas ordonné que les mesures adéquates soient prises pour empêcher d'éventuels massacres ». Pour la commission, Sharon porte une « responsabilité personnelle » et « doit en tirer les conclusions personnelles ». Il démissionnera de son poste en février 1983 ce qui ne l'empêchera pas de réintégrer le gouvernement, en tant que ministre du travail, en septembre 1984. Quant à Elie Hobeïka, dirigeant des Forces libanaises et considéré comme le principal bourreau de Sabra et Chatila, il meurt dans un attentat à la voiture piégée le 24 janvier 2002 dans la banlieue de Beyrouth. Il s'appretait alors à témoigner à Bruxelles contre Sharon dans un procès intenté contre celui-ci par des ressortissants libanais pour crime contre l'humanité.

Pierre Péan

سالكَة وَاَمِنَة « Salika wa Amina » (« ouverte et sûre »)

Cette expression, très courante durant la guerre civile (1975-1990), désignait les routes que les Libanais pouvaient emprunter sans risquer d'être atteints par un franc-tireur, d'être enlevés à un barrage milicien en raison de leur confession ou encore d'être pris dans un duel d'artillerie. C'est l'animateur radio Cherif Al-Akhawy qui la popularisa dans des émissions fleuves où il informait les auditeurs de l'évolution de la situation sécuritaire et de l'intensité des combats. Nombre de Libanais ne s'aventuraient pas hors de chez eux sans l'avoir écouté.



MAGNUM PHOTOS

Chris Steele-Perkins // Groupe de miliciens d'Amal surveillant une position chrétienne, Beyrouth, 1985

LA SYRIE À LA MANŒUVRE

En 1987, le régime de Hafez Al-Assad décide d'une nouvelle implication directe de son armée dans le conflit libanais. Ses alliés, parmi lesquels la milice chiite Amal, s'avérant incapables de mettre au pas l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), les troupes syriennes pénètrent à Beyrouth-Ouest. Cette intervention vise à amener les divers acteurs du conflit à conclure une paix sous l'égide de Damas.

PAR SAMIR KASSIR *

L'entrée de l'armée syrienne à Beyrouth-Ouest, le 22 février 1987, stoppa, au moins pour un temps, un processus continu de dérèglement du conflit libanais. Dérèglement qui devenait une source de menaces pour la Syrie elle-même, après lui avoir longtemps profité. Car si la fragmentation de l'espace libanais en plusieurs «microclimats» où chacun pouvait mener ses propres combats avait permis au président Hafez Al-Assad de conduire une guerre ininterrompue contre l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), à travers le mouve-

ment chiite Amal, la situation risquait de devenir insaisissable et de favoriser les calculs de Yasser Arafat, le chef de l'OLP, et simultanément la concurrence iranienne. Aussi l'intervention à Beyrouth apparaît-elle alors comme une tentative de rétablissement de la position de Damas.

C'est après avoir épuisé les possibilités de contrôle indirect de la crise libanaise, par l'entremise d'Amal, qu'Al-Assad s'est décidé à envoyer son armée dans la capitale libanaise. L'événement ayant motivé cette décision témoignait de l'ampleur de la menace : une contestation de son principal allié, Amal, par une constellation de forces, notamment le Parti socialiste progressiste (PSP) de M. Walid Joumblatt. Situation d'autant plus inquiétante qu'elle se greffait sur la guerre des camps palestiniens.

Ce conflit représentait un enjeu considérable pour le président syrien, dont la politique a été très largement centrée, depuis 1983, sur la lutte contre l'OLP. La bataille des camps, déclenchée par Amal au printemps 1985, 

* Journaliste et historien (1960-2005). Lire à son propos l'article d'Akram Belkaïd page 64.

LA SYRIE À LA MANŒUVRE

et rallumée au printemps 1986, avait une nouvelle fois repris à l'automne 1986. Cette guerre trouvait son origine dans le « retour » des Palestiniens, après le repli israélien sur la zone de sécurité à la frontière sud. Malgré le départ des combattants de l'OLP de Beyrouth en 1982, puis de Tripoli, au nord, en 1983, les fedayins n'avaient pas vraiment cessé d'être liés à ce qui se passait au Liban, jouant un rôle majeur dans la lutte contre l'occupation israélienne au sud, apportant un concours décisif aux druzes dans la guerre du Chouf (septembre 1983) et même au mouvement Amal, lors de sa révolte victorieuse contre l'armée du président libanais Amine Gemayel (février 1984).

L'autonomie de l'OLP restaurée

Beaucoup de Palestiniens engagés dans les combats de 1986 faisaient partie de la génération ayant grandi dans les camps depuis 1982. D'autres les ont rejoints à leur retour d'exil. Nombre de combattants dispersés en Tunisie, au Soudan, en Algérie ou au Yémen ont ainsi regagné le pays, conformément à une décision expresse de leur direction, en empruntant les voies les plus diverses : à travers les zones druzes, avec l'aide du Hezbollah, par l'aéroport de Beyrouth – en achetant des complicités au sein des services de sécurité d'Amal –, voire par le port de Jounieh contrôlé par les milices chrétiennes. C'est donc la restauration de son pouvoir autonome qui allait déclencher diverses réactions d'hostilité contre l'OLP. À l'intérieur, ce succès contrariait les efforts du mouvement Amal pour établir son hégémonie et, du même coup, minait le projet syrien. Sur le plan régional, il anéantissait les espoirs de la Syrie, qui, depuis 1983, s'employait à assujettir l'OLP. Enfin, pour les Israéliens, il menaçait d'effacer le principal acquis de l'invasion de 1982, d'autant que, au même moment, la Cisjordanie connaissait un regain d'agitation en faveur de l'OLP, grâce, en grande partie, à la présence à Amman des responsables militaires, dont Abou Jihad (de son vrai nom, Khalil Al-Wazir), grand artisan de la réactivation du front de l'« intérieur ».

À ces trois défis, Amal se chargea d'apporter une réponse commune sur le thème : « Pas de retour à la situation d'avant 1982. » De fait, dans la période qui avait précédé l'invasion israélienne de 1982, des affrontements de plus en plus fréquents avaient opposé Amal aux Palestiniens. L'hostilité du mouvement à leur égard apparaissait ainsi comme une constante de son combat politique ; tendant vers l'affirmation de la communauté chiite dans la vie libanaise, trop longtemps victime des déséquilibres confessionnels, sa démarche se heurtait à ceux qui détenaient le pouvoir de fait dans les régions de présence chiite, en l'occurrence les Palestiniens et leurs alliés progressistes d'alors.

Dans cette logique, Amal s'efforça en 1985, avec la bénédiction de la Syrie, de « normaliser » la situation à la frontière sud, rendant à Israël de la main gauche une partie de ce qu'on lui avait ôté de la main droite, après l'abrogation, en mars 1984, de l'accord de paix libano-israélien du 17 mai 1983. L'entente tacite qui fut alors conclue avec Tel-Aviv, et dont l'existence est corroborée par diverses sources israéliennes, se traduisit par une chasse aux

résistants qui entendaient poursuivre la lutte contre l'occupation déguisée de la zone frontalière. Dans le même temps, au printemps 1985, s'ouvrait à Beyrouth le premier round de la guerre des camps, qui devait se conclure par un échec pour Amal, tandis que se confirmait la montée en puissance de son rival, le Hezbollah, soutenu par l'Iran. Dès lors, le projet visant à régler la présence palestinienne et à désarmer les camps restait dans une impasse.

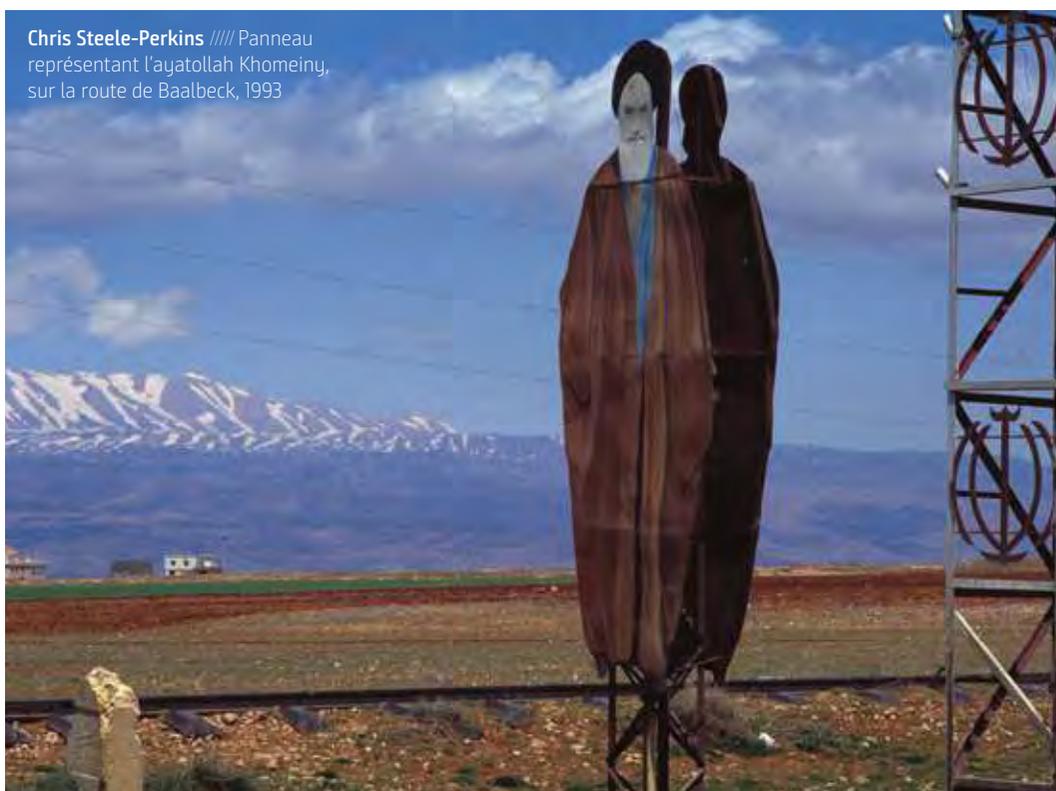
Le premier round de la guerre des camps palestiniens fut perdu par la milice chiite Amal, alliée de la Syrie

Non seulement les Palestiniens, qui n'avaient nulle raison d'y consentir, se renforçaient de jour en jour, mais encore la Syrie s'enfermait dans les contradictions en essayant, tout en soutenant Amal, d'encourager les Palestiniens dissidents, ses autres alliés, au sein de la population des camps. Damas

perdit sur les deux tableaux : Amal, s'enlisant dans la guerre des camps, voyait du même coup son emprise menacée dans le Sud et à Beyrouth ; quant aux dissidents de l'OLP, ils faisaient finalement cause commune avec les loyalistes majoritaires, combattant même sous leur direction. Les camps des environs de Saïda, et la ville elle-même, redevenaient ainsi des bastions de l'OLP.

La brutalité des moyens utilisés dans le dernier round de la guerre des camps témoi-

Chris Steele-Perkins // // // Panneau représentant l'ayatollah Khomeiny, sur la route de Baalbeck, 1993



MAGNUM PHOTOS

gnait de l'importance des enjeux. Tout regroupement de population palestinienne, assorti d'un minimum d'autonomie, semblait inmanquablement assurer la renaissance du pouvoir de l'OLP. Les camps ayant toujours constitué le terreau naturel du Fatah, Amal chercha à les éliminer, en provoquant le déplacement de leurs populations civiles, au besoin par le siège et la famine.

Stabilisation des rapports de forces

En 1985, Damas pouvait se croire en passe de refermer le dossier libanais. Après son retour en force l'année précédente, les diverses communautés, ou leurs milices, étaient parvenues à une situation d'équilibre et à une compartimentation géographique. Une solution pragmatique, fondée sur cette stabilisation des rapports de forces, paraissait possible sous l'égide syrienne, et la fin de la guerre semblait d'autant plus vraisemblable que le facteur palestinien de la crise avait été mis entre parenthèses. Le gouvernement d'union nationale, présidé par Rachid Karamé [il sera assassiné en juin 1987] et regroupant les principaux ténors du pays, était censé ouvrir la voie à une telle solution. Subsistaient cependant les pesanteurs historiques du dialogue intercommunautaire. Et surtout, le processus de désintégration qui avait d'abord affecté l'ensemble du corps libanais commençait à gagner les communautés elles-mêmes. En particulier, les chrétiens maronites et les chiïtes. Cahin-caha, la Syrie finit par imposer aux chrétiens l'accord tripartite signé à Damas, en décembre 1985, par, respectivement, Elie Hobeika, pour les Forces libanaises et les chrétiens, et MM. Nabih Berri, pour Amal et les chiïtes, et Walid Joumblatt, pour le PSP et les druzes.

Accord mort-né, car le président Amine Gemayel, rompant la lune de miel avec Damas, refusa pour sa part d'y souscrire. Ce coup d'éclat fut le premier grain de sable dans la mécanique syrienne, mais il n'aurait pu se produire si la résistance palestinienne n'avait pas repris de sa force dans les camps. En retour, le coup porté par M. Gemayel au projet syrien avait indirectement pour effet d'accroître la marge de manœuvre de l'OLP. Entre-temps, Elie Hobeika avait été brutalement écarté de la direction des milices chrétiennes au profit d'une tendance irrédentiste, incarnée par une sorte de moine-soldat, M. Samir Geagea (*lire*

Ta'âyouch (« coexistence »)

تعايش

Pendant du vivre ensemble, ce terme est fréquemment utilisé dans le discours politique pour faire l'éloge du système confessionnel libanais. C'est durant la période du mandat français (1920-1943) que la Constitution du pays, adoptée en 1926, ainsi qu'un arrêté de 1936 du haut-commissaire fondent le communautarisme institutionnel avec dix-sept communautés religieuses recensées (une dix-huitième, celle des Arméniens, sera ajoutée plus tard). Le statut de droit commun civil prévu pour les Libanais ne se reconnaissant pas dans celles citées n'a toujours pas été instauré. Ce qui oblige notamment nombre de citoyennes et citoyens à se rendre à l'étranger pour se marier en dehors de leur communauté.

l'encadré page 63), qui refusait toute entente avec la Syrie et ne paraissait pas davantage favorable à une négociation interne.

Du côté druze, M. Joumblatt ne fut pas contesté au sein de son camp pour avoir signé l'accord tripartite de Damas. Mais il est patent qu'il avait dû se faire violence pour l'accepter, et qu'il ne montra pas une grande ardeur dans la défense d'un texte qui avait pour effet d'hypothéquer sa liberté d'action par rapport au tuteur syrien. Quant à M. Nabih Berri, il parvint, lors d'un laborieux congrès de son mouvement au printemps 1986, à surmonter les critiques que suscitait au sein même d'Amal sa politique dans le sud du pays et l'enlisement dans l'affaire des camps. La rivalité du Hezbollah était aussi source de tracasseries pour Amal, alors que les conditions de vie de la population chiïte libanaise, dont il voulait incarner les aspirations, ne s'étaient toujours pas améliorées. En outre, les forces de gauche, en principe elles aussi liées à Damas, mais préoccupées par la prolongation de la guerre des camps – qu'elles avaient d'abord approuvée – et par les aspirations hégémoniques de M. Berri, s'en prenaient directement à la présence d'Amal à Beyrouth.

Depuis 1976, le Liban avait constitué un terrain où la Syrie pouvait exercer par moment sa force mais ce fut aussi l'endroit où se révélèrent, parfois, toutes ses faiblesses. En s'installant à Beyrouth-Ouest, l'armée syrienne entendait reprendre l'initiative et stabiliser le Liban mais de nombreuses inconnues subsistaient parmi lesquelles la réaction du camp chrétien, celle du Hezbollah engagé dans la guerre contre Israël et la capacité de l'OLP à maintenir son autonomie.

Samir Kassir

Le processus de désintégration qui avait d'abord affecté l'ensemble du corps libanais commençait à gagner les communautés elles-mêmes

« Deux négations ne font pas une nation »

Georges Naccache (1904-1972) fut l'un des plus grands journalistes libanais. Fondateur, en 1925, de L'Orient (aujourd'hui L'Orient-Le Jour), il a également participé, en 1936, à la création du parti des Kataëb (Phalanges), dont il se retira l'année suivante pour cause de divergences politiques. Il a été plusieurs fois ministre ainsi qu'ambassadeur du Liban à Paris. Mais Naccache reste aussi l'homme qui écrivit dans L'Orient, le 10 mars 1949, un article retentissant qui lui valut la prison et dont nous publions ici des extraits. De retour au Liban après un séjour de dix mois à l'étranger, il constate alors le blocage des institutions et prédit des lendemains difficiles. Surtout, il dénonce le compromis du double rejet du monde arabe et de l'Occident sur lequel fut bâti le Liban indépendant. Aujourd'hui encore, l'expression « deux négations ne font pas une nation » est régulièrement citée dans les réflexions à propos de la nécessaire refondation du pays du Cèdre.

« **C**e choc devant les choses retrouvées, cette sorte d'effroi panique, qui de nous, au retour de chaque voyage, ne l'a ressenti jusqu'à la crispation ? C'est que la mort ne nous a pas attendus pour travailler. Et il faut s'être absenté d'un être ou bien d'un lieu pour mesurer, dans une perception instantanée, cette implacable marche du mal qui n'est pas apparue à tous ceux qui ont continué de couler leur vie dans le décor familial et qui ne comprennent ensuite que « c'est trop tard » qu'au moment où ils tiennent déjà un cadavre entre les mains...

Mais jamais, à vrai dire, en débarquant à Beyrouth, je n'ai eu, comme cette fois, le sentiment de quelque accomplissement irréparable. Mille petits signes, invisibles pour mes compagnons, manifestent un délabrement mortel. Les rues de la ville transformées en fondrières, quatre cadres téléphoniques pendant devant ma porte, un aspect de vaste débraillement, le geste un peu plus lourd des sergents de ville, l'aspect un peu plus lépreux des murs... Quoi ? Si vite ? En moins de dix mois ? Un tel recul était-il possible ? Était-il possible qu'un tel dépérissement se soit produit sans que douze cent mille Libanais aient hurlé en chœur à la mort ? (...)

Ce Liban est marqué, et bien marqué.

Il n'y a pas une santé, si robuste soit-elle, qui aurait résisté au régime de folie auquel ce pays est soumis depuis cinq ans. Toute la détresse des choses ingouvernées...

Notre dessein n'est pas d'ailleurs de nommer aujourd'hui les responsables, d'annoncer des châtiments. Il s'agit d'aller

d'abord au plus pressé, d'inventorier les dégâts et d'essayer, s'ils sont encore limitables, de les limiter. Est-il vraiment besoin de refaire le tableau de la pourriture d'une bureaucratie ? Elle est étalée tous les jours dans la chronique des journaux tout regorgeant des désordres et des scandales, des hautes violences et des basses filouteries des cliques au pouvoir. Ce que l'on appelle l'État n'est plus que cette immonde foire ouverte aux plus insolentes entreprises des aventuriers qui ont mis au pillage les biens de la nation.

Mais plus encore que leurs trafics et leurs brigandages, ce qui caractérise le régime, c'est la ruine d'une autorité que l'on n'accepte plus de subir qu'à la condition qu'elle sache être vacante et mettre en vacances avec elle les gendarmes et les tribunaux. Toutes les images qui évoquent la détresse des choses ingouvernées – le navire à l'abandon, le bâtiment qui s'effondre – s'appliquent au destin du Liban actuel. Pour une raison aussi fatale que celle qui fait que le fruit pourri se détachera finalement de l'arbre (...), il n'y a apparemment pas de force au monde qui puisse faire que le Liban, conduit comme il l'est, ne se désagrège et ne disparaisse pas (...)

« Ni Occident, ni arabisation » : c'est sur un double refus que la chrétienté et l'islam ont conclu leur alliance.

Quelle sorte d'unité peut être tirée d'une telle formule ?

Ce qu'une moitié des Libanais ne veut pas, on le voit très bien.

Ce que ne veut pas l'autre moitié, on le voit très bien.

Mais ce que les deux moitiés veulent en commun, c'est ce qu'on ne voit pas.

Telle est l'indécence gageure dans laquelle nous vivons.

Le Liban qu'on nous a fait est une patrie composée de deux cinquièmes colonnes (...).

La folie est d'avoir élevé un compromis à la hauteur d'une doctrine d'État – d'avoir traité l'accident comme une chose stable – d'avoir cru, enfin, que deux « NON » pouvaient, en politique, produire un « OUI ».

Nous payons l'utopie des embrassades historiques de Gemmayzé et de Basta (1).

Un État n'est pas la somme de deux impuissances – et deux négations ne feront jamais une nation. ■

(1) Gemmayzé et Basta sont deux quartiers de Beyrouth respectivement chrétien et musulman.



MAGNUM PHOTOS

Chris Steele-Perkins /// La station de ski de Faraya, près de Beyrouth, 1993

2 1990-2005 : une bien fragile reconstruction

L'application des accords de Taëf conclus en 1989 met progressivement fin au cauchemar des Libanais. S'il permet au pays de panser ses plaies, le retour à la paix ouvre la voie à l'affairisme et à la mise en place de politiques d'inspiration libérale, qui alourdissent peu à peu l'endettement extérieur. Quant au système confessionnel, il demeure plus que jamais ancré dans les luttes de pouvoir, tandis que les ingérences étrangères persistent.

LA MARCHÉ CONTRARIÉE VERS L'UNITÉ

Six ans après la fin de la guerre civile, la République du Cèdre peine à se redresser. Les institutions nées de l'accord de Taëf suscitent la défiance, la réconciliation nationale piétine et la tutelle syrienne enserme la vie politique libanaise. De surcroît, Israël, dont l'armée occupe toujours le Liban sud, ne relâche pas la pression sur le pays.

PAR SAMIR KASSIR *

Au printemps 1996, l'opération israélienne contre le Liban, « Raisins de la colère » (1), ébrèche l'image d'un pays « en voie de reconstruction ». Malgré le déblocage de fonds d'aide au mois de décembre suivant, à l'issue de la réunion à Washington des Amis du Liban (2), l'escalade verbale entre Israël et la Syrie accentue à l'époque les craintes, dans la population, de faire à nouveau les frais des tensions régionales. Les propos délibérément menaçants du coordinateur des activités israéliennes au Liban, Ouri Lubrani, en décembre 1996, alimentent également une véritable psychose chez les différents responsables. Cette inquiétude se propage aux services de sécurité libanais quand se produit un attentat contre un minibus civil syrien, près de Beyrouth, le 17 décembre 1996. Aussitôt, des rafles massives sont menées dans les milieux de l'opposition chrétienne, alors qu'aucune piste sérieuse ne les justifiait. L'hypothèse d'une manipulation destinée à décapiter ce qui reste de cette opposition, pourtant inoffensive, est avancée.

Quoi qu'il en soit, l'émotion suscitée par ces arrestations et les mauvais traitements infligés aux détenus amènent le chef de l'État, M. Élias Hraoui, à désavouer clairement sa police. Entre-temps, les interpellations, survenues à quelques jours de Noël, ont envenimé encore un peu plus le désarroi des chrétiens. La réconciliation nationale reste à réaliser, le retour des déplacés est loin d'être achevé, et nombre d'entre eux sont convaincus qu'ils sont les seuls à payer les erreurs de la guerre. Ils sont persuadés que les accords de Taëf de 1989 signifient le

remplacement de l'ancienne hégémonie maronite par une hégémonie musulmane. Et le maintien à l'écart de la sphère institutionnelle des dirigeants chrétiens des années de guerre, qu'ils soient alors en exil comme le général Michel Aoun et l'ancien président Amine Gemayel, ou en prison comme l'ex-chef de milice Samir Geagea, accusé de plusieurs assassinats, ne fait qu'entretenir ce malaise.

Régime d'exception

Avec les élections législatives de l'été 1996, s'offrait l'occasion d'assainir les fondements de la vie publique, mais elle a été lamentablement gaspillée. À l'automne 1995, déjà, la prorogation du mandat du président Hraoui, au terme d'un amendement de la Constitution taillé sur mesure, était apparue comme la mise à nu d'un régime d'exception à qui tout devient possible quand cela convient à son protecteur syrien (3). Par la suite, rien n'est venu corriger les effets du coup de force institutionnel. C'est une politique menée de bout en bout sous influence syrienne, qui a présidé à la préparation des législatives. Pour ce scrutin, une nouvelle loi électorale devait être promulguée. Selon les accords de Taëf, le découpage électoral devait épouser celui des *mohafazat* (l'équivalent des départements) – avant la guerre, il suivait celui des *cazas* (les arrondissements) –, mais il était convenu qu'une nouvelle division administrative serait mise en place. Or les élections de 1992, les premières après la fin du conflit, n'ont pas suivi ce principe : alors que deux départements seulement ont été transformés en circonscription électorale élargie (Beyrouth et le Nord), deux autres se sont retrouvés fondus dans une même circonscription (le Sud et Nabatieh), le découpage par arrondissements étant maintenu pour les deux derniers (la Bekaa et le Mont-Liban).

Cette inégalité de traitement fut l'une des raisons du boycott décrété à l'époque par la plupart des personnalités et forces politiques agissant en milieu chrétien – la participation n'y dépassa guère les 30 %. Le piètre résultat, combiné au caractère exceptionnel qu'avait explicitement revêtu la loi

Les élections législatives de 1996 offraient l'occasion d'assainir les fondements de la vie publique, mais elle a été lamentablement gaspillée

* Journaliste et historien (1960-2005). Lire à son propos l'article d'Akram Belkaïd page 64.



MAGNUM PHOTOS

Josef Koudelka // Centre-ville de Beyrouth, 1991

de 1992, rendait obligatoire l'adoption d'une autre législation pour 1996. Malgré un intense débat public, le gouvernement choisit l'attentisme, encourageant même les spéculations sur un possible report de la consultation. Finalement, à peine six semaines avant le début des élections (étalées sur cinq dimanches), le découpage retenu est dévoilé : sous prétexte d'appliquer les dispositions des accords de Taëf, on maintient le découpage de 1992 pour trois circonscriptions élargies (Beyrouth, Nord, Nabatieh-Sud), tout en faisant du département de la Bekaa une circonscription unique. Seul le Mont-Liban reste divisé en arrondissements électoraux, au nombre de six, pour éviter le veto du dirigeant druze, M. Walid Joumblatt, peu désireux de devoir dépendre des voix chrétiennes, majoritaires dans ce département. Votée à la va-vite, la loi est invalidée par le Conseil constitutionnel. Une autre mouture est adoptée, encore plus rapidement, qui spécifie que ce découpage inégal sera en vigueur pour « une seule et dernière fois ». On n'est plus alors qu'à cinq jours du premier scrutin, fixé au 18 août, qui sera marqué par de multiples irrégularités : manipulations des listes électorales, vote des morts et des expatriés, expulsion des scrutateurs de l'opposition, bourrage d'urnes, confiscation des pièces d'identité des électeurs récemment naturalisés et amenés par cars spéciaux aux bureaux de vote, interdiction de passer par l'isoloir et, en amont, achats de voix et pressions administratives, voire policières.

Une opposition divisée

Aggravées par les effets pervers du scrutin majoritaire dans les circonscriptions élargies, ces manipulations produisent une Chambre introuvable (4) où les opposants ne sont pas assez nombreux pour réunir les dix signatures nécessaires, le cas échéant, pour une saisine du Conseil constitutionnel. L'opposition paie le prix de sa division.

Pour simplifier à l'extrême, il faut distinguer l'opposition dite chrétienne, qui récuse les institutions de l'après-guerre; l'opposition institutionnelle et réformatrice (multiconfessionnelle); l'opposition anti-gouvernementale mais pro-syrienne (tout aussi multiconfessionnelle). Le premier courant s'est mis hors-jeu en boycottant le scrutin de 1992. Cette fois, cependant, il est tenté par l'enjeu, de nombreux signes indiquant sa volonté de participer. Mais les attermoissements du pouvoir et son insistance sur un découpage hybride finissent par faire prévaloir l'option du boycott.

Pourtant, malgré de lourds griefs à l'égard du régime, la majorité des chrétiens se sont laissés apprivoiser en quatre ans par l'appareil administratif de l'État, et de nombreux hommes politiques, mesurant le prix de leur mise à l'écart en 1992, sont résolus à ne pas répéter la même erreur. Le boycott est battu en brèche, tant du fait du nombre de candidatures de per-

sonnalités chrétiennes que du taux de participation, somme toute honorable – il avoisinera les 50 % dans des circonscriptions purement chrétiennes. Pour autant, les anciens abstentionnistes, ayant pris le parti d'être candidats, ne réussissent que rarement à percer, combattus par leurs anciens amis à grand renfort de graffitis et de tracts, sous l'œil bienveillant de services de sécurité d'ordinaire moins tolérants. Les candidats de l'opposition institutionnelle qui s'étaient affirmés au cours de la législature sortante connaissent un sort semblable. Si quelques ténors, comme MM. Sélim Hoss et Nassib Lahoud, parviennent à s'imposer, les coalitions électorales entre

**Manipulations
des listes
électorales, vote
des morts, bourrage
d'urnes, achats
de voix, pressions
des autorités...**

(1) NDLR. Destinée à briser le potentiel militaire du Hezbollah, l'offensive menée par Tel-Aviv du 11 au 27 avril 1996 fit 175 morts parmi les Libanais, essentiellement des civils.

(2) NDLR. Ce cénacle réunissant, sous la houlette des États-Unis, des pays occidentaux, asiatiques et arabes, mais aussi des organisations internationales, fut mis en place fin 1996 à l'initiative du président William Clinton.

(3) Lire « Coup de force institutionnel au Liban », *Le Monde diplomatique*, novembre 1995.

(4) Cf. les dossiers spéciaux de *L'Orient-Express* (Beyrouth), n° 10 (septembre 1996) et n° 11 (octobre 1996).

LA MARCHÉ CONTRARIÉE VERS L'UNITÉ

les différents piliers du régime laminent certains des opposants les plus conséquents. Ainsi du député Habib Sadek, éliminé dans le Liban sud par l'alliance de circonstance entre le chef du gouvernement, Rafic Hariri, le mouvement chiite Amal du président de l'Assemblée, Nabih Berri, et le Hezbollah. Cette dernière alliance, contractée sur les instances pressantes de Damas, est venue illustrer, d'une manière presque caricaturale, la contradiction où se trouve cette frange d'opposants – peu amènes pour le chef du gouvernement mais étroitement liés à la Syrie, qui, elle, le soutient continûment.

À bien des égards, le premier ministre libanais apparaît comme le grand vainqueur des élections. S'il a essuyé un revers symbolique incontestable dans sa propre

bataille à Beyrouth, en ne parvenant à surclasser ses deux principaux rivaux, MM. Sélim Hoss et Najah Wakim, que grâce au déploiement d'une machine électorale phénoménale – et à un certain nombre d'irrégularités –, il semble pouvoir compter sur l'assise parlementaire solide qui lui a fait précédemment défaut. Renforcée par les blocs parlementaires de ses alliés les plus fidèles pendant ces quatre années, notamment M. Walid Joumblatt et le haut responsable phalangiste Élie Hobeika, cette assise est censée lui assurer sinon une majorité, du moins une position dominante dans ses relations avec le président du Parlement aussi

bien qu'avec le chef de l'État. Sa politique de reconstruction, de plus en plus contestée, paraît pouvoir être imposée.

Or, à la surprise générale, il n'en est rien. M. Joumblatt, allié jusque-là indéfectible

Josef Koudelka // Vue depuis l'hôtel Normandie, Beyrouth, 1991



MAGNUM PHOTOS

d'Hariri, fait feu de tout bois contre lui. Lorsque le gouvernement est enfin formé, le 7 novembre 1996, on constate avec étonnement que certains des ministres sortants les plus proches d'Hariri ont été évincés. À l'inverse, M. Joumlatt, plus critique que jamais, garde sa place, tandis que rentrent deux des « ministres frondeurs » dont le président du conseil avait eu tant de mal à se débarrasser en mai 1995, MM. Sleiman Frangié et Talal Arslan. Illustration de ce changement de climat, le débat de confiance se révèle nettement plus éprouvant pour Hariri que ses succès électoraux, deux mois auparavant, ne le laissaient présager. C'est que, entre-temps, ses relations avec la Syrie se sont subrepticement détériorées, en raison, notamment, de l'affaiblissement de ses alliés et protecteurs sur place et de l'irritation des dirigeants baassistes après sa visite à Washington, en septembre 1996.

La conduite de la Syrie après la réunion des Amis du Liban, à Washington, indique

également qu'elle ne considère plus avec la même sérénité sa situation au Liban. Sous les dehors satisfaits affichés par la presse officieuse de Damas pour le soutien financier accordé par les Occidentaux au « pays frère », les dirigeants syriens semblent avoir interprété négativement l'engagement américain : les États-Unis n'entendent plus leur laisser les mains libres au Liban... Du coup, la réconciliation nationale libanaise est moins que jamais à l'ordre du jour. Mais, par-delà, la crise politique vient confirmer combien la multiplication des centres de décision, tous soutenus par l'une ou l'autre aile du pouvoir syrien, est génératrice de désordre. Et qu'à trop vouloir contrôler le pays on prend le risque de le rendre ingouvernable autrement qu'en ayant recours, à tout instant, à l'arbitrage du parrain protecteur.

Avec l'engagement occidental en faveur du Liban, les dirigeants syriens comprennent que Washington n'entend plus leur laisser les mains libres

Samir Kassir



UNE BANQUE CENTRALE À LA MANŒUVRE

La reconstruction du pays du Cèdre a reposé, dès le départ, sur une mobilisation de capitaux étrangers, issus notamment du Golfe, et sur un rôle accru alloué aux établissements financiers nationaux. Véritable chef d'orchestre de cette stratégie, l'institution financière présidée par M. Riad Salamé a longtemps recueilli les louanges, avant d'être rattrapée par l'effondrement de l'économie en 2019.

PAR IBRAHIM WARDE *

À l'image de M. Alan Greenspan, adulé durant ses cinq mandats à la tête de la Réserve fédérale américaine (1987-2006), avant de voir son prestige terni par la crise financière de 2008, M. Riad Salamé, gouverneur de la Banque centrale libanaise depuis 1993, a connu lui aussi une longue période de gloire, suivie d'une disgrâce soudaine. Au terme de la guerre civile (1975-1990), les accords de Taëf avaient réduit les pouvoirs du chef de l'État (maronite) au profit du premier ministre (sunnite). Nommé à ce poste en 1992, Rafic Hariri, milliardaire libano-saoudien, dominera la scène politique nationale jusqu'à son assassinat en 2005. En 1993, il choisit M. Salamé, qui fut son gestionnaire de fortune au sein de la banque d'affaires américaine Merrill Lynch, pour être le gouverneur de l'institution monétaire du pays, la Banque du Liban (BDL). Beyrouth entend alors retrouver son rôle de place financière régionale. La reconstruction du centre-ville par la société Solidere, dont le premier ministre se trouve être le principal actionnaire, est à l'ordre du jour. Au départ, la stratégie consiste à attirer les capitaux arabes et internationaux nécessaires pour financer la reconstruction et le redé-

Le climat politique intérieur et régional se révèle peu propice aux flux de capitaux et aux réformes économiques

Le climat politique intérieur et régional se révèle peu propice aux flux de capitaux et aux réformes économiques

* Professeur associé à la Tufts University (États-Unis).

marrage de l'économie. Les ambitieux projets d'autoroutes et de ports doivent être exécutés par le secteur privé, selon la formule B.O.T. («*build, operate, transfer*»), et contribuer au retour de la confiance. Mais le climat politique intérieur et régional se révèle peu propice aux flux de capitaux et aux réformes. C'est par le biais d'une dette de plus en plus coûteuse (dans un pays au départ peu endetté), plutôt que par les recettes fiscales, que le Liban assurera son financement. En 2020, la dette extérieure du pays du Cèdre atteignait ainsi 92 milliards de dollars, soit l'équivalent de 170 % du produit intérieur brut (PIB).

Durant des années, le contraste qui perdure entre un secteur financier en apparence stable et prospère et une économie réelle en pleine déconfiture contribue à asseoir l'aura du gouverneur Salamé. La livre libanaise est très vite arrimée au dollar avec un «*peg*» (taux fixe) établi en 1997 de 1507,50 livres pour 1 billet vert. Des taux d'intérêt défiant toute concurrence promettent aux déposants de se comporter en rentiers, et au secteur financier d'engranger des profits spectaculaires. Pour ceux qui se contentent alors de consulter leurs relevés de compte, les motifs de satisfaction ne manquent pas.

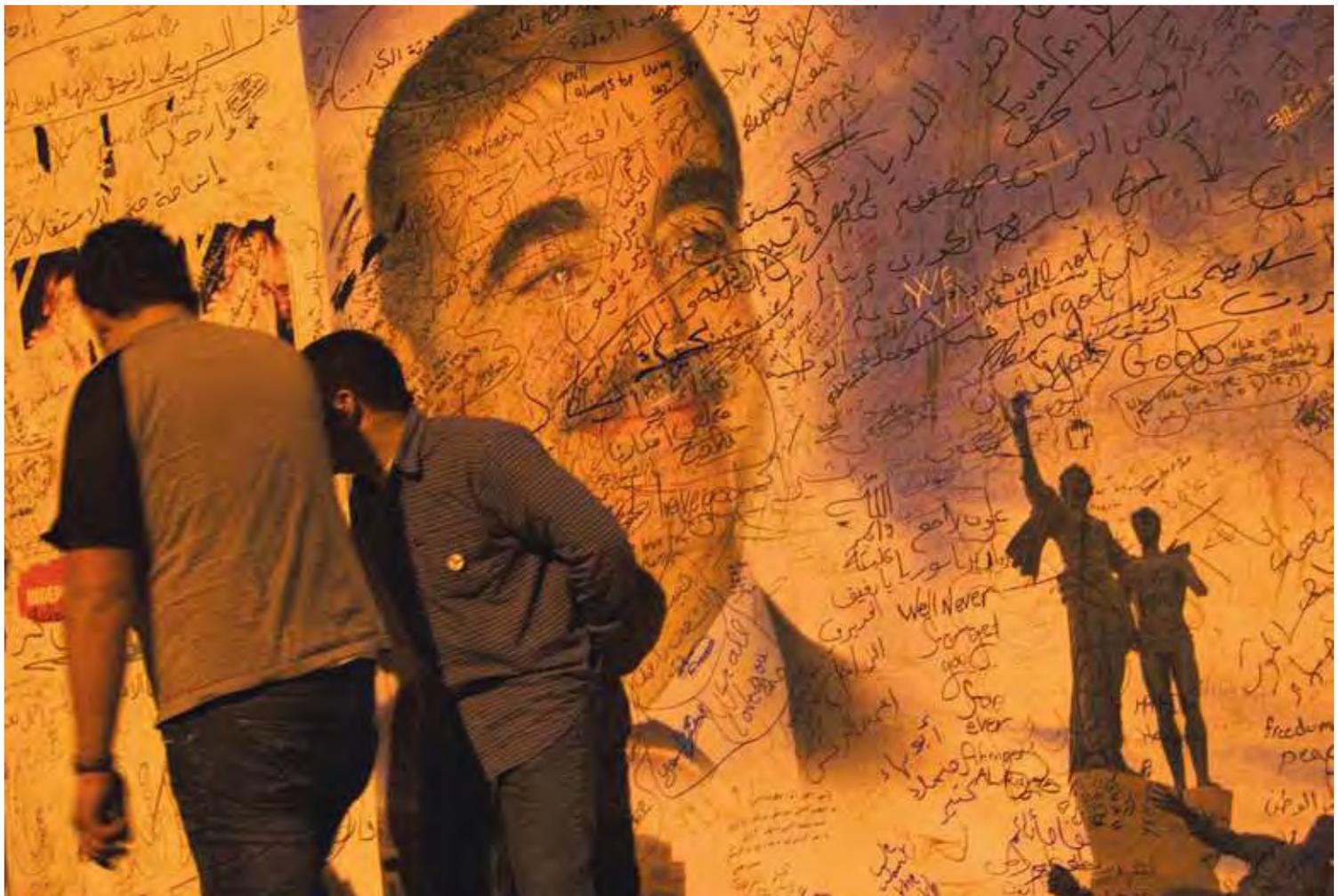
Une prospérité en trompe-l'œil

Paradoxalement, c'est dans la foulée de l'effondrement du système financier international de 2008 que M. Salamé acquiert une certaine notoriété au-delà des frontières. À contre-courant de la tendance générale, il avait interdit, dès 2005, aux banques libanaises d'investir dans les *subprime* (produits financiers adossés à des crédits hypothécaires à haut risque) alors même que les grands établissements financiers internationaux se bousculaient pour en acquérir. Il faut rappeler que le monde de la finance, et en particulier les agences de notation, avait alors apporté sa caution à cette nouvelle alchimie : les avancées de l'ingénierie financière avaient, assurait-on, réussi à transformer des créances douteuses en valeurs sûres (1).

Entre 2008 et 2010, tandis que le système financier international, ébranlé par les *sub-*

لعيونك « Li 'ouyounek » (« pour tes yeux »)

Cette expression populaire, souvent utilisée pour manifester sa gratitude ou pour signifier à autrui un geste exclusif en sa faveur, a été employée à foison dans les clips publicitaires diffusés par Future TV, la télévision fondée par Rafic Hariri en 1993. Lors des campagnes électorales, nombreux furent les partisans de l'ancien premier ministre à l'utiliser également pour affirmer leur intention de vote. Des affiches électorales mettant en scène son fils, M. Saad Hariri, reprennent aujourd'hui cette formule pour exprimer une allégeance absolue et inconditionnelle.



Gueorgui Pinkhassov // Messages de condoléances sur une affiche à l'effigie de Rafic Hariri, installée lors de ses funérailles, Beyrouth, 2005

prime, connaît ses années les plus noires depuis la Grande Dépression, les banques libanaises affichent une santé insolente et drainent les capitaux dont les détenteurs s'inquiètent de la déconiture des géants de la finance. La presse internationale salue la prudence et la vision de M. Salamé (2). Ce dernier deviendra d'ailleurs un habitué des palmarès de banquiers centraux que la presse financière a coutume de publier. Qu'il s'agisse de l'influent mensuel *The Banker*, édité par le *Financial Times* de Londres, ou d'autres publications spécialisées telles que *Euromoney Institutional Investor* ou encore *Global Finance*, on ne compte plus les mentions du gouverneur de la BDL comme étant « le meilleur banquier central du monde ».

L'interdiction faite aux banques libanaises d'investir dans les *subprime* était assurément une bonne décision, mais elle a sans doute été prise pour les mauvaises raisons. Face à l'envolée des déficits publics, il fallait en effet inciter les établissements bancaires à garder leur argent au Liban, non pour financer l'investissement productif, mais pour combler

des trous qui ne cessaient de se creuser. Au bout du compte, les banques avaient été préservées des pertes qu'auraient causées les *subprime*, mais elles étaient prises dans le piège infernal d'une pyramide à la Ponzi, leurs fonds servant sans cesse à compenser des déficits abyssaux (3). L'apparente bonne santé de l'économie – l'illusion d'une monnaie stable et d'un secteur bancaire florissant – occultait des contradictions et des dysfonctionnements qui ne cessaient de s'aggraver. Les foyers de crise ne manquaient pas. Les protagonistes de la guerre civile avaient certes abandonné leurs armes, exception faite du Hezbollah, mais ils entendaient leur part du gâteau. Les clivages politiques se greffaient sur les conflits régionaux. ●

(1) Lire « Ces mathématiciens qui font de l'or avec du plomb », *Le Monde diplomatique*, août 2010.

(2) Cf. Borzou Daragah, « Lebanon's central banker got it right », *Los Angeles Times*, 21 février 2009.

(3) Lire « De la Russie à l'Albanie, le vertige de l'argent facile », *Le Monde diplomatique*, avril 1997, « Ponzi, ou le secret des pyramides » et « Bernard Madoff, à la barbe des régulateurs de la finance », *Le Monde diplomatique*, août 2009.

UNE BANQUE CENTRALE À LA MANŒUVRE

Les forces israéliennes avaient occupé le sud du pays jusqu'en 2000 ; les troupes syriennes demeuraient omniprésentes, et le resteraient jusqu'en 2005. En 2006, une guerre oppose le Hezbollah, très proche de l'Iran, à Israël. Dès 2011, les répercussions de la guerre civile en Syrie compliquent les choses, sans compter l'afflux des réfugiés.

Pour que le système financier tienne, il faut en permanence l'alimenter en nouveaux dépôts, lesquels ne servent pas à financer l'économie réelle mais à rembourser la dette, et de ce fait perpétuent une situation insoutenable à moyen terme. Les donateurs internationaux se tiennent prêts à injecter des sommes importantes mais exigent que le pays effectue des réformes. Il s'agit de réduire le déficit et d'assainir les finances publiques, tout en mettant en place un système de gouvernance transparent et crédible. C'est à chaque fois le message délivré lors des grand-messes de donateurs destinées à sauver le pays du désastre. Ces réunions ont lieu en 2001 (« Paris I »), en 2002 (« Paris II »), en 2006 (Paris III) et en 2018 (CEDRE). Mais la classe politique libanaise, empêtrée dans ses blocages – à l'image du vide institutionnel

La classe politique libanaise se montre incapable de mettre en place les réformes requises par les donateurs internationaux

qui prive le pays de président entre 2014 et 2016 –, se montre incapable de mettre en place les réformes requises (4). La manne espérée, dont 11 milliards de dollars promis lors de la conférence CEDRE, se fait toujours attendre, faute notamment d'un feu vert du Fonds monétaire international (FMI).

Jusqu'en 2015, à défaut d'une aide multilatérale, le Liban pouvait compter sur des injections périodiques d'argent frais en provenance d'Arabie saoudite et d'autres pays du Golfe (les Émirats arabes unis et le Qatar, en particulier). Un milliard de dollars par-ci, un milliard de dollars par-là permettaient au

pays de jongler avec ses échéances, notamment ses remboursements de créances – mais l'accession au trône du roi Salman Ibn Saoud et surtout la montée en puissance de son fils, Mohammed Ben Salman (MBS), rapidement promu au rang de prince héritier, changent la donne. En janvier 2016, les tensions avec l'Iran montent d'un cran. L'exécution par le régime saoudien de dignitaires chiites de l'est du royaume provoque des émeutes antisauoudiennes en Iran, que le gouvernement libanais, attentif à ses propres équilibres internes, refuse de condamner. En représailles, la monarchie saoudienne annule un

Abonnez-vous à *Manière de voir* ... et contribuez à l'indépendance du Monde diplomatique

- 1 an - 6 numéros pour 39 €
- 1 an - 6 numéros + 1 an d'accès au Monde diplomatique en version numérique pour 64 €

Coordonnées :

RMV20BA174

M. M^{me}

Nom

Prénom

Adresse

Code postal [][][][][][]

Ville

Courriel

(indispensable pour l'accès numérique)

J'accepte de recevoir des offres du Monde diplomatique : Oui Non

J'accepte de recevoir des offres des partenaires du Monde diplomatique : Oui Non

À renvoyer, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre du Monde diplomatique SA, à l'adresse suivante :

Manière de voir
Service abonnements
A2400 62066 Arras cédex 9

Pour tout autre moyen de paiement, rendez-vous sur notre site : www.monde-diplomatique.fr/abomdv ou téléphonez au 03-21-13-04-32 (du lundi au vendredi, de 9 heures à 18 heures)

Offre réservée à la France métropolitaine, valable jusqu'au 28/02/2021 ; pour l'étranger, merci de nous consulter. En retournant ce formulaire, vous acceptez que Le Monde diplomatique, responsable de traitement, utilise vos données pour les besoins de votre commande, de la relation client et de la gestion des réclamations et, en fonction de vos choix, d'actions marketing sur ses produits et services et/ou ceux de ses partenaires. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 06/01/1978 modifiée et au RGPD du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de modification, de portabilité, de suppression et d'opposition au traitement de vos données, que vous pouvez exercer à l'adresse suivante : DPO - 67/69 avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris. Pour toute réclamation, www.cnil.fr

Le Monde diplomatique SA - RCS Paris B400 064 291



financement de 4 milliards de dollars promis à l'armée libanaise. D'autres mesures de rétorsion, telles que l'interdiction faite à ses ressortissants de se rendre au Liban, seront imposées par Riyad ainsi que par d'autres États du Golfe. En 2017, le premier ministre Saad Hariri est convoqué et retenu en Arabie saoudite, où il sera exigé de lui qu'il annonce sa démission (*lire l'encadré page 84*).

La chute du système bancaire national

Les monarchies de la péninsule arabique refusant d'assurer les fins de mois du pays du Cèdre, sa situation financière devient de plus en plus en plus précaire. La banque centrale multiplie les opérations d'« ingénierie financière », en réalité des tours de passe-passe destinés à aspirer dans des conditions opaques un maximum de dollars. L'institution monétaire jongle aussi avec les manœuvres comptables, mais les taux d'intérêt sur les dépôts continuent de monter en flèche. Dès lors, les banques commencent à rationner les retraits en devises. En octobre 2019, M. Salamé, qui vient d'être, pour la énième fois, sélectionné par la revue *Global Finance* comme l'un des meilleurs banquiers centraux du monde (5), fait partie d'une délégation de la dernière chance qui tente sans succès de convaincre les dirigeants des Émirats arabes unis de renflouer l'économie libanaise.

Un événement d'apparence anodine provoque souvent l'effondrement des pyramides de Ponzi. Le 17 octobre 2019, l'annonce surprise d'une taxe sur les appels via l'application WhatsApp suscite des protestations massives. Dans l'ensemble du pays, des foules se rassemblent et, aux cris de « Thawra » (« Révolution »), réclament le départ de l'ensemble de la classe politique. À la suite de grèves et de manifestations, les banques ferment leurs portes pendant deux semaines. Dès la réouverture, l'évidence est là : les dépôts ne sont plus accessibles et le système bancaire est en faillite. Le gouverneur de la banque centrale, si longtemps porté aux nues, est partout conspué.

Ibrahim Warde

(4) Cf. Karim Émile Bitar, « Le Liban entre réformes improbables et révolution impossible », *L'Orient-Le Jour*, Beyrouth, 19 octobre 2019.

(5) Gordon Platt, « Report cards 2019 : Return to easing street », *Global Finance*, New York, 10 octobre 2019.

Par la bande

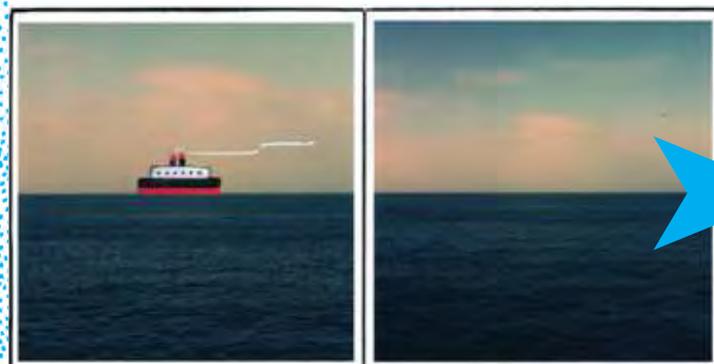
Chère B.

Création originale de Mazen Kerbaj pour *Manière de voir*

« **L**a catastrophe de cet été, je l'ai vécue intensément par téléphones et écrans interposés. Je l'ai vécue comme si j'étais sur place. Mais je n'étais pas sur place. Ce qui fait que je l'ai vécue aussi avec un sentiment de culpabilité énorme », raconte Mazen Kerbaj, qu'on ne présente plus ici. Parce qu'on l'a déjà fait : auteur d'un très beau récit sur Beyrouth dans le hors-série du *Monde diplomatique* en bande dessinée (2010) et de pages sur les drogues dans un numéro précédent de *Manière de voir*, le trompettiste et artiste visuel (« Je déteste ce mot, mais je ne trouve pas mieux pour parler de ma pratique de la bande dessinée et du dessin, les installations, la performance visuelle... ») a déjà subi les affres de la biographie diplomatique. On se contentera donc de rappeler qu'il est, notamment, l'un des plus importants auteurs de bande dessinée actuels.

« Il y a beaucoup de choses qui se passent ici ; ça crée une sorte d'émulation qui me va bien. Ce qui se passe au niveau de la musique improvisée et expérimentale est vraiment exceptionnel », raconte le nouveau Berlinois, qui l'est demeuré après une résidence musicale en 2016. « Je reste concerné bien sûr par tout ce qui se passe au Liban, mais j'ai aussi un certain détachement car je suis moins affecté par la plupart des saloperies qui s'y passent. » Quand il ne culpabilise pas, l'exilé remplit anxieusement sa liste de projets : « la composition de la musique d'une pièce de théâtre ; la création de mon premier film (basé probablement sur ma pratique du dessin en mouvement, de la musique et du son) ; un nouveau solo de trompette qui sera en même temps une composition pour d'autres musiciens ; et bien sûr le chapitre IV d'Antoine (et les suivants) ». Antoine, dont les épisodes sont régulièrement égrenés par les éditions libanaises Samandal et qui raconte cette guerre civile pendant laquelle deux Kerbaj ont vu naître leur troisième enfant...

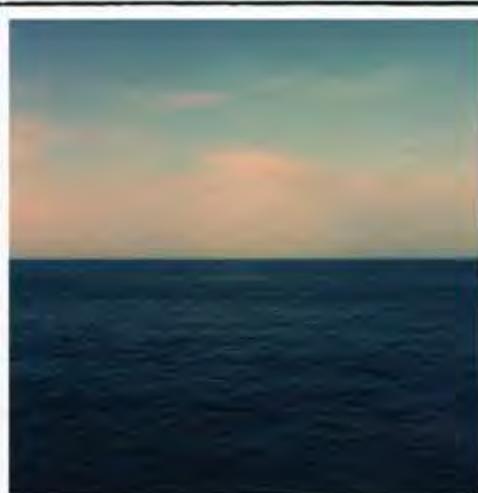
Guillaume Barou



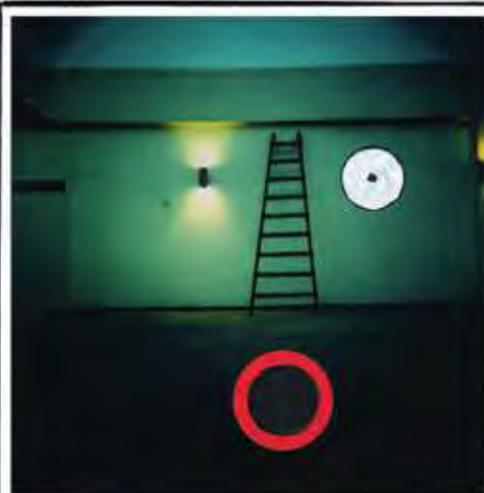
Chère B.



Voilà bientôt six ans que nous vivons séparés



Et je n'en finis toujours pas d'en finir avec toi



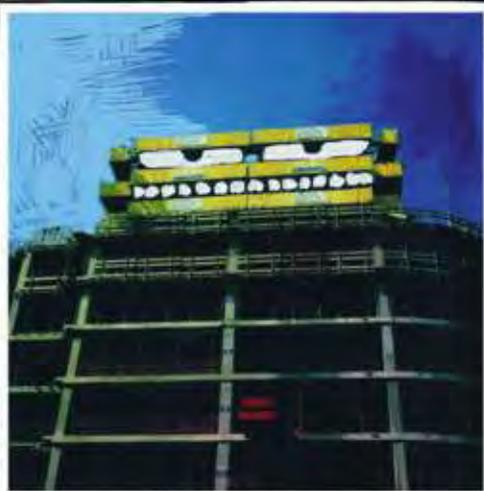
Tu continues à me manquer après tout ce temps C'est très douloureux



Ton odeur me manque Tu le crois ça?



Il m'arrive encore souvent de rêver de toi



Ça finit toujours en cauchemar Et je me réveille en sueur



Quand je suis réveillé Tu hantes sans cesse mon esprit



Tu m'apparais partout



Et je me plais à penser qu'on finira par se remettre ensemble un jour



Et je me souviens des bons moments qu'on a passés ensemble



Puis je me souviens des mauvais moments qu'on a passés ensemble



Tous les mauvais moments Dans le désordre



Je me souviens de tout le mal que tu as pu me faire De ton éternelle indifférence



Je n'arrive toujours pas à comprendre comment tu fais pour continuer à vivre sans moi



Qu'importe Ton souvenir s'en va inexorablement Et je suis bien loin aujourd'hui



J'ai si bien fait de te quitter Oui, j'ai bien fait J'ai très bien fait



Mais je m'en veux aussi un peu Je t'ai abandonnée à ton sort



Tu commences déjà à ne plus me manquer C'est très douloureux

MAREN - Berlin, le 21 octobre 2020



DANS LES ARCHIVES /// MAI 2000 /// PAR HENRY LAURENS *

Dans la tourmente de la guerre des frontières

Relativement épargné depuis 1949 par les combats frontaliers entre Israël et les États arabes, le Liban devient après le conflit de 1967 la base arrière des combattants palestiniens. Le sud du pays se retrouve dans le viseur de Tel-Aviv, déterminé à mettre au pas la région. À partir de 1985, cependant, les Israéliens se heurteront à la guérilla du Hezbollah.

Dès les années 1920, les pays arabes se sont sentis menacés par les revendications territoriales sionistes sur la Transjordanie, sur le Golan et sur le Liban sud. Défaits à cause de leur impréparation manifeste lors de la guerre de 1948-1949, ils se sont montrés prêts, lors des négociations de 1949, à un compromis fondé sur l'échange de la terre – Israël renoncerait à ses conquêtes et reviendrait au plan de partage voté par l'Organisation des Nations unies (ONU) en novembre 1947 – contre la paix. Mais la position défendue par le gouvernement de David Ben Gourion était « la paix contre la paix ». L'avenir du programme d'expansion sioniste restait ouvert.

La situation de ni guerre ni paix qui suivit les accords d'armistice de Rhodes de 1949 entre Israël et ses voisins devint rapidement intenable. Les arrangements avaient été conçus comme des mesures temporaires d'ordre strictement militaire ne créant pas de droits politiques ou territoriaux. Leur prolongation forcée engendra un conflit de type nouveau, la guerre des frontières.

À l'origine, cette guerre a deux composantes distinctes. D'abord les actions des armées régulières autour de territoires dont le statut n'a pas été tranché par les accords d'armistice; ainsi, paradoxalement, les différentes « zones démilitarisées » deviennent des espaces d'affrontements entre soldats israéliens et arabes. Ensuite les infiltrations de réfugiés palestiniens qui cherchent à revenir dans leurs foyers, ou à récupérer leurs biens, voire tout simplement à se rendre de la bande de Gaza en Cisjordanie à travers les lignes d'armistice. L'armée israélienne, chargée de maintenir les

faits accomplis créés en 1948-1949 et d'empêcher tout retour des réfugiés, répond en tirant sans discrimination ou en exécutant les infiltrés faits prisonniers. Dès 1950-1951, ces infiltrations se transforment en opérations militaires de commandos improvisés, les premiers fedayins, qui s'en prennent à la population civile israélienne.

La frontière libanaise est alors calme et les seuls incidents sont dus à des affaires de contrebande. La frontière syrienne au contraire est un lieu particulièrement chaud, mais les combats n'y concernent que les armées régulières. Dans cette guerre des frontières, les États arabes ne contrôlent pas les activités des premiers fedayins. Leur emprise sur la population est encore trop faible et ils sont obligés plutôt de laisser faire, d'autant qu'il leur est politiquement et idéologiquement difficile de s'opposer aux actions des commandos. Leurs intérêts étatiques se concentrent sur la défense des lignes d'armistice face aux empiètements israéliens (1).

Du côté israélien, on retrouve une ambiguïté permanente : le refus arabe est assimilé à une volonté de ne pas accepter l'existence de l'État d'Israël et à une menace permanente pour sa sécurité et celle de sa population. Dans le même temps, le programme territorial sioniste n'est pas achevé et le gouvernement israélien profite du manque de clarté des accords d'armistice pour imposer des faits accomplis sur le terrain.

Vers 1952-1953, la guerre des frontières s'intensifie et l'armée israélienne, occupant des positions trop statiques, se retrouve en situation d'infériorité. David Ben Gourion et ses exécutants, dont Moshe Dayan (qui devient chef d'état-major en 1953), établissent une nouvelle stratégie : la priorité est donnée aux troupes de choc, notamment aux commandos parachutistes extrêmement mobiles. Désormais, leurs objectifs seront moins militaires (armées arabes ou bases supposées de fedayins) que civils : il s'agit de porter des coups très durs aux infrastructures économiques et de frapper la population afin de forcer l'État arabe à se charger de la répression des fedayins à la place des Israéliens. Les termes-clés sont : représailles et dissuasion.

Épargné pratiquement par la guerre des frontières jusqu'en 1968, le Liban a pu conserver un régime libéral et

* Professeur au Collège de France.



Paolo Pellegrin ////

La « porte de Fatima », poste-frontière entre Israël et le Liban sud. Un enfant s'enfuit après avoir jeté une pierre du côté israélien

une société ouverte grâce à sa faible militarisation. Certes, il y a la tentative du président Fouad Chéhab (1958-1964) de renforcer l'État et l'armée au lendemain de la guerre civile de 1958 (lire l'article de Karim Émile Bitar page 12), mais les élites politiques traditionnelles y ont mis fin. C'est après la défaite arabe de juin 1967 que le Liban est entraîné dans le conflit : la résistance palestinienne s'implante dans le sud du pays, au moment où elle est à l'apogée de son prestige et où se constitue, avec des objectifs propres, un Mouvement national libanais allié essentiel des Palestiniens.

Un lourd prix à payer

Tel-Aviv réagit sur la base de ses deux principes, représailles et dissuasion. Mais au lieu d'obtenir une mise au pas des fedayins (les tentatives de l'armée libanaise en ce sens sont infructueuses) au prix de la constitution d'un État libanais fort, il provoque l'effondrement de cet État dans la violence confessionnelle, qui se transforme en guerre civile en 1975. L'heure de vérité sonne en 1976 : l'armée syrienne intervient contre les Palestiniens et leurs alliés du Mouvement national. Elle risque de s'installer dans le Liban sud et de modifier ainsi les données stratégiques et les rapports de forces. En fixant des « lignes rouges » aux troupes de Damas et en leur interdisant le Liban sud, Israël sauve... l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) de la destruction. Il permet aussi la reprise ultérieure de la guerre civile et empêche la constitution d'un État fort syro-libanais. Ce choix décisif signifie la continuation de la guerre des frontières.

Dès lors, le prix à payer pour les Israéliens va devenir de plus en plus en lourd : intervention militaire jusqu'au fleuve Litani au printemps 1978, suivie de la mise en place d'une zone de sécurité qui ne résout rien ; guerre du

Liban de 1982, qui aura pour conclusion l'extension considérable de la zone de guérilla puis un retrait honteux de l'armée israélienne jalonné de massacres confessionnels. L'immixtion permanente des Israéliens au Liban se solde par la mise à l'écart des Palestiniens, marginalisés, et par un engagement croissant de la communauté chiite dans la résistance armée. Alors qu'Israël n'arrive pas à se faire reconnaître comme acteur légitime sur la scène libanaise, la Syrie multiplie les succès.

Après les accords de Taëf de 1989 et la reconstitution de l'État libanais sous tutelle syrienne, Tel-Aviv est confronté à un nouveau dilemme : laisser le Liban rétablir sa souveraineté sur le Sud – au prix de l'acceptation sans contrepartie de la victoire syrienne – ou maintenir les lignes rouges signifiées aux armées syrienne et libanaise. En choisissant la seconde option, Israël permet la survie du Hezbollah comme seule milice libanaise combattante. La guerre des frontières continue. De plus, comme l'avait déjà fait l'OLP en 1981-1982, le Hezbollah se permet de lui emprunter la formule « représailles-dissuasion ». En infligeant aux Israéliens des pertes civiles à chaque fois que ces derniers s'en prennent aux civils libanais, le Hezbollah force l'armée israélienne à une lutte purement militaire, dans laquelle les troupes d'occupation combattant une guérilla ont nécessairement le dessous (2). Les gouvernements israéliens ont essayé de se sortir de cette situation en cherchant à terroriser les populations civiles libanaises par des opérations militaires de grande envergure (« Règlement de comptes » de 1993, « Raisins de la colère » de 1996), mais ils ont obtenu le résultat inverse : l'accord indirect de cessez-le-feu, conclu avec le Hezbollah le 26 avril 1996, légitime la résistance de la guérilla contre les forces d'occupation. ■

(1) Quand on lit les rapports des observateurs de l'ONU des années 1950, on est frappé par le grand nombre de cas où les Israéliens sont tenus pour responsables des incidents et généralement dans un contexte proprement territorial.

(2) Lire Marina Da Silva et Walid Charara, « Résistance obstinée au Liban sud », *Le Monde diplomatique*, novembre 1999.

LES DÉFIS DU SUD LIBÉRÉ

Le 24 mai 2000, Israël évacue le Liban sud après vingt-deux ans d'occupation. Perçu comme la victoire de Hezbollah, ce retrait ne règle pas tous les problèmes. Malgré l'absence d'effusion de sang entre les communautés, le sort des citoyens accusés de collaboration avec l'ennemi – des chrétiens, pour la plupart – nourrit notamment les interrogations.

PAR HANA JABER ET MOUNZER JABER *

Pressés de rentrer dans leur village, les gens sont affolés à l'idée de se tromper de direction parmi toutes ces routes champêtres

La route du retour est semée de voitures. Elles se suivent en un fil ininterrompu qui relie, dès l'aube du 25 mai 2000, au lendemain du retrait israélien, la banlieue sud de Beyrouth aux villages libérés frontaliers d'Israël. Le soleil se lève sur des paysages sans prétention, vallonnés et doux. Les voitures traversent des villages comme réveillés d'un endormissement long et lourd. Les manifestations habituelles de l'occupation ont disparu. Plus de barrages à l'entrée des différents accès : détruits par le Hezbollah, les bâtiments qui abritaient « l'administration civile » israélienne ne sont plus que des amas de pierres. Plus de voitures arrêtées

à 200 mètres du barrage, nul besoin désormais de parcourir à pied le chemin qui y mène, de subir un interrogatoire et une fouille en règle, et de remonter dans un véhicule immatriculé par l'administration de l'occupation. À l'entrée de Beit Yahoun, on peut même lire, sur une immense pancarte, un message signé par la Résistance islamique : « *Entrez-y en paix, tranquilles.* » Cet extrait du Coran, se référant à l'entrée au paradis, ravive, par sa sérénité même, les souvenirs de morts, de massacres et de pratiques iniques, qui surgissent sur les langues de tous ceux qui, croisés sur le chemin, n'attendent pas d'être invités à parler.

Mais comment reconnaître, parmi toutes ces routes champêtres, celle qui ramène chacun dans son village ? Pressés de rentrer chez eux, les gens sont affolés à l'idée de se tromper de direction. L'impatience de revoir son quartier et sa maison est telle que, fixé sur sa destination finale, on jette un œil à peine attentif aux foules « d'étrangers » venus voir

des lieux symboles de la résistance et de l'occupation : la prison de Khiam, que d'anciens prisonniers retrouvent et font méticuleusement visiter [elle sera détruite par l'aviation israélienne lors de la guerre de 2006], ou encore la fameuse « sûreté 17 » à Bint Jbeil, réputée pour ses interrogatoires musclés.

Euphoriques et hagards, les gens sont aussi inquiets. Certes, la libération s'est faite dans un contexte de paix civile incontestable, sans règlements de compte intercommunautaires, contrairement aux spéculations sur l'avenir de cette région, que l'on imaginait à feu et à sang après le retrait israélien. S'il est vrai que la maison du général Antoine Lahad, chef de l'Armée du Liban sud (ALS) – la milice supplétive d'Israël – a été brûlée, que la radio La Voix du Sud a été complètement mise à sac et démantelée, que la statue de Saad Haddad, le prédécesseur de Lahad, a été brisée, que les tombes de certains collaborateurs ont été profanées à Bint Jbeil, les

Paolo Pellegrin // Dans les studios d'Al-Manar, la chaîne du Hezbollah, Beyrouth, 2003



MAGNUM PHOTOS

* Respectivement chercheuse, spécialiste du monde arabe, et historien.

débordements restent néanmoins dérisoires au regard de la durée de l'occupation – vingt-deux ans –, du passif communautaire sanglant qui divise certains villages (1), des conflits non moins sanglants à l'intérieur des partis politiques, et de l'ampleur des pratiques miliciennes sous occupation.

La peur de l'ennemi a été remplacée par la crainte d'être lynché par les siens, notamment dans les villages chrétiens, accusés d'une collaboration dont ils sont pourtant loin de remporter la palme. Néanmoins, malgré les visites continues des délégations de bons offices du Hezbollah et les rencontres avec les notables chrétiens et les chefs de paroisse des différents villages, et malgré les appels répétés du président Émile Lahoud à «*rester dans le giron de la légalité libanaise*», la confiance ne règne pas. Certains villages chrétiens sont quasiment vides : à Rmeich, 1700 personnes (hommes, femmes, enfants) se sont réfugiées en Israël,

Dibl ne compte pas plus d'une dizaine d'habitants, et Qleï'a n'est peuplée que de vieillards et de peu d'enfants. Au total, 7000 Libanais, collaborateurs et leurs familles, dont une écrasante majorité de chrétiens, ont eux aussi passé la frontière.

La peur de la justice populaire et du lynchage public dont la fuite vers Israël est la conséquence directe pose d'entrée de jeu deux questions majeures : celle du statut de

Se posent désormais deux questions majeures : celle du statut de la collaboration et celle du rôle de l'État dans la région

la collaboration dans le contexte de la guerre civile libanaise, et celle du rôle de l'État dans une région libérée par une force non étatique.

Inscrite dans le contexte d'une guerre civile meurtrière dans laquelle villages frontaliers musulmans et chrétiens se livrent

à des combats impitoyables, l'occupation israélienne du sud du Liban intervient en mars 1978. Élargie après l'invasion du Liban en 1982 et les retraits israéliens successifs qui se sont achevés partiellement, le

10 juin 1985, la zone occupée forme dès lors un «*cordon de sécurité*» protégeant le nord d'Israël, recouvre 1200 km² (800 km² en 1978) et compte une population initiale de 600 000 personnes, qui n'a cessé de décroître pour atteindre 65 000 à 70 000 à la veille de la libération.

Israël demande au commandant Saad Haddad de constituer une armée qui lui soit alliée (2). Ainsi se crée, le 17 mai 1978, l'Armée du Liban libre (ALL), qui prend le nom d'Armée du Liban sud (ALS) avec l'arrivée à sa tête du général Antoine Lahad, le 4 avril 1980. Si la charpente de cette force armée est initialement chrétienne maronite, la politique israélienne ultérieure, s'employant à jouer des rivalités entre les villages et des conflits claniques en leur

(1) Premier conflit, en octobre 1976 entre Hanine, chiite, d'un côté, Dibl et Rmeich, chrétiens, de l'autre, suivi d'un second conflit en juillet 1977 entre Yarine et Marwahine, chiites, et Alma Shaab et Rmeich, chrétiens.

(2) Saad Haddad contrôle l'ALL de 1978 à 1984, date à laquelle il meurt d'un cancer.



sein, réussit, notamment durant les années 1980, à rééquilibrer le dosage communautaire de cette armée (3 000 hommes au total), et à former un appareil musulman qui ne manque à aucune des missions qui lui sont confiées, au point de pouvoir se passer, dans bien des circonstances, des éléments chrétiens.

Parallèlement, pour fidéliser ses éléments armés dans un contexte de collaboration et de chômage, Tel-Aviv établit un système de parrainage, qui octroie à l'entourage des militaires le droit de travailler en Israël, et leur réserve les emplois dans les institutions qui lui sont rattachées, à l'intérieur et à l'extérieur du territoire libanais. Les premières offres de travail en Israël ont été faites deux ans avant l'occupation, dès le 1^{er} août 1976,



Marcel Khalifé et le « blasphème »

En 1995, pour son album *The Arabic Coffe Pot*, le célèbre chanteur et joueur de oud Marcel Khalifé, figure engagée de la gauche libanaise, et auteur entre autres de *Dummi* (Mère) et *Rita wal Boundouqiya* (Rita et le fusil), enregistre *Ana Youssef, ya Abi* (Je suis Joseph, Ô Père) tirée d'un poème de Mahmoud Darwich (1992). La chanson – comme le poème – contient un court passage d'un verset coranique : « *Père, j'ai vu en songe onze astres ainsi que le soleil et la lune se prosterner devant moi.* » Dans le Coran, le prophète Youssef – qui correspond au Joseph de l'Ancien Testament – symbolise la vertu et l'intelligence de l'homme droit menacé par la méchanceté, l'ignorance et la jalousie. À peine le CD sorti, la Sécurité générale dépose plainte contre l'artiste. L'action en justice est très vite appuyée par le mufti sunnite Mohamed Rachid Qabbani qui dénonce une atteinte au Livre sacré et un « blasphème ». Mais le gouvernement de Rafic Hariri bloque la procédure. Quatre ans plus tard, fraîchement nommé juge d'instruction de Beyrouth, M. Abdel Rahmane Chéhab, sunnite également, la relance. Dans son acte d'accusation, il déclare le chanteur coupable d'atteinte aux valeurs religieuses. En novembre puis en décembre 1999, Marcel Khalifé se retrouve au tribunal. Il encourt une peine de six mois à trois ans de prison. L'affaire fait grand bruit et provoque l'indignation du monde de la culture libanaise. Dans les pays arabes, où il est connu de tous les écoliers pour sa chanson *Mounadhiloune* (Militants), les pétitions de soutien se multiplient, y compris en Syrie. Le poète palestinien Mahmoud Darwich dénonce de son côté une atteinte à l'art et à la liberté de création. Et si les autorités religieuses sunnites persistent dans leur condamnation, l'ouléma chiite Sayed Mohammed Hussein Fadlallah considère que Marcel Khalifé n'a pas porté atteinte aux valeurs de l'islam. Le jour du procès, à l'extérieur du bâtiment, une foule entonne la chanson incriminée et reprend en boucle des airs révolutionnaires en soutien à l'accusé. « *Je comparais devant un tribunal ne sachant plus si ce prétoire sera le symbole de la victoire des libertés ou celui de la défaite de l'avenir* », déplore le chanteur. Finalement, le juge Ghada Bou Karroum, déclare Marcel Khalifé innocent des charges retenues contre lui, estimant qu'il a « *chanté le poème avec gravité et mesure qui révèlent une profonde perception de l'humanisme exprimé dans le poème orné de la phrase sacrée* ».

A. B.

par la Régie du Tabac à Safad, mais la pratique de l'emploi et du parrainage par l'ALS devient systématique à partir de 1987, lorsque l'État libanais cesse de réceptionner et de racheter les récoltes des cultivateurs de tabac, sur trois saisons agricoles successives. Le nombre de travailleurs libanais en Israël passe alors de 1 535 personnes (2 300 en 1989, 3 000 en 1994) à 4 000 personnes en 1996.

Dans ce contexte, les habitants se perçoivent comme des victimes, consentantes et grassement récompensées pour certaines, mais victimes tout de même, d'une logique de contrôle implacable et en spirale qui ne peut que conduire à la collaboration. Le retrait anticipé des forces israéliennes, à l'insu même d'une ALS déroutée, mène Antoine Lahad au constat cinglant de « *vingt-quatre ans de collaboration anéantis en vingt-quatre heures* ». Israël abandonne habitants et éléments de base de l'armée à leur triste sort.

Un sort qui inquiète d'autant plus les villages chrétiens que les réclamations impatientes, dont le clergé se fait l'écho (3), d'envoyer d'urgence des forces légales – sinon l'armée, du moins la gendarmerie libanaise et les forces de sûreté intérieure – demeurent sans réponse tangible. La justice prononce à l'égard des accusés de collaboration avec l'ennemi des peines jugées trop indulgentes par le Hezbollah et les familles des victimes, ce qui donne parfois lieu à des lynchages isolés.

Comblent le vide sécuritaire

Le Hezbollah, à qui le pouvoir central doit le retour « dans le giron de la légalité » des territoires occupés, se trouve de facto assigné à remplir ce vide sécuritaire, que les forces légales n'ont pas encore comblé plusieurs semaines après le retrait israélien. Pourtant, lors du meeting organisé à Bint Jbeil par le Hezbollah et qui a regroupé 100 000 personnes, dont le ministre des affaires étrangères iranien, son secrétaire général, le cheikh Hassan Nasrallah, se défend fermement de remplir ce rôle. Cette même position est confirmée par son adjoint le cheikh Naim Al-Kassem : « *Le Hezbollah n'est pas une force de sécurité, et ne peut pénétrer la sphère des conflits internes en tant que force de pression.* » Il ajoute : « *Nous avons tout de même apporté une contribution importante sur ce chapitre, pour que la situation ne déborde pas.* »



Malgré son entrée triomphale et son rôle incontestable, le Hezbollah ne contrôle pas pour autant l'intégralité de la zone libérée. Les tendances politiques impliquées dans la résistance (gauche libanaise, Amal, Hezbollah) font tout pour éviter une implosion. Elles s'alignent de ce fait sur les positions officielles libanaise et syrienne qui prétendent calmer la situation pour résorber les effets du retrait israélien. Si le Hezbollah est devenu incontestablement le premier parti chiite, il ne réussit pas pour autant à se transformer en un cadre global et fédérateur de la résistance dans le sud du pays. De fait, celle-ci a revêtu, au fil des ans, une parure islamique dont il lui est devenu difficile de se départir. Assez rapidement, à la fin des années 1980, les opérations de résistance engagées par les partis de la gauche dès 1982, qui culminent avec la tentative d'assassinat d'Antoine Lahad par Soha Béchara le 7 novembre 1988 (lire l'article de Marina Da Silva page 58), cèdent le pas à celles organisées par les islamistes et plus particulière-

ment par le Hezbollah, dont la première opération spectaculaire a lieu le 30 décembre 1985, provoquant la mort de deux soldats israéliens.

À partir de la fin des années 1980, la résistance est incontestablement islamique, dirigée par un Hezbollah qui, appuyé sur un réseau social que ses institutions (écoles, centres de santé, associations, etc.) contribuent activement à alimenter, n'a jamais cessé d'afficher son objectif majeur : la libération du sud du pays. Pourtant, avec les perspectives de libération, puis le retrait israélien, il devient mystérieusement muet sur l'étape à venir, la reliant imperturbablement au tracé des frontières avec Israël, à la Palestine et au Golan.

Hana Jaber et Mounzer Jaber

(5) L'archevêque des grecs orthodoxes à Marjayoun demande que « l'État avec tous ses symboles soit présent », de même que l'archevêque des grecs catholiques se plaint de la « rigidité intellectuelle chez les gens qui ne peuvent pas faire la différence entre la collaboration et le besoin ». Cf. Al Nahar, Beyrouth, 25 mai 2000.

Paolo Pellegrin // L'ancienne prison israélienne de Kham au Liban sud était devenue un musée. Ci-dessus, en 2001, un ancien détenu la fait visiter, il raconte comment les prisonniers étaient torturés. L'aviation israélienne l'a par la suite détruite en 2006

CAMÉRA AU POING

Fraîchement sorti du conflit de 1975-1990, le Liban signe son retour sur la scène cinématographique avec plusieurs œuvres, quoique disparates, qui retiennent l'attention à l'époque. Ancrées dans la réalité des souffrances vécues par tout un peuple, elles témoignent de la nécessité d'entretenir la mémoire des « années noires » pour mieux l'exorciser.

PAR SIMONE BITTON *

Au milieu des années 1990, la surprenante et soudaine profusion de films libanais ne peut que réjouir ceux qui voudraient voir Beyrouth redevenir un pôle culturel. Pour la plupart d'entre eux, ils sont le fruit de coproductions entre leurs auteurs (fonctionnant comme réalisateurs-producteurs) et des financiers européens. Disparates par leur forme comme par leur contenu, présentant d'inégales qualités artistiques, ces œuvres s'imposent cependant comme le signe évident d'une volonté de réaffirmation identitaire.

Les réalisateurs de la génération militante, celle du soutien aux Palestiniens et de l'implication dans la guerre civile, font dorénavant figure de vétérans cherchant à communiquer leur expérience à la génération des enfants de la guerre. C'est ainsi que, dans *Il était une fois Beyrouth*, Jocelyne Saab met en scène deux très jeunes comédiennes avec lesquelles elle explore un trésor d'archives cinématographiques conservées dans un vieux cinéma. Ville cinématographique par excellence, décor de prédilection du cinéma orientaliste des années 1930 jusqu'aux films engagés des années 1980, en passant par les comédies

musicales arabes des années 1950 et les séries B américaines des années 1970, tout ce que fut Beyrouth et son imagerie se déroule devant les yeux des deux jeunes filles. Sans doute trop ambitieux, le dispositif original élaboré par la réalisatrice ne fonctionne malheureusement pas toujours. Sa formidable recherche d'archives nuit presque à

son film. On se laisse fasciner par les images et on perd le fil de la démonstration historique.

Autre vétéran du film politique libanais, Jean Chamoun signe un portrait classique, sobre mais très fort d'une femme médecin de la région de Nabatieh. Fidèle à lui-même, Chamoun donne la parole aux oubliés du Liban. *Otages de l'attente* a le mérite de nous faire sortir de Beyrouth et de nous rappeler la tragédie vécue par la population du Sud, martyrisée par des bombardements israéliens quasi quotidiens. « *Avant la guerre, je n'avais pas besoin de canne pour marcher* », déclare une vieille femme. Et on additionne mentalement les années de carnage.

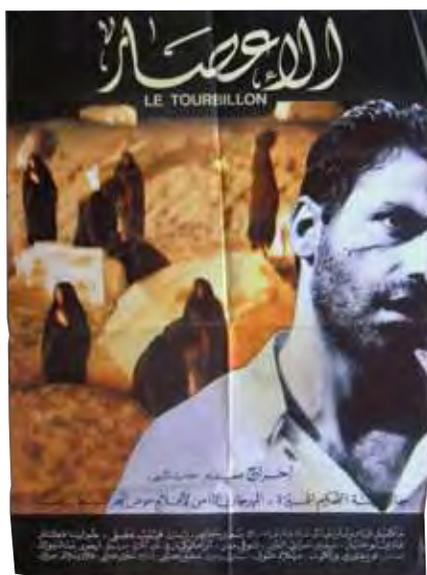
Des exilés en mal de retour

Non, la guerre n'est pas terminée, et ce sont toujours les faibles et les humbles qui continuent d'en payer le prix, tandis que les flonflons de la « drôle de paix » couvrent les cris d'angoisse des réfugiés palestiniens abandonnés à leur triste sort et des paysans libanais qui s'accrochent toujours à leur terre labourée par les obus. On est frappé par la dignité et la beauté du personnage principal choisi par Chamoun, même si on aurait souhaité que ce caractère presque trop parfait d'abnégation soit parfois bousculé et poussé dans ses retranchements.

Le cinéaste libanais des années 1990 est généralement un exilé en mal de retour. Plusieurs jeunes réalisateurs, munis d'un bagage cinématographique acquis à Bruxelles, à Paris ou à Moscou, consacrent leurs premiers mètres de pellicule à explorer l'état d'apesanteur de personnages naviguant à mi-chemin entre l'exil et le pays dévasté de leur enfance.

Malgré son évidente sincérité, le premier film de la réalisatrice Dima El Joundi est un exemple presque caricatural de ce phénomène. Récit-confession des retrouvailles de l'auteure avec sa sœur (qui, elle, est restée au Liban pendant la guerre), *Entre nous deux Beyrouth* est ponctué de monologues parfois plats. C'est dommage, car certaines séquences, comme celle où un jeune homme avoue que la guerre lui manque, dénotent d'un réel talent à témoigner de la complexité psychologique de ses compatriotes.

Affiche du film de Samir Habshi *Le Tourbillon*, 1992



* Cinéaste.

« Nahla », film élegiaque



Plus ambitieux mais beaucoup moins sensible, *Un retour à Beyrouth*, de Jean-Claude Codsì, aborde le thème de la réconciliation par le biais d'une histoire d'amour peu crédible entre un musicien à la dérive et la veuve d'un chef de milice, le décor du coup de foudre étant fourni par le casino du ferry Chypre-Jounieh, le bateau du retour. Mais, parallèlement à ces coups d'essai trop narcissiques, deux autres œuvres donnent leurs lettres de noblesse à ces « films du retour ». *Liban : bout à bout*, d'Olga Nakkas, est un documentaire remarquable de modestie, de sensibilité et d'intelligence. Exilée en Europe pendant toutes les dernières années de guerre, la réalisatrice a la pudeur et l'honnêteté de s'effacer devant ses interlocutrices, ses amies d'enfance qui lui racontent tout simplement ce qu'elles sont devenues. Non, la guerre ne manque pas à ces femmes meurtries, mais la médiocrité de la « drôle de paix » qu'on leur propose valait-elle la perte de leur jeunesse, le flétrissement de leurs élans, l'horizon bouché de leurs enfants ?

Quant au premier long-métrage de Samir Habshi, *Le Tourbillon*, c'est la vraie révélation. Fortement imprégné du savoir-faire soviétique acquis par son auteur lors de ses études à Moscou, c'est un film puissant, aux images parfois insupportables de violence, qui révèle un grand cinéaste du désespoir. Film initiatique (un jeune homme décide de rentrer au pays après avoir vu les images de l'explosion d'une voiture piégée à la télévision. Peu à peu, il se laisse entraîner dans l'engrenage et abat le milicien qui a tué son meilleur ami), cette œuvre ne véhicule nulle image nostalgique du passé, nulle justification a posteriori de la violence, nul apitoiement sur soi-même. Habshi s'est attaqué au travail du deuil, a filmé la mort et en est sorti victorieux. À l'époque, *Le Tourbillon* obtient d'ailleurs un certain succès public et commercial à Beyrouth, bien qu'il y soit projeté amputé de deux de ses plus belles séquences : l'apparition radieuse d'un chrétien milicien dans une église villageoise jonchée de cadavres, et la séquence finale où le héros vide son chargeur en direction du ciel. Les censeurs, qui n'ont pas été choqués par le spectacle de la déchéance des hommes, n'ont pu supporter le blasphème. ■

En 1973, un documentaire de Farouk Beloufa sur la guerre de libération algérienne déplaît. La commission de censure remonte les images et en tire un film anonyme très différent. Après un séjour au Caire et à Beyrouth, le réalisateur algérien tourne *Nahla ou la Ville qui sombre* (1), qui sort en salles en 1979. Alors que se profile la guerre civile, Larbi, un photographe algérien, découvre la capitale libanaise. Parallèlement, des producteurs essaient de propulser une jeune chanteuse, Nahla, sur le devant de la scène, espérant lui faire prendre la place laissée par la mort récente de la grande dame de la chanson arabe, l'Égyptienne Oum Kalthoum. Dans un récit heurté et sans héroïsme, un groupe d'amis se disloque, puis se retrouve. Le film est un poème choral, empreint de nostalgie et d'humanisme désabusé qui, comme le personnage-titre, garde son mystère.

En tournant son film, Beloufa garde en tête son vécu beyrouthin récent, ses silences algériens contraints. Il répétera souvent qu'avec cette fiction il se réfère à la réalité de son propre pays. Que dit-il que l'on ne puisse alors voir à Alger ? Une quotidienneté de la guerre, faite de recherche d'eau courante, mais aussi de doutes artistiques, de la vie qui continue. Les dialogues mêlent langues arabe, anglaise et française, avec un naturel éloigné du classicisme imposé aux cinéastes algériens des années 1970.

Revoir ce film en 2020 fait l'effet d'une photo de groupe, de ce qu'est et sera un certain milieu culturel libanais. M. Ziad Rahbani, fils de la célèbre chanteuse Fayrouz (*lire l'encadré page 26*), interprète un chef d'orchestre tout en signant l'envoûtante bande-son. On entrevoit la cinéaste Jocelyn Saab, l'homme de théâtre Roger Assaf, et le rôle de Nahla est tenu par la future romancière Yasmine Khat. L'ensemble du générique contribue à un effet de mise en abyme, appuyé par un dialogue constant entre fiction et réalité, avec inserts d'archives, scènes de représentations, écrans dans le cadre. À l'exception d'un travelling sur les graffitis de la ville désertée, les plans sont resserrés. La mer n'est vue qu'entre deux barres de béton, les visages de si près qu'ils sont souvent coupés, dans un enchaînement nerveux de séquences brèves et intimes. On plonge dans un monde éclaté, mouvant, avec pour fil conducteur le chant. L'ambiance est trouble, accentuée par les non-dits. Un de ses admirateurs reproche à Nahla ses « copains fascistes », sans autre précision.

Comme Larbi, le spectateur cherche des repères, entre keffieh et passe-montagne. Fasciné par trois femmes, Nahla, Hind et Maha, le photographe navigue de réunions politiques en fêtes enfumées. Leur apparente insouciance se brise le 13 avril 1975. Aux appartements où l'on dansait succèdent de grandes pièces vides toutes vitres tremblantes. Signe avant-coureur du désastre, Nahla perd sa voix. Larbi ne sait plus s'il doit rester ou rentrer dans son pays. Hind, militante palestinienne, marquée par la tragédie de Septembre noir, n'hésite pas, on la retrouve en armes. Maha prend en mains le journal où elle continue de travailler en dépit de ses désillusions politiques. Nahla et elle se croisent une dernière fois dans un hôtel de luxe. À la recherche d'une plus grande liberté d'interprétation, la chanteuse accepte une tournée « chez les princes » [du Golfe]. « *Tout ça pour ça* », lâche Maha. Ne subsiste alors que l'image clignotante et bleutée d'un flash-info, et cette voix intense, fragile, belle. Ne restera que l'art, la gratuité du chant, prêt à rompre.

Mathilde Marx, spécialiste du cinéma algérien et traductrice

(1) *Nahla ou la Ville qui sombre*, de Farouk Beloufa, 1979, 114 min, film couleurs en arabe, sous-titré en français, Algérie (RTA).

SOHA BÉCHARA, ICÔNE DE LA RÉSISTANCE

Le parcours de Soha Béchara fait d'elle une figure emblématique du combat contre l'oppression. Militante communiste dès l'adolescence, elle s'engage dans la résistance anti-israélienne à l'âge de 20 ans. Son fait d'armes, en 1988, lui vaudra de passer dix années dans la terrible prison de Khiam, contrôlée pour le compte d'Israël par des supplétifs libanais.

PAR MARINA DA SILVA *

« **C**ette fille, c'est sûr, elle commettra un jour une opération-suicide! » C'est ce que lance un homme sur son passage alors qu'elle scande des slogans avec ses camarades, le long de la rue Hamra, dans Beyrouth-Ouest, pour protester contre un nouvel assassinat par les Israéliens, dans le sud du pays, d'une figure de la résistance (1). On est en 1982. Elle a tout juste 15 ans. Son nom, Soha Béchara, ne dit peut-être plus rien aux nouvelles générations, mais pour tous ceux qui connaissent ou découvrent son histoire, elle demeurera à jamais une icône de la résistance libanaise.

Elle est née le 15 juin 1967 – quelques jours après la cruelle défaite des armées arabes qui voient Israël s'emparer notamment de la Cisjordanie, de Gaza et du Golan –, à Deir Mimas, un village chrétien du Liban sud, dans une famille de confession chrétienne orthodoxe, où le père est communiste. Elle se

* Journaliste.

souvent qu'enfant elle était allée se promener à Khiam, à quelques kilomètres, et qu'elle avait été frappée par la caserne militaire du village, héritée du mandat français, qui deviendrait plus tard un centre de détention et de torture géré par l'Armée du Liban sud (ALS) et supervisé par Israël (2), où elle passerait dix ans de sa vie, de 1988 à 1998.

Deir Mimas cessera d'être son paradis lorsque les Israéliens occuperont le Liban sud, en 1978. La guerre civile a éclaté en 1975 à Beyrouth, et la liquidation de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) est devenue un enjeu majeur sur l'échiquier politique libanais. À droite, les partis dits chrétiens, dont les Phalanges de Pierre Gemayel, et le Parti national-libéral de l'ex-président Camille Chamoun ont fait alliance avec Israël. À gauche, les partis communiste et socialiste, les chiïtes d'Amal – avant qu'ils ne se retournent contre les Palestiniens –, et plus tard le Hezbollah, soutiennent l'OLP. Pour contrôler et faire la sale besogne dans la zone occupée, Israël met en place l'ALS, une milice supplétive dirigée par Saad Haddad puis par Antoine Lahad, deux anciens hauts officiers de l'armée libanaise. Pour Soha Béchara et les siens, il est devenu – relativement – moins dangereux de rester à Beyrouth qu'à Deir Mimas. Mais chaque famille, au Sud et surtout dans la capitale, est touchée par les bombardements, les assassinats, les disparitions d'êtres chers. La jeune Libanaise, dont le prénom signifie étoile, compte et pleure ses morts également, et se révolte : « Dans la guerre civile, on ne cherche pas l'action, elle vous rattrape (3). »

Un engagement absolu

C'est d'abord au sein de l'Union des jeunes démocrates, d'obédience marxiste et anti-impérialiste, que se construisent son engagement et sa pensée. Avec ses camarades de lutte, elle ne veut pas seulement libérer son pays de l'occupation mais aussi changer le système politique, qui soumet les citoyens à la toute-puissance d'un chef de parti confessionnel, et garantir à tous les droits élémentaires au travail, à la santé, à l'éducation, à l'émancipation. Un engagement et un projet de société qui l'exposent déjà mais que Soha Béchara

Bibliographie

ÉLIZABETH PICARD, *Liban-Syrie, intimes étrangers. Un siècle d'interactions sociopolitiques*, Sindbad - Actes Sud, Arles, 2016.

Consacré au destin croisé des deux pays, cet ouvrage montre notamment comment la domination de la Syrie sur le Liban, entre 1976 et 2005, a entraîné la prédation de secteurs centraux (armée, immobilier, banques) à travers des « réseaux sociaux et économiques » transfrontaliers.

AURÉLIE DAHER, *Le Hezbollah. Mobilisation et pouvoir*, Presses universitaires de France, Paris, 2014.

Fer de lance de la résistance face à Israël, présent au Parlement libanais depuis 1992 et solidement ancré parmi une partie de la population, le Hezbollah polarise les attentions. À rebours des clichés, l'auteure examine l'évolution, la structure et les principes directeurs du mouvement chiïte.

RENÉ NABA, *Rafic Hariri. Un homme d'affaires premier ministre*, L'Harmattan, Paris, 1999.

L'écrivain et journaliste libanais dresse le bilan du premier mandat (1992-1998) de l'ancien chef du gouvernement (il le sera également entre 2000 et 2004). Une mandature marquée par les scandales financiers, la privatisation des services publics, des travaux de reconstruction contestés et la mécanique de l'endettement.

YVES THORAVAL, *Les Écrans du Croissant fertile*, Séguier Ciné, Paris, 2003.

Fin connaisseur du cinéma du monde arabe, Yves Thoraval montre – entre autres – la richesse des œuvres libanaises, comme *Beyrouth, ville fantôme* et *Terra incognita*, de Ghassan Salhab, ou *Rêves d'exil*, de la réalisatrice Maï Masri, qui a produit, avec Jean Chamoun, des films percutants sur la guerre civile dans les années 1980.



Broderie réalisée par Soha Béchara pendant sa détention à la prison de Kham

Maï Masri, *Femmes au-delà des frontières*, le documentaire *Everything and nothing (Tout et rien)*, de Jayce Salloum, etc.

Arrêtée en 1988, Soha Béchara passera donc les dix premières années de sa vie de femme dans ce centre de torture où, jusqu'en 1995, la Croix-Rouge était persona non grata, où les prisonniers, totalement coupés du monde, ne recevaient aucune visite, où tous les objets, livres, crayons, étaient interdits. Où la cruauté rivalisait avec le sadisme. Enfermée dans une cellule sordide et minuscule, elle pouvait encore être placée dans un cachot de la taille d'un réfrigérateur pendant des semaines. Surtout, il lui fallait entendre la souffrance et le martyre des autres prisonniers et prisonnières, être confrontée aux menaces des repréailles sur les siens.

Libérée en septembre 1998 à la suite d'une mobilisation internationale, elle est catapultée de cette terrible boîte noire à la lumière, passant du statut de prisonnière à celui d'héroïne nationale. Elle ne revendique pourtant aucune reconnaissance particulière : « *Des milliers de gens ont été actifs dans la résistance, et ils ont continué après la libération dans une lutte quotidienne.* »

Aujourd'hui Soha Béchara regarde, toujours insurgée, son pays implorer : « *Les partis politiques ont traité le Liban non pas comme un pays mais comme une entreprise.* » Le contexte historique a changé. La lutte est devenue encore plus implacable, soumise à une situation globale encore plus inextricable. Pour elle, « *il n'y a pas de révolution en cours* ». Pas encore. Elle croyait au changement il y a trente ans, elle y croit toujours aujourd'hui. Il passera selon elle par la jeunesse et son aspiration à vivre dans un État de droit(s). ■

(1) Cf. Gilles Paris, *Résistante*, Jean-Claude Lattès, Paris, 2000.

(2) De 1985 à 2000, près de cinq mille Libanais et Palestiniens y ont été incarcérés dans des conditions inhumaines, dont des femmes et des mineurs âgés de 12 à 16 ans. Certains y ont perdu la vie.

(3) *Résistante*, op. cit.

(4) *Ibid.*

(5) Traduit de l'arabe par Rawdha Cammoun-Claveria, préface d'Alain Gresh, Éditions Elyzad, Tunis, 2014.

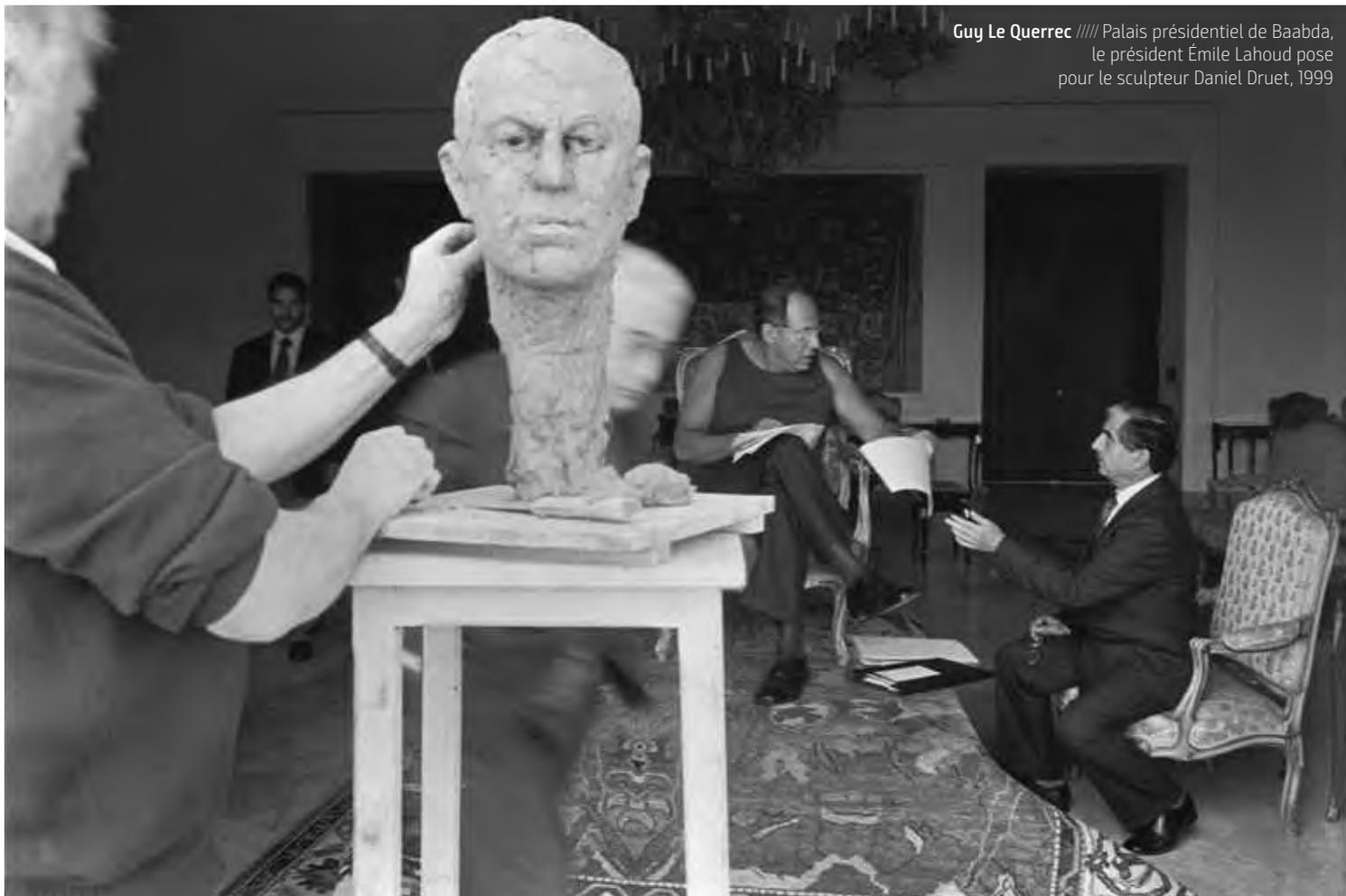
(6) Éditions Sémaphore, Montréal, 2004.

Suzanne Rivier-Devèze

entend pousser encore plus loin. Très vite, elle n'a plus qu'une idée en tête : entrer en contact avec la résistance, qu'elle rejoint bientôt. Elle a 20 ans et n'a plus peur de rien. Décidée à retourner dans la zone occupée, elle est prête à tout, jusqu'au sacrifice ultime que lui avait prédit le passant quelques années plus tôt. Le hasard – ou le destin – fera le reste. Après être parvenue à se faire embaucher comme professeure d'aérobic par l'épouse d'Antoine Lahad, dans un club de sport, elle va durant près d'un an devenir une habituée de la famille et des lieux. Son ordre de mission est de faire exploser la maison du chef milicien, mais elle prend le risque d'utiliser un revolver contre lui pour préserver la vie de sa femme et des enfants. Elle manque son tir de peu, blesse Lahad et est immédiatement arrêtée puis incarcérée à Kham, après un interrogatoire en Israël. Les témoignages ne manquent pas sur ce centre de détention

– transformé en musée de la mémoire par le Hezbollah après le retrait israélien de mai 2000 – qui a semé la terreur dans toutes les familles de la zone occupée et qu'Israël s'est empressé de détruire au début de la guerre de 2006. Il y a le témoignage personnel – sidérant – de Soha Béchara, dans *Résistante* (4), sur son quotidien dans cet établissement sans existence officielle, cette zone de non-droit. Il y a son recueil sur les objets de prison (*La Fenê-*
tre [5], coécrit avec Cosette Ibrahim), fabriqués et extraits dans la clandestinité, qui permettaient aux prisonnières de garder leur humanité. De nombreuses productions culturelles documentent cette brutalité, comme la pièce de Wajdi Mouawad, *Incendies*, le livre de Josée Lambert, *On les disait terroristes sous l'occupation du Liban-Sud* (6), le film de Randa Chahal Sabbag, *Souha, survivre à l'enfer*, celui de

Libérée à la suite d'une mobilisation internationale, elle passe du statut de prisonnière à celui d'héroïne nationale



Guy Le Querrec // Palais présidentiel de Baabda, le président Émile Lahoud pose pour le sculpteur Daniel Druet, 1999

MAGNUM PHOTOS

UNE TRANSITION DANS LA CONTINUITÉ

Au printemps 2005, les troupes syriennes quittent le pays du Cèdre sous la pression d'un vaste mouvement de contestation consécutif à l'assassinat de Rafic Hariri. Tous les espoirs sont alors permis quant au renouveau démocratique. Pourtant, les mêmes dirigeants, issus des grandes familles confessionnelles ou du sérail, s'accrochent à leur fauteuil.

PAR ALAIN GRESH *

Venus de Saïda, au sud, de la plaine de la Bekaa, à l'est, de la région de Tripoli, au nord, de différents quartiers de Beyrouth, d'associations familiales ou caritatives, de la Ligue musulmane sunnite ou de journalistes, les messages de soutien se succèdent en ce printemps 2005. Tous saluent sans restriction le nouvel élu, sa volonté de suivre la voie ouverte par son père, sa capacité à guider le Liban vers des lendemains meilleurs.

Dans le plus pur style soviétique, la télévision égrène, de longues minutes durant, ces

panégyriques. Une voix off se félicite de ce soutien massif apporté à la décision de la « famille » de se donner un nouveau chef. Un groupe de députés, en présence de plusieurs anciens ministres, fait allégeance au nouveau patron. Dans les jours qui suivent, celui-ci est reçu pendant plus d'une heure par le président Jacques Chirac, adoubé par celui-ci puis accueilli dans son ranch par le président George W. Bush, en présence du prince héritier [et futur roi] Abdallah d'Arabie saoudite.

Qui est donc ce sauveur suprême ? Un homme presque inconnu, présenté par le quotidien francophone *L'Orient-Le Jour* comme « un spécialiste en télécommunications », dont la biographie tient en quelques lignes.

Alors âgé de 35 ans, M. Saad Hariri, le fils aîné du premier ministre assassiné le 14 février 2005, est diplômé de l'université de Georgetown, à Washington. Il était directeur général de Saudi Oger, une compagnie de construction saoudienne. Musulman sun-

* Directeur du journal en ligne Orient XXI.

nite, il est lié à la famille régnante en Arabie saoudite. Ses qualifications politiques ? Nul ne les lui demande.

Il n'a pas été désigné à son poste par un parti ou par une organisation. C'est « la famille » – un terme dont personne ici ne perçoit la connotation péjorative – qui, par un communiqué, fait part de sa décision au bon peuple : M. Saad Hariri « *assumera la responsabilité et le leadership historique de toutes les affaires nationales et politiques afin de poursuivre la voie de la reconstruction nationale à tous les niveaux* ».

Alors que l'on proclame la naissance d'un « nouveau Liban » démocratique, après le retrait des troupes syriennes en avril 2005, aucune voix ne s'élève à l'époque pour exprimer au moins une certaine surprise face à cette succession de type féodal.

Du diktat syrien à la mobilisation

Mais M. Saad Hariri rassure les journalistes qui lui tressent ses couronnes : « *Rien ne changera, tout ce que faisait mon père, je le continuerai et nous continuerons sur son chemin pour ce qui concerne les organisations d'information et caritatives* (1). » Cette remarque en fait sourire plus d'un, dans un pays où tous les médias significatifs – y compris le très célèbre quotidien *An-Nahar* – et la plupart des journalistes influents ont reçu de généreux subsides de Rafic Hariri...

Paradoxe étrange : dans un pays où stationnaient près de 20 000 soldats syriens, les médias disposaient d'une liberté inconnue dans le reste du monde arabe, notamment dans les deux pays qui « parrainent » alors la transition démocratique au Liban, l'Égypte et l'Arabie saoudite. Deux interdits toutefois demeuraient puissants : le rôle des services secrets syriens et libanais ; la place de Rafic Hariri, de sa fortune et sa responsabilité dans les problèmes économiques et sociaux, notamment l'insondable dette du pays. Seul le premier de ces tabous est désormais levé...

Chacun le proclame haut et fort : le Liban a tourné définitivement la page de ses divisions. En quelques mois, les événements se sont accélérés à tel point que l'on réalise encore mal ce qui s'est passé. La décision du président Bachar Al-Assad, fin août 2004, de faire prolonger de trois ans le mandat de son principal allié au Liban, le président Émile Lahoud, a servi d'accélérateur. Le diktat a

surpris même les plus proches alliés (2) de Damas, qui n'en ont été informés qu'à la dernière minute. En 1995, une mesure similaire avait permis au président précédent, M. Élias Hraoui, de régner trois ans de plus sans provoquer de forte hostilité, ni intérieure ni internationale. Mais en 2005 le contexte a changé. La France et les États-Unis avaient décidé, depuis au moins le mois de juin 2004, d'accroître la pression sur Damas. Et, le 2 septembre 2004, le Conseil de sécurité de l'ONU vote – à la majorité minimale requise (neuf voix sur quinze) – la résolution 1559 qui enjoint aux troupes syriennes de quitter le Liban et qui appelle à un désarmement des milices (sous-entendu le Hezbollah et les groupes armés palestiniens).

Après quelques hésitations, le premier ministre Rafic Hariri avait démissionné, pour exprimer son opposition à la politique de Damas. Son assassinat le 14 février 2005, immédiatement attribué par la plupart des médias aux services secrets syriens, déclenche une forte mobilisation populaire autour de trois mots d'ordre : *al-Haqiqa*, c'est-à-dire la vérité (sur l'assassinat) ; la démission des chefs des services secrets libanais ; le départ des troupes syriennes. La mobilisation culmine le 14 mars 2005, dans une immense manifestation à Beyrouth, qui fait descendre dans la rue des centaines de milliers de Libanais. La réconciliation de toutes les communautés, maronite et sunnite, chiite et druze, est-elle en marche ?

(1) *Al-Hayat*, Beyrouth, 22 avril 2005.

(2) Lire « Improbable alliance entre Paris et Washington », *Le Monde diplomatique*, juin 2005.

« *Faja'nakoum, mou ?* » فاجأناكم مو؟
(« *On vous a surpris, n'est-ce pas ?* »)

Ce slogan sarcastique, pour ne pas dire revanchard, est apparu lors des manifestations du 14 mars 2005 organisées pour protester contre l'assassinat, trois semaines plus tôt, de l'ancien premier ministre Rafic Hariri. Scandé avec l'accent syrien, il visait le régime de Damas, jugé responsable de l'attentat, pris de court face à ce rassemblement de 1,3 million de Libanais. Ces mots sonnent à l'époque comme une revanche à toutes les humiliations subies par la population depuis 1976, notamment lors des contrôles aux barrages dressés par les forces syriennes. Ils fuseront de nouveau le 26 avril 2005, lors de leur retrait du pays du Cèdre, après trois décennies de présence.

UNE TRANSITION DANS LA CONTINUITÉ

Cette image d'une «révolution du Cèdre», analogue à la «révolution orange» en Ukraine ou à celle «des roses» en Géorgie, a été largement propagée par les médias nationaux et internationaux. Mais, comme toujours, elle tend à gommer l'histoire spécifique du pays, à ne le comprendre qu'à partir d'une grille de lecture simpliste : la lutte entre le bien et le mal, entre la démocratie et le totalitarisme. Nul doute que la majorité de la population en avait assez de la présence des troupes syriennes et de la multiplication des ingérences de Damas. Les erreurs successives commises par la direction syrienne, reconnues par le président Bachar Al-Assad dans son discours du 5 mars 2005 annonçant le retrait de ses troupes, le poids des services de sécurité dans la vie intérieure ont aggravé le malaise et l'hostilité, malgré le rôle joué par la Syrie pour mettre fin à la guerre civile ou pour aider la résistance à l'occupation israélienne du sud du Liban.

Aucune proposition n'est faite pour réformer un système fondé sur le confessionnalisme, le clanisme et la corruption.

Pourtant, l'observateur ne peut qu'être frappé par ce fait : les mêmes dirigeants responsables de la guerre civile, dont la plupart ont collaboré avec la Syrie avant de retourner leur veste, se maintiennent sur le devant de la scène. Pas une figure politique nouvelle n'émerge à l'époque, et les Gemayel, Jomblatt, Hariri, Frangié, Chamoun, etc., continuent de dominer le jeu. Aucun d'entre eux n'avance la moindre proposition pour réformer un système politique fondé sur le confessionnalisme, le clanisme et la corruption. Leur seul slogan ? «Les Syriens sont responsables de tous les maux du Liban». Et la corruption ? «*Nous l'attribuons aux seuls Syriens, confie un économiste, comme nous rejetions tous nos malheurs sur les Palestiniens en 1983. Et, du coup, personne ne s'interroge sur les sommes volées par des responsables libanais. Comment la dette a-t-elle pu passer, entre 1992 et 1998, sous le premier gouvernement Hariri, de 3 à 18 milliards de dollars ?*»

En 1992, à l'issue des premières élections législatives organisées depuis 1972, marquées par un fort taux d'abstention, Rafic Hariri devient premier ministre, mais les réformes politiques prévues par les accords de Taëf (octobre 1989) sont gelées. La longue et brutale guerre civile (1975-1990), qui avait pour but essentiel d'en finir avec le confessionnalisme politique, a abouti au résultat inverse : la barbarie du conflit a forcé chaque individu à trouver refuge chez les siens (3). Les appartenances claniques ou religieuses protégeaient mieux que les filiations idéologiques. De plus, la loi d'amnistie adoptée en 1991 pour tous les dirigeants des milices n'a pas permis à la société de faire un retour sur son histoire, accréditant l'idée que la guerre du Liban avait été «la guerre des autres» – celle des Palestiniens, des Israéliens ou des Syriens. Le système politique s'est enfermé dans un confessionnalisme plus contraignant qu'avant 1975. Aucune des mesures suggérées par les accords de Taëf n'a été mise en œuvre – sauf la suppression de la mention religieuse sur les cartes d'identité.

Dans l'ombre du patriarche

Tandis que les partis multiconfessionnels de gauche (Parti communiste, Organisation d'action communiste, etc.) s'affaiblissent, la plupart des autres formations s'organisent plus que jamais sur une base confessionnelle : Amal et le Hezbollah «représentent» les chiïtes; les sunnites, privés de leader national, se sont regroupés autour de Rafic Hariri; le Parti socialiste de M. Walid Jomblatt n'a de socialiste que le nom, caractérisé avant tout par l'appartenance druze de ses membres. Quant aux maronites, ils se sont «unis» depuis 2000 dans un groupe dit de Kornet Chahouan, qui regroupe les Forces libanaises d'extrême droite, le Courant patriotique du général Michel Aoun (retré au pays en 2005 après un exil de près de quinze ans), l'ancien président de la République Amine Gemayel, le Parti national de la famille Chamoun et quelques élus indépendants.

Dans ce système, les fils succèdent aux pères, et les relations claniques comptent plus que les solidarités politiques. C'est vrai pour la vie publique comme pour les médias. Marginalisés et divisés depuis les accords de Taëf, les dirigeants traditionnels maronites ont vu leur rôle éclipsé par le patriarche Nasrallah Bou-

Politis
indépendant et engagé

**CHAQUE JOUR, CHAQUE SEMAINE,
UN AUTRE REGARD SUR L'ACTUALITÉ**

En vente chez votre marchand de journaux, sur Politis.fr et applis mobiles

+ d'infos : 03 80 48 95 36 / abonnement@politis.fr

Abonnement partir de **8€/MOIS**

www.Politis.fr

tros Sfeir (1920-2019). Celui-ci est reçu à Washington et à Paris, en tant que représentant de « la communauté maronite ». Il est partie prenante de toutes les négociations alors en cours et donne son avis sur tout, y compris sur la loi qui organise les élections. Adoptée en 2000, celle-ci se voit reprocher notamment de ne pas refléter la représentativité de la population locale et de favoriser les candidats pro-syriens. Avec le conseil des évêques maronites, le patriarche la condamne, car les chrétiens « *é[li]sent] seulement 14 de leurs députés, alors que les autres 50 députés [sont] élus par des musulmans grâce au système des listes (4)* ». Ainsi, pour M^{gr} Nasrallah, le nouveau Liban devrait sans doute créer des collèges électoraux séparés, les maronites votant pour les maronites, les druzes pour les druzes, etc. Vous avez dit démocratie ?

« L'illusion d'optique de l'unité »

Loin d'être réconciliées, les communautés s'observent avec méfiance. L'absence de projet clair pour la réforme du pays a caractérisé les grandes mobilisations de mars 2005 et les divisions sur la loi électorale le confirment, chacun tendant à préserver les intérêts de « sa » communauté. Les propositions d'introduire une dose de proportionnelle pour « ouvrir » le système sont rejetées par toutes les forces – à l'exception d'Amal et du Hezbollah.

L'intellectuel et éditorialiste Joseph Samaha (1949-2006) est à l'époque l'un des rares à ne pas sombrer dans une vision idyllique. « *Nous n'avons pas assisté à l'émergence d'un sens nouveau de l'unité nationale, mais plutôt à des démarches parallèles des différentes communautés qui ont créé l'illusion optique de l'unité.* »

Ainsi, ce qui a fait descendre les sunnites massivement dans la rue le 14 mars 2005, c'était autant la volonté de connaître la vérité sur l'assassinat de Rafic Hariri que la peur suscitée par la grande manifestation chiite du Hezbollah le 7 mars : celle-ci avait regroupé plusieurs centaines de milliers de personnes, dont nombre de déshérités des quartiers sud de la capitale qui s'étaient « emparés » d'un centre-ville réservé à la bourgeoisie sunnite ou chrétienne.

Alain Gresh

(3) Pour une histoire du conflit, cf. Elizabeth Picard, *Liban, État de discorde*, Flammarion, Paris, 1988.

(4) *The Daily Star*, Beyrouth, 12 mai 2005.

Samir Geagea, le criminel de guerre



Symbole de la « révolution du Cèdre » qui a secoué le Liban au début de l'année 2005, après l'assassinat du premier ministre Rafic Hariri le 14 février, la place des Martyrs, à Beyrouth, a servi de point de ralliement aux mobilisations en faveur du départ des troupes syriennes. Mais, après le retrait des Syriens, achevé le 26 avril, le lieu n'attire plus grand monde, à l'exception de quelques centaines de jeunes. Pour la plupart étudiants, ils abandonnent le drapeau national pour celui des Forces libanaises (FL), une milice chrétienne très active pendant la guerre civile (1975-1990). Ils appellent à la libération du « martyr de la liberté », M. Samir Geagea, l'ancien chef des FL, alors en prison depuis onze ans, qu'un député américain n'a pas hésité à comparer à M. Nelson Mandela (1).

Sait-on encore, à l'époque, qui est M. Geagea ? Quelques lignes à peine dans un journal en langue anglaise (2) pour rappeler qu'il est responsable de l'assassinat de l'ex-premier ministre Rachid Karamé et de plusieurs de ses rivaux dans le camp chrétien, notamment Dany Chamoun, fils de l'ancien président Camille Chamoun, et celui de Tony Frangié (fils de l'ex-chef de l'État Soleiman Frangié), de sa femme et de sa fillette de 3 ans. La loi d'amnistie de 1991, excluait les criminels de guerre dont les affaires étaient en cours d'instruction. M. Geagea fut le seul dans ce cas, et les FL crièrent à l'« injustice ».

Pourtant, M. Geagea n'est pas seulement un criminel comme un autre. Il encouragea, comme son chef Béchir Gemayel, les troupes israéliennes à envahir le pays en juin 1982, sous la direction du général Ariel Sharon, alors ministre de la défense d'Israël. Lors du début du siège de Beyrouth-Ouest par l'armée israélienne, Béchir Gemayel s'était montré très clair sur le soutien qu'il était prêt à apporter à Tel-Aviv : « *Si la bataille de Beyrouth ne peut se faire qu'avec nous, je combattrai à vos côtés. Mais je pourrai vous fournir une aide plus complète quand le pouvoir sera entre nos mains (3).* »

Béchir Gemayel sera élu président, le 23 août 1982, à l'ombre des chars israéliens, avant d'être assassiné le 14 septembre. Son frère Amine lui succédera, élu dans les mêmes conditions. À l'époque, la « communauté internationale » ne se soucie guère du fait que ces deux scrutins se sont tenus sous la garde de l'armée israélienne. Entre-temps, du 16 au 18 septembre, se déroulent les massacres de Sabra et de Chatila : plusieurs milliers de Palestiniens, femmes, enfants, vieillards, sont tués dans des conditions atroces (*lire l'article de Pierre Péan page 32*).

Opérés sous protection des Israéliens, ces crimes contre l'humanité ont été perpétrés à l'initiative de deux responsables des FL, Élie Hobeika et Samir Geagea. Hobeika a été assassiné dans des conditions mystérieuses le 24 janvier 2002 (4). M. Geagea, quant à lui, a retrouvé la liberté en juillet 2005, après un vote d'amnistie au Parlement. Ayant repris un rôle politique à la tête du parti des Forces libanaises, il affirme à intervalles réguliers que « *le Samir Geagea de la guerre est mort* ».

A. G.

(1) *An-Nahar*, Beyrouth, 22 avril 2005.

(2) *The Daily Star*, Beyrouth, 21 avril 2005.

(3) Cité par Alain Ménargues, *Les Secrets de la guerre du Liban*, Albin Michel, Paris, 2004, p. 305.

(4) Il se préparait à témoigner devant une cour belge sur les massacres de Sabra et de Chatila et sur le rôle qu'y a joué Ariel Sharon.

SAMIR KASSIR, LA PROMESSE

L'ancien directeur de l'édition en langue arabe du « Monde diplomatique » fut dès le début des années 1980 un observateur attentif de l'évolution de son pays. Intellectuel exigeant, progressiste et laïc, il s'éleva avec la même vigueur contre les occupations syrienne et israélienne. Son engagement au sein de l'« Intifada de l'indépendance », en 2005, contre la présence des troupes de Damas lui aura finalement coûté la vie.

AKRAM BELKAÏD

Le 2 juin 2005, l'assassinat à Beyrouth de l'historien et journaliste Samir Kassir, à l'âge de 45 ans, suscite une immense émotion au Liban mais aussi au Proche-Orient, au Maghreb et en France. Libanais de naissance, palestinien par son père et syrien par sa mère, intellectuel engagé à gauche, ardent défenseur de la cause de la Palestine, chantre de la démocratisation des pays arabes, y compris de la Syrie, l'homme a été victime de l'explosion d'une charge placée sous son siège alors qu'il faisait démarrer sa voiture. Les soupçons convergent immédiatement vers le régime syrien de M. Bachar Al-Assad, que les articles et déclarations publiques de Kassir n'épargnaient guère. Figure active de la « révolution du Cèdre » – expression à laquelle il préférerait celle d'« Intifada de l'indépendance » –, consécutive à la mort de l'ancien premier

Il fut l'un des premiers à mettre en garde contre la dérive néolibérale de Hariri et l'émergence d'une oligarchie financière

ministre Rafic Hariri en février 2005, l'auteur de l'ouvrage de référence *Histoire de Beyrouth* (Fayard, Paris, 2003) militait pour le retrait des troupes syriennes du Liban. Sa mort fait alors figure d'un avertissement à l'égard de l'ensemble des élites libanaises. Six mois plus tard, le 12 décembre 2005, le journaliste et député Gebran Tuéni, patron du quotidien *An-Nahar* (où travaillait Kassir) et auteur d'un serment appelant tous les Libanais, « musulmans et chrétiens, à rester unis pour l'éternité », était à son tour tué par un attentat à la voiture piégée.

En juillet 2005, dans les colonnes du *Monde diplomatique*, un article d'Alain Gresh rend hommage à Samir Kassir. Il rappelle que c'est à 21 ans, en décembre 1981, qu'il publie dans le mensuel un article intitulé « La résistance palestinienne face au plan de règlement saoudien », premier d'une série de soixante-dix « papiers » et notes de lecture parus dans le journal, sans oublier la prise en charge de l'édition

arabe du *Monde diplomatique* à partir du milieu des années 1990. « Son talent, ses dons d'écriture et de synthèse en ont fait un des meilleurs analystes de la situation au Proche-Orient, et notamment du Liban et de la Palestine, sans jamais oublier la Syrie », relevait Alain Gresh, expliquant que le disparu fut l'un des premiers à signaler la montée de la résistance à l'occupation israélienne dans le sud du Liban (1). Près de dix ans plus tard, il fut aussi parmi les premiers à mettre en garde contre la dérive néolibérale du gouvernement de Rafic Hariri et l'émergence d'une oligarchie financière prompte à profiter de la reconstruction du pays. Il écrivait ainsi : « *Ily a matière à bien des questions quand on sait que [Rafic] Hariri, qui s'est réservé le portefeuille des finances, contrôle un des principaux groupes bancaires du pays et que son entreprise de travaux publics, Oger-Liban, participe de près ou de loin à tous les grands chantiers* (2). »

En mars 1994, lors de rencontres regroupant plusieurs journalistes du pourtour méditerranéen, il nous livrait son scepticisme à l'égard des négociations de paix

← → ↻ Sur la Toile ↺ 📶 📶 📶 📶 📶 📶 🔍

Orient XXI

Ce journal en ligne consacré au monde arabe et musulman, qui rassemble des journalistes, des universitaires et d'anciens diplomates, suit de près la question libanaise. Il contient plusieurs articles sur la déliquescence économique du pays, parmi lesquels « Le pitoyable effondrement du "miracle" financier libanais » (Jean-Pierre Sérénin, décembre 2019) et « La faillite du "casino Liban" » (Henri Mamarbachi, février 2020).

<https://orientxxi.info>

Métropolitiques

Cette revue électronique consacrée aux politiques urbaines s'est intéressée à la reconstruction – contestée – de la capitale libanaise engagée dans les années qui ont suivi la guerre civile (« La reconstruction de Beyrouth : vers de nouveaux conflits ? », par Bruno Marot et Serge Yazigi, mai 2012). Elle souligne que la ville « a plus été défigurée et détruite en temps de paix qu'en temps de guerre »...

<https://metropolitiques.eu>

OpenEdition

La plate-forme d'édition électronique d'ouvrages spécialisés en sciences humaines et sociales donne accès au numéro des *Cahiers de l'Ifpo* entièrement consacré à *L'Orient-Express* (« Chronique d'un magazine libanais des années 1990 », février 2013), le « *journal arabe en français* » créé en 1995 par Samir Kassir (1960-2005) et disparu en 1998. Une occasion de parcourir et de comprendre la scène intellectuelle libanaise de l'époque, ses richesses et ses contradictions.

<https://books.openedition.org>

FOUDROYÉE

entre Israël et l'Organisation de libération de la Palestine (OLP). La Déclaration de principes israélo-palestinienne, signée le 13 septembre 1993 à Oslo, et la perspective d'un accord d'autonomie – dont le premier volet sera conclu en mai 1994 – lui semblaient abandonner l'essentiel des revendications palestiniennes, dont le droit au retour des réfugiés. Ombrageux, souvent ironique, il déplorait en notre présence l'empressement de certains journalistes arabes présents à Marseille, notamment égyptiens et maghrébins, à multiplier les toasts et les déclarations grandiloquentes sur la paix avec leurs homologues israéliens alors que rien de fondamental n'était encore réglé pour les Palestiniens. « *N'exigez pas de nous, Libanais, que nous oublions le passé* », s'était-il emporté après la déclaration d'une reportrice venue de Tel-Aviv pour célébrer le « nouveau Proche-Orient. »

L'islamisme et le « malheur arabe »

La guerre de 1982, avec, en point d'orgue, l'entrée des troupes israéliennes dans Beyrouth, constituait selon lui un moment clé du « malheur arabe », expression qu'il reprendra dans un essai fulgurant publié un an avant son assassinat (3).

« *Malgré la fatalité, y écrivait-il, il y a au moins deux peuples, les Palestiniens et les Libanais, qui ont choisi de résister [à Israël]. La résistance libanaise peut même se targuer de l'un des rares succès arabes dans la longue histoire du conflit. Obtenu en deux temps, ce succès était d'autant moins prévisible qu'il a été le fait de l'un des pays les plus faibles du monde arabe et qu'il s'est construit à partir du fond de l'abîme.* » Pour Kassir, la résistance libanaise avait obligé les Israéliens à vite abandonner Beyrouth puis « *les grandes villes du sud du pays au bout de trois années de lutte incessante* ». Et de noter que « *le projet stratégique israélien d'établir un État satellite au Liban étant abandonné, le maintien de l'occupation n'était plus qu'une question de prix à payer. Le redémarrage de la résistance, à la fin des années 1980, le rendit trop lourd, bien qu'il fallût alors au Hezbollah, qui en avait désormais l'apanage, plus d'une dizaine d'années pour obtenir la Libération. Mais il y*



Affiches en l'honneur de Samir Kassir dans les rues de Beyrouth, 2005

eut aussi un prix à payer pour les Libanais, qui, sujets de l'histoire face à l'occupation israélienne, [ont accepté jusqu'en 2005] de n'être que des objets dans les calculs tactiques syriens. »

Dans cet essai destiné à démontrer la capacité du monde arabe à renouer avec la Nahda (Renaissance arabe) du XIX^e siècle, Kassir voit dans la dynamique de l'islamisme politique « *l'un des signes du malheur arabe* » tout en se défendant d'adopter « *un parti pris de laïcisme forcé* ». Rappelant à quel point les mouvements islamistes ont longtemps fait le jeu des États-Unis au Proche-Orient, et, en Palestine, d'Israël, mais admettant que « *leur engagement contre la domination étrangère* » puisse être sincère, son jugement demeure sévère. « *Si l'islamisme n'est pas – ou n'est plus – un agent de l'étranger, c'est à l'étranger qu'il donne raison. Justifiant le clash des civilisations, l'assumant même, il est ce qui donne aux partisans de la croisade l'occasion de se*

croiser et à l'Occident d'employer tous les moyens que lui permet sa capacité technologique pour maintenir sa suprématie sur les Arabes. Et perpétuer leur impuissance. »

Un mois avant son assassinat, Samir Kassir s'était attelé à la rédaction d'un nouveau livre traitant de l'« Intifada de l'indépendance » et du lien entre la nécessaire démocratisation de la Syrie et l'indépendance définitive du Liban. Ce projet n'a jamais vu le jour (4) mais ses écrits éclairent, aujourd'hui encore, les lignes de faille qui minent le pays du Cèdre. ■

(1) « La résistance à l'occupation israélienne s'amplifie », *Le Monde diplomatique*, mai 1983.

(2) « L'oligarchie financière au pouvoir à Beyrouth », *Le Monde diplomatique*, décembre 1992.

(3) *Considérations sur le malheur arabe*, Actes Sud - Sindbad, Arles, 2004.

(4) Les éditions Actes Sud - Sindbad ont publié une sélection de ses articles dans un recueil posthume : *Liban, un printemps inachevé*, Arles, 2006.



MAGNUM PHOTOS

Peter van Agtmael /// Scène de manifestation sur la place des Martyrs, Beyrouth, 2019



**2005-
2020 :**

temps incertains

Le retrait des forces armées syriennes en avril 2005, après l'immense colère populaire provoquée par l'assassinat de l'ancien premier ministre Rafic Hariri, ouvre une période d'espérance dans le pays du Cèdre. Mais l'immobilisme de la classe dirigeante et la persistance d'ingérences étrangères empêchent toute amélioration de la situation politique et économique. Déçue, la population finit par investir la rue en 2019.

UN CONFLIT DE 33 JOURS

À l'été 2006, prenant prétexte d'un incident frontalier provoqué par le Hezbollah, Israël déclenche une guerre totale à l'encontre du Liban. Au lourd bilan de pertes humaines causées par les bombardements aériens s'ajoute un nombre important de destructions d'infrastructures et le déplacement de populations. Mais l'offensive terrestre lancée par Tel-Aviv échoue à réduire le parti chiite.

PAR TANIA-FARAH SAAB *

Au matin du 12 juillet 2006, deux soldats israéliens sont capturés par le Hezbollah dans la zone frontalière séparant le Liban et Israël. Le parti chiite propose dans la foulée un échange de prisonniers. La réponse immédiate de Tel-Aviv est une déclaration de guerre à tout le pays du Cèdre. Le général Dan Haloutz, alors chef d'état-major d'Israël, promet de « renvoyer le Liban cinquante ans en arrière ». Le premier ministre israélien de l'époque, M. Ehoud Olmert, affirme quant à lui que « *le Liban est responsable [de l'enlèvement] et paiera les conséquences de ses actes* ». Ainsi, dès le début des hostilités, qui dureront trente-trois jours (1), Israël entend punir tout un pays et sa population, estimant que le

Avec l'opération « Juste rétribution », un déluge de feu s'abat sur le pays du Cèdre, lequel subit quarante raids aériens dès le premier jour

Hezbollah, qui compte alors deux ministres dans le gouvernement de M. Fouad Siniora (2005-2009), ne pouvait agir sans l'aval, fût-il tacite, des autorités de Beyrouth. En réalité, l'incident frontalier est le prétexte idéal pour déloger le Hezbollah, dont les capacités militaires représentent une menace pour le nord d'Israël. En mai 2006, déjà, des tirs de roquettes du Parti de Dieu contre une base militaire israélienne provoquaient des représailles aériennes sur le Liban sud, et l'état-major d'Israël avait alors pensé mettre en application un plan d'invasion conçu de longue date. Cela sera chose faite en juillet.

Avec l'opération « Juste rétribution », un déluge de feu et de fer s'abat sur le pays du Cèdre, lequel subit quarante raids aériens dès le premier jour des combats. Ponts, routes, aéroports, sites portuaires, usines et centrales électriques, dépôts de carburant : des centaines d'infrastructures, pour la plu-

part nées de la reconstruction entamée après le retour à la paix en 1990, sont réduites en poussière. Les bombardements de l'aviation israélienne, qui a la maîtrise des airs, visent tout autant les installations supposées du Hezbollah que les zones résidentielles, notamment celles de Beyrouth, Soûr (Tyr) et Baalbek. Le quartier général du mouvement chiite, dans la banlieue sud de la capitale, est détruit, ainsi que plusieurs bâtiments abritant ses organisations caritatives et sociales. Israël impose également un blocus maritime et aérien, empêchant les populations civiles de fuir à l'étranger. De son côté, le Hezbollah réplique par plusieurs salves de roquettes sur le nord d'Israël, obligeant des dizaines de milliers de civils à se réfugier dans le sud du pays. Si la supériorité israélienne est écrasante dans les airs, tel n'est pas le cas au sol. De violents combats terrestres opposent les deux camps, et les combattants du Parti de Dieu parviennent à détruire ou à endommager de nombreux chars de type Merkava, réputés invulnérables. Si elle réussit à investir, pour un temps, Bint Jbeil, fief du Hezbollah, l'armée israélienne ne peut prendre Khiam (2) et échoue à contrôler les rives du Litani.

Raids isolés d'Israël à Baalbek

Le 12 août, le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU) vote la résolution 1701, qui exige une « *cessation totale des hostilités* » et le déploiement dans le sud du pays de l'armée libanaise et des troupes de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (Finul). Le cessez-le-feu entre en vigueur le 14 août, Israël menant encore quelques raids isolés, notamment dans les environs de Baalbek, jusqu'au 20 août. En trente-trois jours, cette guerre a causé la mort de 1 200 civils libanais, fait 4 000 blessés, un million de déplacés et occasionné

(1) Pour une analyse complète des causes, du déroulement et des conséquences multiples de ce conflit, cf. Franck Mermier et Elizabeth Picard (sous la dir. de), *Liban, une guerre de 33 jours*, La Découverte, Paris, 2007.

(2) Le 25 juillet, quatre casques bleus de l'ONU sont tués par les tirs des avions israéliens à Khiam. Le village abritait par ailleurs une prison israélienne (1982-2000) transformée en musée. Elle fut anéantie par Israël le 19 juillet.

* Journaliste.

UNE GUERRE DE 33 JOURS

1 milliard de dollars de destructions. Côté israélien, on dénombre 162 tués, dont 121 soldats, et 400 000 personnes déplacées. Quant aux pertes du Hezbollah, elles demeurent confidentielles.

C'est la mise à l'index de la Syrie par le camp occidental qui a, entre autres facteurs, pavé la voie au conflit. En 1990-1991, Damas s'était rallié à la coalition réunie par les États-Unis pour chasser l'armée irakienne du Koweït. La contrepartie fut la reconnaissance du contrôle syrien sur le pays du Cèdre. Cet équilibre a duré plus d'une décennie, mais l'invasion de l'Irak par les troupes américaines et leurs alliés en mars 2003, à laquelle M. Bachar Al-Assad était opposé, a remis en cause la tutelle de la Syrie sur le Liban. Comme le note l'écrivain et intellectuel libanais Georges Corm : « Conformément au projet de "nouveau Moyen-Orient" promu à l'époque par le pré-

Thomas Dworzak // // // Après un bombardement israélien sur les quartiers chiites de Beyrouth, juillet 2006

sident George W. Bush, les États-Unis refusent alors de laisser le pays du Cèdre dans l'orbite de l'axe syro-iranien, dont le Hezbollah, selon eux, représente une simple émanation : ils entendent donc l'éradiquer (3). »

Adoptée par le Conseil de sécurité de l'ONU en septembre 2004, la résolution 1559 condamne ainsi toute reconduction du mandat (1998-2007) du président libanais Émile Lahoud (considéré comme trop proche de Damas et du parti chiite); elle exige le retrait des troupes syriennes, le déploiement de l'armée libanaise dans le sud du Liban et le désarmement de « toutes les milices », Hezbollah compris.

« Avec un aveuglement peu commun, écrit encore Georges Corm, la diplomatie française prit l'initiative de cette résolution, sans doute afin de se réconcilier avec les États-Unis après la brouille sur l'Irak en 2003. Mais, du même coup, elle faisait sombrer le Liban dans la pire

déstabilisation, le renvoyant à sa situation entre 1975 et 1990 : un espace d'affrontement entre toutes les forces antagonistes au Proche-Orient (4). » L'assassinat, en février 2005, de l'ancien premier ministre Rafic Hariri poussa aussi les États-Unis et la France à œuvrer pour que le Conseil de sécurité adopte plusieurs résolutions concernant la constitution d'une commission d'enquête internationale, puis celle d'un tribunal international, ainsi que l'application par le gouvernement libanais de la résolution 1559. Dans ce contexte, plus rien ne s'opposait à un affrontement direct entre Israël et le Hezbollah, M. Bush encourageant même Israël, dès le début des affrontements, à « cas-

ser les reins » du mouvement chiite.

Au Liban, le Hezbollah sort du conflit paré du prestige d'avoir tenu tête à l'ennemi israélien. Son secrétaire général, le cheikh Hassan Nasrallah, célèbre une « victoire divine » ou encore une « victoire stratégique et historique ». Conscient de l'impact négatif que

Le Hezbollah sort du conflit paré du prestige d'avoir tenu tête à l'ennemi israélien et célèbre « une victoire divine »



MAGNUM PHOTOS

pourrait toutefois avoir l'étendue des dégâts sur la popularité de son parti, il annonce que sa formation dédommagera les propriétaires de constructions détruites. Encore une fois, le «Hezb», comme l'appellent nombre de ses sympathisants, a joué le rôle de fer de lance de la résistance contre les visées hégémoniques d'Israël. Ses alliés, dont le Courant patriotique libre (CPL) du général Michel Aoun (élu président de la République en 2016), lui réitérent leur soutien tandis que ses adversaires, réunis dans la coalition du 14-Mars, parmi lesquels les sunnites du Courant du futur de M. Saad Hariri (actuel premier ministre) et les Druzes de Parti socialiste progressiste (PSP) de M. Walid Joumblatt, font preuve de retenue. Pour autant, l'heure n'est pas à l'union nationale et les positions demeurent figées entre pro- et antisiriens. Passée l'heure de la solidarité avec les déplacés chiïtes du Sud, les fractures communautaires et politiques reprennent rapidement le dessus, et les critiques à l'encontre du Hezbollah, accusé d'avoir déclenché une guerre dévastatrice pour le Liban, réapparaissent. Elles sont aussi reprises à l'extérieur du pays par les capitales arabes qu'inquiète l'influence iranienne dans la région. Dans un entretien accordé le 21 juillet 2006 à la chaîne Al-Jazira, M. Nasrallah y a répondu à sa manière : « *Certains dirigeants arabes nous reprochent de nous battre contre Israël. Qu'ils nous laissent tranquilles. Le Hezbollah ne leur demande rien (...) J'ai la certitude que même certains des fils, des filles et des épouses de ces dirigeants arabes sont avec nous* (5). »

À Tel-Aviv, on évoque un « match nul »

Alors que le Hezbollah pavoise, en Israël, l'heure est à la colère et à l'incompréhension. Le 15 août 2006, quand le général Shlomi Cohen va à la rencontre de la brigade Alexandroni, qui a participé aux combats, il reçoit une volée de bois vert. Les critiques des soldats fusent : impréparation, matériel non adéquat, objectifs peu clairs, ordres contradictoires, manque d'informations quant à l'équipement (sous-évalué) de l'adversaire. Dans les médias, les critiques acerbes se multiplient : contrairement aux promesses du gouvernement, le Hezbollah n'a pas été vaincu, il n'est pas désarmé, aucun membre de sa direction n'a été capturé et la menace demeure. Si des officiers

« *Keloun yaâ'ni keloun* »

(« *Tous, ça veut dire tous* »)

كلن يعني كلن

Le 17 octobre 2019 et les jours qui suivent, des centaines de milliers de Libanais investissent la rue pour exiger de profondes réformes et un changement de système politique. Parmi les slogans récurrents de cette *thawra silmiya* (« révolution pacifique »), les manifestants scandent « *Yasqout houkm al-masraf* » (« Que tombe le pouvoir de la finance ») et demandent le départ de toute la classe politique. L'injonction « dégage », « *Tous, ça veut dire tous* », n'épargne pas le Hezbollah, dont les dirigeants, tout en disant comprendre le mouvement, ont très vite mis en garde contre les risques supposés de sa récupération par des forces étrangères.

supérieurs revendiquent la victoire, d'autres, comme le général Giora Eiland, ancien chef du Conseil de la sécurité nationale, directement relié au premier ministre, estime que le résultat s'apparente plutôt à un « match nul ». Comme le relève à l'époque le journaliste Amnon Kapeliouk (6), « *certains officiers adoptent même purement et simplement l'analyse de Cheikh Hassan Nasrallah. L'armée, observent-ils, n'a pu ni briser le Hezbollah, ni le désarmer, ni même libérer les deux soldats dont la capture, le 12 juillet, servit de prétexte à la guerre* ».

Pour les experts militaires, la guerre de trente-trois jours constitue l'un des meilleurs exemples récents de « conflit asymétrique », où la force écrasante d'un protagoniste ne suffit pas à éradiquer un adversaire plus faible mais bien préparé au combat. Une asymétrie résumée en son temps par le spécialiste Andrew Mack à propos des échecs de la France en Algérie et des États-Unis au Vietnam : « *La guérilla gagne si elle ne perd pas, une armée conventionnelle perd si elle ne gagne pas* (7). »

L'un des meilleurs exemples de « conflit asymétrique », où l'armée à la force la plus écrasante perd si elle n'éradique pas son adversaire

Tania-Farah Saab

(5) Georges Corm, « Pourquoi Israël s'acharne sur le Liban », *Le Monde diplomatique*, septembre 2006.

(4) *Ibid.*

(5) « Interview de Sayyed Hassan Nasrallah à la chaîne Al-Jazeera du 21 juillet 2006 », Institut tunisien des relations internationales (ITRI), 15 août 2015.

(6) Amnon Kapeliouk, « À Tel-Aviv, l'état-major n'échappe plus à la tourmente », *Le Monde diplomatique*, septembre 2006.

(7) Andrew Mack, « Why big nations lose small wars : The politics of asymmetric conflict », *World Politics*, Cambridge University Press, vol. 27, n° 2, janvier 1975.

ALLIANCE HISTORIQUE DANS LE CAMP CHRÉTIEN

Le pays du Cèdre connaît une recomposition politique majeure en 2006 quand le Courant patriotique libre (CPL) et le Hezbollah signent un document d'entente. Cet accord scelle la réconciliation du général Michel Aoun avec le régime syrien de M. Bachar Al-Assad, allié du parti chiite, qu'il avait combattu en 1989. Elle lui permettra d'être élu président de la République en 2016.

PAR NICOLAS DOT-POUILLARD *

Le 24 août 2008, le général Michel Aoun, rentré d'exil trois ans plus tôt, effectue sa première visite au Liban sud depuis trente-trois ans. Le dirigeant du Courant patriotique libre (CPL) entend ainsi prouver la solidité de son alliance avec le Hezbollah. Occupés par Israël jusqu'en mai 2000, la partie méridionale du pays et ses villages frontaliers ont été le lieu de batailles acharnées lors de la guerre de l'été 2006 (*lire l'article de Tania-Farah Saab page 67*). Rencontres avec le cheikh Nabil Kaouk, responsable du Hezbollah pour la région, ainsi qu'avec M. Wafic Safa, l'un des hauts responsables militaires de cette organisation; bain de foule à Bint Jbeil sous d'immenses portraits d'Imad Moughniyeh, le chef militaire du Hezbollah assassiné à Damas en février 2008; visite du Musée de la résistance à Nabatieh; hommage

Exilé à Paris de 1991 à 2005, le général Michel Aoun témoigna devant le Sénat américain en faveur de sanctions économiques contre Damas en 2003

rendu aux victimes des bombardements de Cana de 1996 et 2006... Du point de vue du Hezbollah comme du CPL, la visite du général Aoun doit avoir valeur de symbole. Il faut démontrer que, loin d'être conjoncturelle, l'alliance conclue entre les deux formations à travers la signature d'un document d'entente, le 6 février 2006, est tout à la fois durable et populaire.

Ce paradoxal rapprochement entre une organisation chrétienne maronite et une formation chiite s'inscrit dans la vaste recomposition politique à l'œuvre depuis 2005. Ancien commandant en chef de l'armée libanaise (1984-1990), le général Aoun était connu pour son indéfectible opposition au régime syrien, dont il affronta les troupes au Liban en mars 1989 (*lire l'article d'Akram Belkaïd page 16*). Exilé à Paris de 1991 à 2005, il témoigna même devant le Sénat américain

en faveur de sanctions économiques contre Damas en 2003. Via le Hezbollah, sa réconciliation avec Damas est désormais scellée : en décembre 2008, il effectue un voyage triomphal en Syrie, et rencontre à plusieurs reprises le président Bachar Al-Assad.

Il peut paraître étrange que l'un des principaux leaders du camp chrétien soit devenu l'allié indéfectible d'une formation islamonationaliste alliée à Damas et à Téhéran, le Hezbollah. À son retour au Liban en mai 2005, la direction aouniste avait refusé de rejoindre l'alliance pro-occidentale du 14-Mars, formée à la suite de l'assassinat de l'ancien premier ministre sunnite Rafic Hariri, un mois plus tôt. S'appuyant sur les communautés sunnites, druzes et, pour partie, chrétiennes; soutenu par la France, les États-Unis et l'Arabie saoudite; opposé à la Syrie, le 14-Mars englobe des organisations maronites particulièrement hostiles au général Aoun. Il s'agit des Forces libanaises de M. Samir Geagea (*lire l'encadré page 63*), une ancienne milice chrétienne qu'affrontèrent les partisans aounistes en 1989, et des Phalanges de l'ancien président Amine Gemayel (1). D'autre part, le rassemblement dit « de Kornet Chehwane », qui regroupe des intellectuels et personnalités chrétiennes proches du patriarche maronite Nasrallah Sfeir (1920-2019), est loin d'être favorable au CPL, les rapports entre le mouvement aouniste et le patriarcat maronite étant tendus, et la charte fondatrice du CPL appelant clairement à « séparer le politique du religieux, en vue d'accéder à un État laïque (2) », perspective qui n'enchant pas les autorités religieuses...

Favorable à une laïcisation du pays

Le fossé entre le 14-Mars et le CPL est d'autant plus profond que les deux font une analyse différente de la situation régionale après le retrait des troupes syriennes de 2005. Pour les aounistes, la défense de l'intégrité nationale ne doit désormais plus être exclusivement dirigée contre la Syrie, mais contre toutes les ingérences étrangères, y compris occidentales et saoudiennes. Hostile au confessionnalisme, favorable à une laïcisation progressive du pays, reflet des aspirations des classes moyennes maronites marginalisées,

* Chercheur en sciences politiques.



le CPL voit dans les forces du 14-Mars une perpétuation de l'ordre communautaire traditionnel.

Centré autour de la réforme de l'État, le discours laïque aouniste n'empêche cependant pas les calculs communautaires. Comme l'explique alors Rima, une jeune militante du CPL, qui habite le quartier chrétien d'Achrafiyé, à Beyrouth, «*ce qui menace le Liban, ce ne sont plus les Syriens ou les Iraniens. C'est, depuis des années, l'existence d'un intégrisme sunnite très hostile aux chrétiens* (3), *une idéologie alimentée par les pétrodollars saoudiens. Nous devons donc faire bloc, notamment avec les chiïtes, mais aussi avec les sunnites non confessionnalistes. Je préfère encore l'Iran, qui est un pays avec des intellectuels, des élections et certains droits, à l'Arabie saoudite, qui est un pays dans lequel les femmes n'ont même pas la permission de conduire une voiture*».

L'alliance entre le CPL et le Hezbollah s'inscrit donc dans un contexte marqué par

L'unification militaire du camp maronite du début des années 1980 avait été effectuée par la force du « fusil chrétien »

l'affrontement de blocs régionaux et communautaires : l'Iran et la Syrie d'un côté, l'Arabie saoudite, la Jordanie et l'Égypte de l'autre. Dénonçant l'«*inféodation du Liban à Riyad et à l'administration américaine*», à la veille de son départ pour Téhéran le 13 octobre 2008, à l'invitation de la République islamique d'Iran, le général Aoun opère un singulier tournant stratégique, inédit dans le champ politique maronite.

Le camp politique chrétien au Liban n'a jamais été unifié. Certes, il a été historiquement hostile au projet panarabe représenté par le raïs égyptien Gamal Abdel Nasser.

En juillet 1958, le président Camille Chamoun, dirigeant du Parti national libéral (PNL), en appelle à l'intervention militaire américaine à Beyrouth contre les mouvements pronassériens (lire l'article de Karim Émile Bitar page 12). Dans les années 1970, les positions hostiles au panarabisme, dites «*libanistes*» ou «*phéniciennes*», de milices maronites comme les Gardiens du Cèdre de

Gueorgui Pinkhassov // Un moine trappiste du monastère Saint-Sauveur près de Beyrouth, 2004

M. Étienne Sakr ou le Tanzim («*organisation*») de M. Georges Adwan, tout comme l'alliance contractée entre Béchir Gemayel, le jeune commandant en chef de la branche armée des Phalanges, et l'armée israélienne, en 1982, contre les forces de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), semblaient refléter l'unité d'un bloc maronite (4).

Mais celle-ci cachait de réelles divisions, et l'unification du début des années 1980 avait été effectuée par la force du «*fusil chré-*

(1) C'est le fils de Pierre Gemayel, le fondateur des Phalanges dans les années 1930. Il a été président de la République de 1982 à 1988, après l'assassinat de son frère Béchir.

(2) «*Charte du Courant patriotique libre*», Beyrouth, septembre 2005.

(3) Lire Fidaa Itani, «*Enquête sur l'implantation d'Al-Qaïda au Liban*», *Le Monde diplomatique*, février 2008.

(4) Les Phalanges, au départ la branche armée des Forces libanaises, ont acquis leur autonomie sous la conduite de Béchir Gemayel. Elles ont joué un rôle majeur dans les massacres des camps palestiniens de Sabra et Chatila, en septembre 1982 (lire l'article de Pierre Péan page 52 de ce numéro).

ALLIANCE HISTORIQUE DANS LE CAMP CHRÉTIEN

tion». L'assassinat de la famille de Tony Frangié (5), le leader de la brigade Marada, à Ehden, au Liban nord, en juin 1978, par des miliciens des Phalanges, l'élimination physique de dizaines de militants du Parti national libéral en janvier 1980, etc., permettent à Béchir Gemayel d'affirmer à l'époque que, « pour la première fois depuis quatorze siècles, les chrétiens libanais sont enfin militairement unis (6) ». Mais le prix est élevé et les rancœurs demeurent tenaces. D'autant que certaines forces maronites ont été historiquement alliées à la Syrie, comme le parti Marada de la famille Frangié, de Zghorta, au Liban nord.

C'est la première fois qu'un courant maronite s'allie politiquement et stratégiquement avec une organisation antiaméricaine et anti-israélienne

Plus relative encore est l'unité interchrétienne : si les maronites ont fait montre historiquement d'une certaine cohérence idéologique, les autres chrétiens, notamment les grecs-orthodoxes et les grecs-catholiques, ont constitué une part importante de la base et des cadres de partis laïques et non confessionnels, comme le Parti communiste libanais et le Parti syrien national social (PSNS). La division entre les aounistes d'une part, les Phalanges et les Forces libanaises de l'autre, n'est pas une aberration historique. Elle confirme la lutte interne permanente dans le camp chrétien et le renouvellement des directions politico-communautaires (7).

Ce qui est nouveau à l'époque, c'est le renversement idéologique opéré au sein du camp maronite chrétien par l'alliance entre

M. Aoun et le Hezbollah : c'est la première fois qu'un courant maronite de masse s'allie politiquement et stratégiquement avec une organisation tout à la fois antiaméricaine et anti-israélienne, islamiste, nationaliste, et qui s'inscrit dans une sphère d'alliance arabe et islamique. Incontestablement, c'est une petite révolution dans la rue maronite. Quelles qu'en soient les raisons, ce tournant opéré par la mouvance aouniste modifie la donne politique et communautaire libanaise. Il permet à une formation maronite nationalement représentative de soutenir explicitement le droit du Hezbollah à garder ses armes dans le cadre du conflit libano-israélien : « *Le port des armes n'est pas une fin en soi, mais un moyen noble et sacré utilisé par un groupe dont le territoire est occupé, au même titre que la résistance politique* (8). »

Cette alliance a aussi permis un rapprochement communautaire : en juillet-août 2006, durant la guerre menée par Israël, c'est dans la montagne chrétienne que de nombreux réfugiés chiites sont accueillis, sous l'impulsion du CPL. Cette dynamique populaire s'amplifie lors des manifestations de l'opposition dirigée par le Hezbollah et le CPL à partir de décembre 2006, et du sit-in commun au centre de Beyrouth, contre le gouvernement de M. Fouad Siniora, premier ministre de 2005 à 2009.

La spécificité du discours aouniste se situe dans un appel à un État fort et laïcisé, régulateur, combiné à un nouveau pacte national associant chrétiens et musulmans, dans une perspective nationaliste et indépendantiste. Toutefois, ce discours n'est pas sans contradictions puisque M. Aoun se présente également comme un leader communautaire apte à diriger les maronites, un positionnement en partie contradictoire avec les volontés laïques et non confessionnelles qu'affiche son mouvement.

Nicolas Dot-Pouillard

« Dawla aw Ichtirak ? »

(« État ou abonnement ? »)

دولة او اشتراك

Ce slogan d'une campagne de protestation civique lancée en 2008 fait référence à la nécessité pour les Libanais de souscrire divers abonnements privés pour pallier les insuffisances de l'État. Cela concerne, par exemple, l'eau ou l'alimentation électrique. L'établissement public Électricité du Liban s'avère ainsi incapable de subvenir aux besoins du pays en raison notamment des ravages de la guerre civile et des destructions infligées par Israël à ses infrastructures durant la guerre de juillet-août 2006. L'électricité est rationnée, les coupures pouvant parfois atteindre dix-huit heures dans certaines zones. Les Libanais sont donc contraints d'acheter des générateurs individuels. À Beyrouth, les générateurs privés à usage collectif étant les seuls autorisés – les dispositifs individuels sont interdits –, les abonnés sont contraints de ne pas dépasser un certain seuil de consommation.

(5) Le clan Frangié est historiquement lié à la Syrie. Soleiman Frangié a été président de la République entre 1970 et 1976.

(6) Cf. Elizabeth Picard, « Rôle et évolution du Front libanais dans la guerre civile », dans *Maghreb-Machrek*, n° 90, Paris, novembre-décembre 1980.

(7) Sur les oppositions interchrétiennes, lire le rapport de l'International Crisis Group (ICG), « La nouvelle équation libanaise : le rôle central des chrétiens », *Rapport Moyen-Orient*, n° 78, Bruxelles, 15 juillet 2008.

(8) « Document d'entente mutuelle entre le Hezbollah et le Courant patriotique libre », Beyrouth, 6 février 2006.

EN ATTENDANT LA MANNE GAZIÈRE

Malgré l'urgence d'améliorer une situation économique et financière catastrophique, le Liban s'avère incapable d'exploiter ses gisements offshore d'hydrocarbures. Une très ancienne dispute frontalière avec Israël l'empêche d'explorer les fonds prometteurs d'une zone maritime susceptible de contenir 340 milliards de mètres cubes de gaz naturel. Ses voisins, eux, tirent déjà profit de ce filon.

PAR BACHIR EL-KHOURY *

Virtuellement en état de guerre depuis 1948, la République libanaise et l'État d'Israël n'ont jamais procédé à un tracé de frontière. Un contentieux terrestre oppose les deux pays voisins à propos des fermes de Chebaa, un territoire de deux kilomètres de large et de dix kilomètres de long, occupé par Israël, revendiqué par le Liban mais que les Nations unies attribuent à la Syrie. Sur le plan maritime, Beyrouth et Tel-Aviv se disputent aussi depuis 2011 le contrôle d'une zone qui recèlerait d'importantes réserves d'hydrocarbures. D'une superficie d'environ 870 km², celle-ci représente à peine 3 % de l'espace maritime sur lequel le pays du Cèdre exerce ses droits souverains en matière d'exploration et d'usage des ressources. Cette zone économique

exclusive (ZEE), prévue par le droit de la mer, s'étend du rivage jusqu'à 200 milles marins (environ 370 kilomètres). S'il est encore difficile d'estimer les quantités exactes de gaz enfouies sous ce périmètre, faute d'un nombre conséquent de

forages, ces ressources seraient loin d'être négligeables. La zone contestée pourrait quant à elle contenir jusqu'à 340 milliards de mètres cubes de gaz, selon une étude de Beicip-Franlab, filiale de l'Institut français du pétrole Énergies nouvelles (Ifpen).

Après des années d'hésitations et d'atermoiements, Beyrouth a signé en 2018 un contrat d'exploration offshore avec la compagnie pétrolière française Total auquel se sont associés l'italien ENI et le russe Novatek. Un premier forage au large de la capitale libanaise, effectué en avril 2020, s'étant avéré décevant, l'intérêt pour la zone mari-

time disputée s'est renforcé. Les autorités libanaises craignent, en effet, que l'exploitation israélienne du gisement Karish (50 milliards de mètres cubes de gaz naturel de réserves estimées), proche du bloc contesté, ne s'accompagne d'un empiètement territorial sur les réservoirs du pays du Cèdre, notamment par le biais du recours au forage horizontal, une technique dite « de la paille » consistant à extraire les ressources situées dans un champ gazier ou pétrolier adjacent.

Israël, une puissance énergétique

L'inquiétude de Beyrouth est d'autant plus forte qu'il existe une différence de dynamique entre le Liban et son encombrant voisin. Avec des réserves de gaz globales estimées en 2012 à 950 milliards de mètres cubes par le comité interministériel israélien « Tzemach » – pour une consommation de 7 milliards en 2014, selon British Petroleum –, Israël est désormais une puissance énergétique maîtrisant l'exploitation gazière en mer. À l'inverse, le pays du Cèdre importe encore 96 % de ses besoins énergétiques et a longtemps différé les travaux d'exploration envisagés, notamment en raison des divisions politiques internes et des multiples crises institutionnelles qui ont paralysé l'activité gouvernementale au cours de la dernière décennie. Pourtant, dans un contexte économique très difficile, l'exploitation de ce gaz pourrait contribuer au développement économique et à l'aisance financière d'un pays qui croule sous une dette atteignant 170 % de son produit intérieur brut (PIB).

L'origine du contentieux remonte à juillet 2011, lorsque Israël adopte officiellement le tracé de sa ZEE avec une frontière située plus au nord que celle notifiée dès 2010 par le Liban aux Nations unies. Tel-Aviv s'appuie alors sur l'accord frontalier qu'il a signé avec Chypre en 2010 et sur un traité conclu en 2007 entre les gouvernements de Nicosie et de Beyrouth. Mais le Parlement libanais n'a jamais ratifié ce dernier texte, le jugeant en définitive dommageable pour ses intérêts futurs. Également contesté par la Turquie, car il inclut la partie nord de l'île (occupée par Ankara depuis 1974), ce document ne

Après des années d'hésitations et d'atermoiements, Beyrouth a signé en 2018 un contrat d'exploration avec les compagnies Total, ENI et Novatek

* Journaliste.

EN ATTENDANT LA MANNE GAZIÈRE

précisait pas le point de rencontre des frontières libanaise, chypriote et israélienne.

En 2010, le pays du Cèdre avait fondé son tracé sur l'accord d'armistice de 1949 signé avec Israël et sur les normes internationales, dont la méthode de l'équidistance, reconnues par la convention des Nations unies sur le droit de la mer (CNUDM), qu'il a ratifiée en 1995 (1). Tel-Aviv n'a jamais ratifié cette convention maritime, mais il s'appuie sur les diverses interprétations des règles qu'elle autorise. Pour résoudre ce type de litiges, les États ont généralement trois possibilités : des négociations directes, une procédure arbitrale internationale ou un recours devant la Cour internationale de justice (CIJ), qui a déjà statué sur plusieurs différends similaires, dont celui qui opposait la Tunisie à la Libye au début des années 1980, ou devant le Tribunal de la mer de Hambourg, institué par la CNUDM. Or, un arbi-

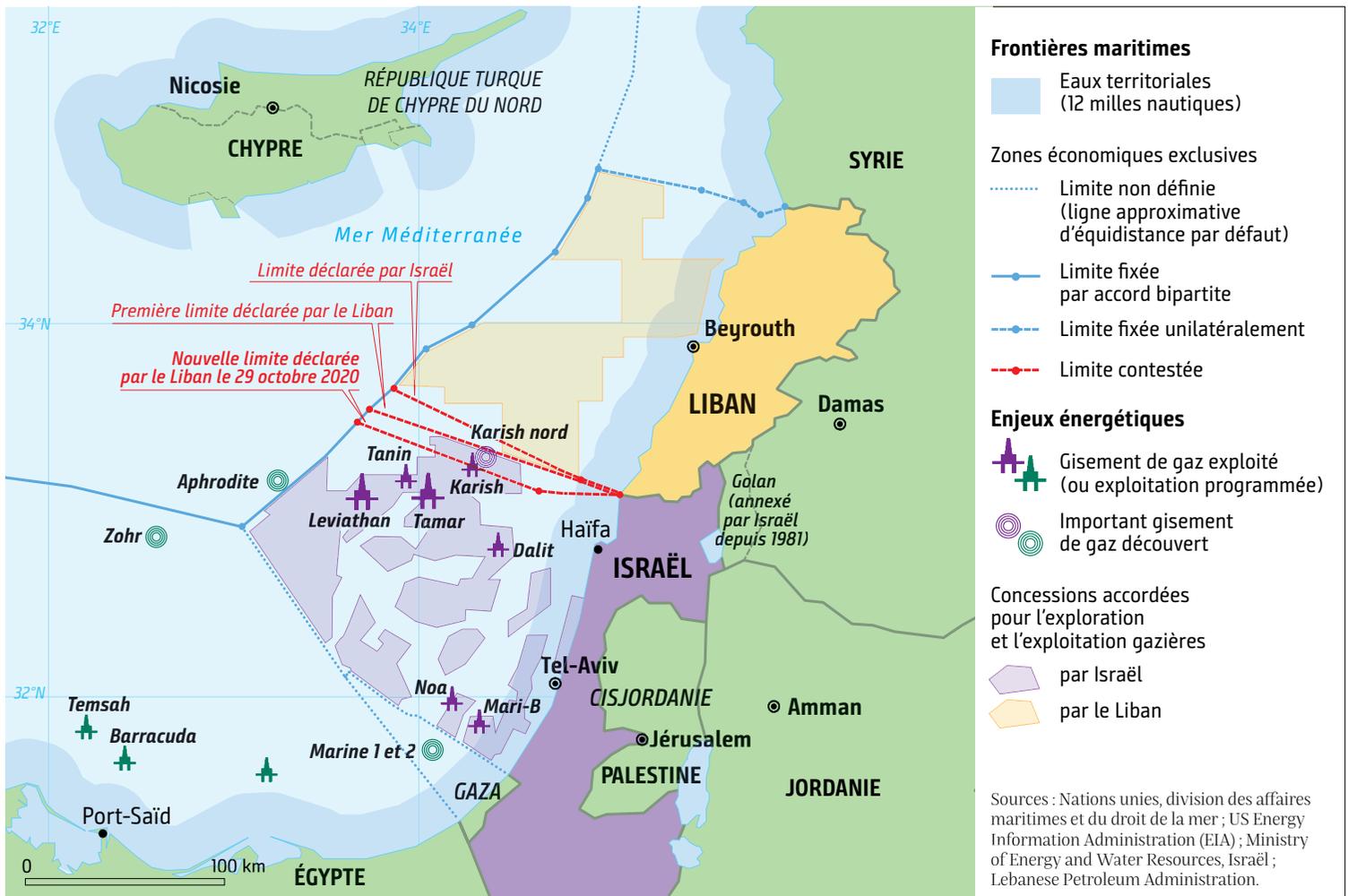
trage international impliquerait une reconnaissance indirecte par le Liban de la légitimité d'Israël ce qui n'est pas à l'ordre du jour. Par ailleurs, le recours au tribunal de Hambourg est obstrué par la non-ratification de la CNUDM par Tel-Aviv, qui a par ailleurs déjà enfreint plusieurs décisions ou avis de la CIJ, dont celui, émis en 2004, condamnant l'édification du mur de séparation en Cisjordanie.

Soucieux d'éviter l'apparition d'un nouveau conflit, les États-Unis défendent depuis 2011 une solution « à l'amiable »

Face à cette impasse, des manœuvres diplomatiques tentent depuis plusieurs années d'arracher un accord « à l'amiable ». Soucieux d'éviter l'apparition d'un nouveau foyer de tension, mais désireux également de permettre le développement de l'activité

gazière israélienne dans un environnement stable, trois médiateurs américains, M. Frederik Hoff (2011-2013), M. Amos Hochstein (2014-2016) et M. David Satterfield (2018-2019) ont échoué à faire parvenir les deux parties à un accord sur le bloc maritime disputé. La solution proposée alors était un

Gaz et litige frontalier



partage à 60 % pour le Liban et 40 % pour Israël de la zone en litige. Un quatrième round de discussions a débuté en octobre 2020 dans un contexte de grave crise politique et économique au Liban suite à la double explosion du port de Beyrouth, le 4 août précédent. Les délégations libanaise et israélienne ont entamé leurs négociations à Naqoura, dans le sud du pays du Cèdre, au quartier général de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (Finul), l'Américain David Shenker, secrétaire d'État adjoint chargé du Proche-Orient, jouant le rôle de facilitateur.

Négociations très médiatisées

Côté libanais, M. Nabih Berri, président du Parlement et leader du parti Amal, allié du Hezbollah, en charge de ce dossier depuis 2011, a désigné pour ces négociations un représentant du ministère de l'énergie ainsi que trois officiers supérieurs représentants l'état-major, les forces maritimes et la section en charge des relations avec la Finul. Les Israéliens ont dépêché quant à eux un haut fonctionnaire du ministère de l'énergie, un conseiller diplomatique du premier ministre Benjamin Netanyahu et un général.

Fin octobre, de nombreuses interrogations demeuraient quant à l'issue de ces négociations, qui ont été très médiatisées aux États-Unis afin de souligner l'implication de l'administration Trump dans l'apaisement des tensions au Proche-Orient. Le Hezbollah, pour qui ces discussions ne valaient pas «réconciliation» ou «normalisation» avec Israël acceptera-t-il un éventuel accord limité à la seule frontière maritime ? Et quid des sanctions imposées à son encontre par Washington ? Un compromis sous forme de partage des ressources du bloc disputé n'alimentera-t-il pas des surenchères nationalistes dans un contexte d'exacerbation de la crise politique à Beyrouth ? Quelle que soit la réponse, le Liban, contrairement à Chypre, l'Égypte, la Grèce et Israël, demeure le seul pays de la région à s'avérer incapable de profiter de la manne gazière.

Bachir El-Khoury

(1) Adoptée en décembre 1982 à Montego Bay, la convention a déjà été ratifiée par 167 pays.

Saïd Akl, poète contradictoire



« Les Libanais ne sont pas arabes, ils sont phéniciens », « Le Liban doit quitter la Ligue arabe ». Cette affirmation et ce mot d'ordre que l'on entend encore souvent au pays du Cèdre, notamment dans les milieux chrétiens et leur diaspora, nul autre que Saïd Akl (1912-2014) ne les a mieux incarnés. Grand poète, dont le talent était reconnu dans tout le monde arabe, ses détracteurs politiques compris, il fut aussi linguiste, orateur parfaitement bilingue à la façon théâtrale, théologien et inspirateur du mouvement nationaliste des Gardiens du Cèdre, dont la milice fut l'un des ardents adversaires des Palestiniens et de leurs alliés de gauche durant la guerre civile (1975-1990). Pour le traducteur et romancier René Rizqallah Khawam, Akl fut « l'une des grandes voix du XX^e siècle, et l'un des maîtres de l'école moderniste » de la poésie arabe (1). Un érudit au « style âpre et ardu » mais à la langue toujours fluide. Ce fut aussi un homme de grandes contradictions.

À ses débuts, il est membre du Parti social nationaliste syrien (PSNS) qui revendique un rattachement du Liban à la Syrie. Mais il prend vite ses distances et devient le chantre de la spécificité libanaise. Par la suite, Akl écrira plusieurs chansons pour la grande chanteuse Fayrouz (*lire l'encadré page 26*), dont la très célèbre *Zahrat Al-Madaine* (« La fleur des cités »), hymne d'attachement des peuples arabes à Jérusalem, mais il ne cachera jamais sa détestation des Palestiniens, allant jusqu'à soutenir l'invasion de son pays par l'armée israélienne en 1982.

La langue arabe qu'il enseigna durant plusieurs années – sa poésie, bien qu'affranchie du classicisme, demeure respectueuse des règles grammaticales les plus anciennes – illustre une autre contradiction de ce poète peu enclin à la modestie. « *Lorsqu'une langue n'est plus vraiment parlée, déclarait-il, elle se sclérose très vite, ce qui entraîne chez ceux qui continuent à l'écrire une véritable sclérose de l'esprit. (...) Au Moyen-Orient, les dialectes – l'égyptien, l'irakien, le saoudien, le libanais... – ont pris la relève de l'arabe écrit, lequel est maintenu artificiellement. La langue parlée, moins rigide, plus évolutive, plus malléable, a évincé la langue écrite. À terme, la langue arabe est condamnée à devenir une langue morte. Et si je suis devenu l'un des plus grands poètes arabophones, c'est justement afin d'acquérir la légitimité nécessaire pour affirmer cette idée* (2). » Et pour bien marquer sa rupture avec l'arabe classique et son choix du libanais – il écrira plusieurs poèmes et chansons dans ce dialecte –, l'auteur de *L'Or est poèmes*, l'un de ses rares recueils traduits en français, imaginera un nouvel alphabet de trente-sept lettres latines destinées à remplacer les caractères arabes.

Lyes Si Zoubir

(1) *La Poésie arabe*, anthologie traduite et présentée par René R. Khawam, Phébus, Paris, 1995.

(2) Cf. Alexandre Najjar, « Saïd Akl de A à Z », *L'Orient-Le Jour*, supplément littéraire, Beyrouth, avril 2020.



MAGNUM PHOTOS

Micha Bar Am // Civils fuyant les combats pendant le siège de Beyrouth par l'armée israélienne, juin 1982

L'OMBRE DES DISPARUS

Durant la guerre civile, près de 17 415 personnes n'ont pas été retrouvées, victimes d'enlèvements, de règlements de comptes ou d'exécutions sommaire. Trente ans après la fin du conflit, la société libanaise hésite entre l'oubli et l'exigence de vérité portée par des associations et des familles. Peu désireuse de rouvrir des plaies qui la mettraient en accusation, la classe politique entend bien sceller le passé.

PAR EMMANUEL HADDAD *

Le 12 novembre 2018, le Parlement libanais adoptait la loi 105 sur les personnes disparues ou séquestrées de force pendant la guerre civile (1975-1990), dont le bilan officiel s'élève à 150 000 morts et 17 415 personnes disparues. Le texte dispose dans son article 2 que « *les familles ont le droit de connaître le sort de leurs proches disparus ou séquestrés de force [durant le conflit]* ». Il prévoyait également la création d'une commission indépendante chargée de localiser les fosses communes qui parsèment le pays et d'en exhumer les restes humains afin de les identifier. Au terme d'une longue attente pour les familles, cette commission, sans laquelle la loi 105 serait restée inopérante, a finalement vu le jour en juin 2020.

Dès le début de la guerre, la disparition forcée s'est très vite imposée au sein de l'arsenal des milices libanaises comme une arme parmi d'autres, pointée indifférem-

ment sur les civils du camp adverse. Correspondant du *New York Times* à cette époque, Jonathan Randal évoque dans son ouvrage *The Tragedy of Lebanon* (1) l'histoire de M. Tariq Mitri, devenu spécialiste dans la libération des personnes enlevées : « *Mitri distinguait trois catégories [de personnes impliquées dans les rapt]. La première concernait des miliciens dont le fanatisme excédait la politique de leurs organisations. (...) Une deuxième catégorie incluait les membres d'organisations armées qui recevaient l'ordre d'enlever un certain nombre d'innocents pour aider à la libération des leurs. (...) La dernière forme d'enlèvement était menée sur une base individuelle et sur la base de "suspensions", souvent soulevées par un tiers pour des raisons aussi variées qu'une querelle amoureuse ou un conflit commercial.* »

Obtenir une libération demandait alors un sens subtil de la diplomatie, un réseau hors pair et, surtout, une grande vitesse d'exécution, raconte M. Assaad Chaftari, ancien numéro deux des services de renseignement des Forces libanaises, l'une des principales milices chrétiennes pendant la guerre : « *Nous recevions des dizaines de demandes de libération, le plus souvent à travers des intermédiaires, qu'ils soient des responsables politiques, des militaires ou des personnes socialement reconnues. Il fallait agir vite, car, au début du conflit, on tuait les gens immédiatement. C'était souvent des camarades qui vengeaient les leurs, ou des familles dont un proche avait été enlevé et qui rendaient la pareille* », livre-t-il, confirmant être personnellement impliqué dans plusieurs disparitions. L'ancien milicien a d'ailleurs adressé aux Libanais une lettre de repentir en 2000, demandant pardon à ses victimes.

Reconnaître le décès pour hériter

Après quinze années de disparitions forcées et de crimes commis par les milices de tous bords ainsi que par les armées d'occupation israélienne et syrienne (de 1978 à 2000 pour la première, et de 1976 à 2005 pour la seconde), les autorités libanaises se sont empressées de passer l'éponge, l'esprit déjà tourné vers le juteux marché de la reconstruction. Une loi d'amnistie fut ainsi votée le 26 août 1991 pour tous les crimes commis au cours du conflit. Ensuite, la loi 434 de 1995 incitait les parents

* Journaliste.

des personnes disparues depuis plus de quatre ans à les déclarer décédées. Une «*volonté manifeste d'en finir avec la guerre*», comme l'explique M. Nizar Saghieh, avocat membre de l'organisation non gouvernementale (ONG) libanaise Legal Agenda et coauteur du projet législatif à l'origine de la loi 105 : «*Toutes les familles bourgeoises ont déclaré leurs proches décédés pour percevoir leur héritage. Depuis 1995, seules les familles modestes [et n'ayant pas d'héritage à glaner] continuent de lutter*» pour connaître le sort des disparus.

Fosse commune sous un terrain de golf

La loi 434 de 1995 marque ainsi le début d'une entreprise d'occultation que le cinéaste Ghasan Halwani surnomme la «*double disparition*». Dans un passage de son documentaire *Palimpseste, ascension de l'invisible*, où il s'emploie à sortir de l'oubli plusieurs personnes disparues, le spectateur voit s'afficher à l'écran : «*Un crime se déroule en deux actes. D'abord, l'acte de tuer. Ensuite, celui de se débarrasser des preuves.*» En arrière-plan, une vue satellite du Beyrouth dévasté d'après-guerre est remplacée par une vue contemporaine de la ville rebâtie. Sont alors fléchés plusieurs espaces huppés construits à l'endroit même de fosses communes : une célèbre boîte de nuit, un terrain de golf ou une promenade de bord de mer. Évoquant les deux quartiers les plus prisés du centre-ville, il assène cette vérité macabre : «*Si tu prends la route entre Hamra et Mar Mikhaël, tu risques de croiser deux ou trois fosses communes, selon la route que tu choisis.*»

Combien y a-t-il de fosses communes issues de la guerre en attente d'exhumation ? Une commission d'enquête officielle créée le 21 janvier 2000 devait répondre, entre autres, à cette question. Six mois plus tard, elle publiait un rapport de deux pages ne chiffrant le nombre de disparus qu'à 2 046 et les déclarant «*décédés d'office*». L'enquête reconnaissait l'existence de fosses communes, en identifiait certaines, mais jugeait que les restes ne pouvaient plus être identifiés. Interrogé dix ans plus tard par l'organisation libanaise de documentation et de recherche UMAM, le général Salim Abou Ismaïl, qui dirigeait ladite commission, s'étonna : «*À quoi bon ? Quelle utilité y a-t-il à exhumer des milliers d'os ?*» En tout cas, selon l'ONG Act for the Disappeared (Agir pour les disparus), le Liban compte au moins cent quinze fosses communes.

Après avoir vu son fils Ahmad, 17 ans, être enlevé sous ses yeux, M^{me} Khadija D. a participé à toutes les manifestations des familles de disparus de 1982 à sa mort, en 2016. «*Jusqu'à la fin de sa vie, elle disait : "Ahmad va revenir." Désormais, je dis la même chose qu'elle*», témoigne sa fille Sawssan, qui a pris sa relève. Pour elle, comme pour des milliers de familles de disparus, identifier les restes de l'être aimé permettrait de mettre un terme à l'interminable période dite de «*deuil gelé*», ou de «*deuil blanc*», source de souffrances psychiques aiguës (2). En 2018, elle a ainsi donné un échantillon biologique de référence au Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Depuis 2015, le CICR a récolté 1 500 de ces échantillons dont l'ADN peut être extrait et qui permettront d'identifier les restes humains des fosses communes le jour de leur exhumation. Une façon de pallier l'inertie des autorités libanaises, enferrées dans le déni : «*La première fois que ma mère a eu une attaque cardiaque, c'était en 1998, quand le président Élias Hraoui déclara que tous les disparus avaient été soit jetés dans la mer, soit recouverts de bitume, et qu'il fallait tourner la page*», poursuit-elle.

M. Moussa Saab a passé quinze années dans plusieurs geôles syriennes, et il n'a pas oublié cette tentative de gommer son existence. «*Cela faisait quatre ans que je croupissais dans le bagne syrien de Saidnaya. J'écoutais la radio libanaise quand Élias Hraoui a prononcé ce discours. Nous étions des centaines de détenus libanais en Syrie à l'avoir entendu!*» Ce revenant sera libéré le 12 décembre 2000. Sa remise en liberté et celle de cinquante-trois autres détenus de Syrie ainsi que la découverte régulière de fosses communes aux quatre coins du Liban ont ruiné les tentatives répétées des dirigeants libanais de clore le dossier des disparus. Le vote de la loi 105 permet donc que, pour la première fois, le récit sur la guerre échappe à ceux qui l'ont perpétrée (3). ■

Depuis 2015, le Comité international de la Croix-Rouge récolte des échantillons d'ADN afin d'identifier les restes humains

(1) Jonathan Randal, *The Tragedy of Lebanon : Christian Warlords, Israeli Adventurers and American Bunglers*, Chatto & Windus, Londres, 1985.

(2) Pauline Boss, *Ambiguous Loss. Learning to Live with Unresolved Grief*, Harvard University Press, Londres, 2000.

(3) Carla Eddé, «*Les mémoires des acteurs de la guerre : le conflit revisité par ses protagonistes*», dans Franck Mermier et Christophe Varin (sous la dir. de), *Mémoires de guerres au Liban (1975-1990)*, Actes Sud, Arles, 2010.

LE HEZBOLLAH MAÎTRE DES ARMES

Depuis 2013, le parti chiite, allié du régime de M. Bachar Al-Assad, est partie prenante de la guerre civile syrienne au nom de la lutte commune contre le djihadisme sunnite. Pour l'heure, cette implication coûteuse en vies humaines n'a pas sapé son influence déterminante sur la vie partisane libanaise, mais elle vaut de nombreuses sanctions au pays du Cèdre, notamment de la part des monarchies du Golfe.

PAR MARIE KOSTRZ *

En ce début d'année 2016, le Hezbollah paie un lourd tribut pour son engagement dans le conflit syrien. À chaque coin de rue de Dahiyeh, la banlieue sud de Beyrouth, et le long des routes de la plaine de la Bekaa, dans l'est du pays, les portraits de ses combattants morts en Syrie font désormais partie du paysage. Derrière le comptoir de la petite boutique où elle travaille à Roueiss, au sud de la capitale libanaise, M^{me} Farah C. (1) garde précieusement une photographie de son fiancé, tué en 2014 dans la Ghouta, près de Damas. «*Il partait se battre quinze jours en Syrie, puis il venait se reposer une semaine avant de repartir*, raconte la jeune femme, enveloppée dans un long voile

À partir de 2013, les zones que contrôle le parti à Beyrouth ou dans la Bekaa sont le théâtre d'une dizaine d'attaques djihadistes

noir. *Il avait souvent des problèmes aux yeux et aux oreilles à cause de la fumée et des bombardements. Il disait sentir toujours l'odeur du sang. C'était très dur, mais je n'avais jamais pensé qu'il pourrait mourir...*» En tant que simple fiancée, elle n'a droit à aucune assistance, contrairement aux veuves de combattants, qui reçoivent une aide financière du parti. Son soutien au Hezbollah n'en est pas altéré pour autant. Pour elle, le parti protège les lieux saints chiites et «*empêche les takfiri [les radicaux sunnites qui pratiquent le takfir, c'est-à-dire l'excommunication des musulmans, sunnites ou chiites, qui ne partagent pas leurs opinions ou croyances] d'attaquer les chiites au Liban*».

Voitures calcinées, vitrines pulvérisées, corps sans vie gisant au milieu d'une rue enfumée : le 12 novembre 2015, le double attentat kamikaze qui frappe le quartier de Bourj Al-Barajneh, à Dahiyeh, est le plus meurtrier depuis la fin de la guerre civile libanaise, en 1990. Cette attaque ne fait pour-

tant que rappeler à ses habitants que, au Liban, les fiefs du Hezbollah demeurent à l'époque la cible privilégiée de l'Organisation de l'État islamique (OEI). À partir de 2013, les zones que contrôle le parti islamiste chiite à Beyrouth ou dans la Bekaa sont le théâtre d'une dizaine d'attaques, dont certaines sont aussi revendiquées par des groupes affiliés à Al-Qaïda. Autant de représailles au soutien militaire qu'apporte alors officiellement le Hezbollah à l'armée syrienne depuis le printemps de cette même année.

«*La Syrie compte dans la région de vrais amis qui ne permettront pas que ce pays tombe aux mains des États-Unis, d'Israël ou des groupes takfiri*», avait ainsi déclaré, le 30 avril 2013, le secrétaire général du parti, M. Hassan Nasrallah, en faisant allusion aux rebelles sunnites qui avaient pris les armes contre les troupes du président Bachar Al-Assad. Il réaffirmait ainsi son soutien au régime syrien, qu'il considère comme l'un des piliers de l'axe de la «résistance» menée avec l'Iran contre Israël.

Défaite cinglante des rebelles

Quelques jours plus tard, le Hezbollah s'engageait massivement dans la bataille de Qoussair, région de l'ouest de la Syrie frontalière du Liban, alors aux mains des rebelles. Cet engagement a provoqué un revirement majeur dans le rapport de forces, à un moment où les troupes loyalistes perdaient très nettement du terrain. Avec l'intervention du Hezbollah, la région de Qoussair a été reprise en moins d'un mois. Les vidéos de combattants en déroute, assoiffés et mangeant des pommes de terre crues, avaient illustré cette première défaite cinglante des rebelles.

«*Au début de la contestation anti-Assad [en mars 2011], les militants ne se sentaient pas directement concernés*», explique Chiara Calabrese, qui travaille sur le Hezbollah à l'Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman (Iremam). Mais l'interprétation faite par le parti de l'enlèvement de pèlerins chiites libanais à Alep en 2012, les déclarations de certains membres de l'opposition syrienne hostiles au Hezbollah et les attentats de Dahiyeh ont créé un consensus très fort autour de lui. «*Le Hezbollah a d'abord mis en avant la nécessité de protéger les lieux saints chiites*,

* Journaliste.



menacés ou détruits par certains groupes rebelles», poursuit la chercheuse, qui cite l'attaque contre la mosquée de Sayyida Zeinab, dans le sud de Damas, un haut lieu du chiisme qui abrite le mausolée de la fille du calife Ali et petite-fille du prophète Muhammad (Mahomet). «*Son intervention en Syrie est alors devenue une entreprise sacrée, visant à défendre ce qu'il considère comme le vrai islam, face aux groupes rebelles comme Daech* [acronyme de l'OEI en arabe].»

Un mécontentement discret, dont il est difficile de mesurer l'étendue, gronde tout de même à l'époque chez certains militants. En 2013, M. Ali M., ancien combattant dont le fils était alors en Syrie, pestait contre cette implication : «*J'ai toujours soutenu la résistance à Israël, mais je ne vois pas en quoi le conflit syrien y est lié.*» En 2014, la proclamation d'un califat par l'OEI après sa prise de Mossoul (2), en Irak, met un coup d'arrêt à cette timide protestation. La base du Hezbollah est désormais convaincue que la survie du mouve-

ment dépend de sa capacité à aider le régime syrien à rester au pouvoir.

Engagé en Syrie dès 2013, M. Ahmad B. songeait à arrêter de se battre, lassé de la guerre de positions sur la frontière. La violence de l'OEI l'amène alors à revoir sa décision : «*Nous devons absolument combattre le terrorisme en Syrie pour empêcher l'OEI d'attaquer le Liban.*» Il martèle son soutien à l'Iran et à la Russie, seuls à ses yeux à lutter contre le «*terrorisme*» alimenté selon lui par la Turquie, les pays du Golfe, les États-Unis et Israël. «*Le Hezbollah a réussi à associer l'OEI et Israël, analyse Calabrese. Cela a été clairement établi lors du raid sur le Golan en janvier 2015 (3) : en tuant ceux qui combattaient l'OEI, Israël est apparu comme une incarnation du même ennemi.*»

L'intervention du Hezbollah en Syrie bénéficie à l'époque d'un fort soutien au sein de la communauté chiite dans son ensemble. Selon un sondage réalisé en 2015 par l'association Hayya Bina («*Allons-y*»), dont le

Lorenzo Meloni /// Musée du Hezbollah à Mleeta, 2013. Y sont notamment reconstituées des scènes de bataille avec l'armée israélienne

fondateur, M. Lokman Slim, est connu pour ses positions critiques envers le parti, 78,7 % des chiites l'approuvent. Les quelque 1500 «*martyrs*» qu'a fait alors cette guerre (au total, près de 1700 combattants du mouvement périront) ne tarissent pas le recrutement. La cause suscite un fort engouement chez les plus jeunes. Selon un acteur du secteur culturel travaillant dans le sud du Liban, le manque de perspectives dans les fiefs du Hezbollah, très pauvres, la rend encore plus attirante. «*Il ne faut pas oublier que le Hezbollah livre aussi un combat idéologique*, ajoute M. Hussein M., du quartier Kanisse Mar Mikhael. *Les enfants peuvent participer aux camps scouts du Hezbollah, et, lorsqu'ils* ➔

(1) Les noms de certaines des personnes rencontrées ont été modifiés.

(2) Le califat disparaîtra en 2019.

(3) Le fils d'Imad Moughnieh, l'un des principaux dirigeants du Hezbollah, tué dans un attentat en 2008, a perdu la vie dans ce raid.

LE HEZBOLLAH MAÎTRE DES ARMES

ont environ 16 ans, on leur donne le goût du combat. » Le parti représente aussi un moyen d'améliorer le quotidien : « *Le Hezbollah mène la lutte par les armes, mais il recrute aussi des cerveaux. Il a besoin de personnes qualifiées : journalistes, ingénieurs...*, poursuit le jeune homme, qui a perdu deux amis en Syrie. *Il paie leurs études, puis il les emploie.* » Même si la longueur du conflit a contraint le parti à

Adhérent ou pas au projet politique et religieux du Hezbollah, des Libanais non chiïtes voient en lui le seul capable d'arrêter Daech

diminuer les salaires et les aides qu'il accorde à ses membres, il reste un débouché attractif dans un pays où le salaire minimum s'élève encore

à 410 euros par mois (4) et où l'économie parallèle compte pour 30 % de la production.

Le Hezbollah tire sa légitimité d'un projet politique de résistance à Israël et à ses alliés qui mobilise au-delà des seuls chiïtes, surtout depuis la « guerre de trente-trois jours » de l'été 2006 (lire l'article de Tania-Farah Saab page 67). Avec l'émergence de l'OEI, il a su renforcer cette tendance et se rendre indispensable. Il se présente comme le garant de l'intégrité des frontières libanaises face aux djihadistes. En octobre 2014, une attaque du Front Al-Nosra (rebaptisé Front Fatah Al-Cham en 2016), lié à Al-Qaïda, contre un de ses postes militaires dans le *jurd* de Brital, au sud de Baalbek, révèle que c'est bel et bien lui qui contrôle certains tronçons de la frontière, et non l'armée nationale. Une fois passé le dernier barrage militaire, près de Nabi Sbat, seuls les combattants chiïtes circulent sur les routes tortueuses des montagnes de l'Anti-Liban pour rejoindre leurs positions, bien plus loin.

طلعت ريحتكم **Tal'âat rihatkoum** (« Vous puez »)

En juillet 2015, les autorités libanaises ferment la décharge de Naamé, au sud de Beyrouth. Aucune solution de remplacement n'ayant été prévue, les centaines de milliers de tonnes d'ordures s'amoncellent dans la capitale et ses alentours. La canicule aidant, l'air est très vite irrespirable et les rongeurs pullulent. Réunies dans le collectif Tal'âat rihatkoum (« Vous puez », littéralement « Votre odeur se répand »), des milliers de personnes manifestent les 22 et 23 août pour dénoncer l'incurie de l'État et le blocage des institutions (les élections présidentielle et législatives ne cessant d'être reportées). Les affrontements avec les forces de l'ordre sont violents, mais ils témoignent d'une capacité de mobilisation des Libanais en marge des partis politiques traditionnels.

Cette collaboration entre les militaires et les forces du Hezbollah avait déjà été pointée du doigt en juin 2013, lors de l'offensive du cheikh salafiste Ahmad Al-Assir contre l'armée à Saïda. Alors que plusieurs chars et systèmes de transmission étaient tombés en panne en plein assaut, le Hezbollah était intervenu. « *Ses tireurs d'élite nous ont couverts* », confiait M. Imad K., soldat des forces spéciales libanaises qui a participé à la bataille. Un officier général à la retraite admet à l'époque ce soutien avec amertume : « *Comment peut-on faire autrement ? L'armée manque d'hommes et de matériel.* » Qu'ils adhèrent ou pas au projet politique et religieux du Hezbollah, une partie des Libanais non chiïtes ont vu en lui la seule force capable d'arrêter l'OEI.

Tensions communautaires exacerbées

Dans ce contexte, la décision prise par l'Arabie saoudite, le 19 février 2016, de suspendre son programme d'aide à l'armée libanaise et de récupérer le matériel d'un montant de 3 milliards de dollars (2,7 milliards d'euros) est lourde de sens. Riyad dénonce alors la « *mainmise du Hezbollah sur l'État [libanais]* » et entend punir le refus du Liban, en janvier 2016, de condamner la politique de l'Iran dans la région et de qualifier le Hezbollah d'« organisation terroriste ». Après avoir expulsé des hommes d'affaires libanais et enjoint à leurs ressortissants de ne pas se rendre au pays du Cèdre, le royaume wahhabite et les cinq autres monarchies du Golfe votent le 2 mars suivant une résolution pour faire pression sur le parti chiïte, qui participe au gouvernement et domine la vie politique libanaise. Sur le plan intérieur, si le conflit syrien a renforcé la position du Hezbollah au Liban, il a aussi exacerbé les tensions communautaires. Une partie des sunnites, majoritairement solidaires de l'opposition syrienne, ont radicalisé leur discours. L'absence de leadership sunnite fort et l'instrumentalisation de cette radicalisation par certains politiciens n'ont fait qu'envenimer la situation. S'y ajoutent les sanctions prises en 2015 par Washington et renforcées depuis, qui font du Hezbollah, principale force politique du pays, une organisation non seulement « terroriste » mais aussi « criminelle ».

Marie Kostrz

(4) En raison de la chute de la livre libanaise, à partir de 2019, le salaire minimum ne vaut plus aujourd'hui qu'une soixantaine d'euros.

À L'HEURE DU SOULÈVEMENT POPULAIRE

À l'automne 2019, les Libanais, comme d'autres peuples arabes (Algérie, Irak), protestent en masse dans la rue. Né en réaction à l'instauration d'une taxe sur les communications électroniques, le mouvement de contestation exige une refondation du système politique et l'amélioration des conditions économiques, dégradées par des années d'austérité et de néolibéralisme.

PAR HAJAR ALEM * ET NICOLAS DOT-POUILLARD

Le 17 octobre 2019, M. Mohammad Choucair, alors ministre des télécommunications (2019-2020), décide d'instaurer une taxe mensuelle – dite « WhatsApp » – de 2 dollars (1,80 euro) sur toutes les applications téléphoniques gratuites. Le soir même, des centaines de jeunes manifestants, souvent issus de classes paupérisées, descendent dans les rues des grandes agglomérations. Le lendemain, ils bloquent les principales artères du pays et organisent des sit-in dans des lieux emblématiques, comme la place des Martyrs à Beyrouth. Le gouvernement ferme aussitôt les administrations, les universités et les écoles publiques

* Journaliste.

– encourageant paradoxalement de plus en plus de gens à descendre dans les rues. La fermeture des banques libanaises pendant les deux semaines qui suivent la naissance du soulèvement alimente la colère populaire, les déposants n'ayant plus accès à leurs liquidités.

Deux mois plus tard, les manifestants persistent. Ils réclament toujours la chute du régime confessionnel, fondé sur le partage communautaire du pouvoir entre chiites, sunnites et chrétiens. Après la démission du premier ministre Saad Hariri (30 octobre), le président Michel Aoun charge en décembre M. Hassan Diab, ancien ministre de l'éducation (2011-2014), de former un gouvernement de technocrates (il démissionnera le 10 août 2020 après la double explosion dans le port de Beyrouth, une semaine plus tôt). Loin de faire l'unanimité chez les manifestants, la désignation de M. Diab ne résout pas la crise.

La « taxe WhatsApp » n'est, en effet, que l'étincelle qui a mis le feu à la plaine dans un pays économiquement exsangue, et particulièrement inégalitaire : les 1 % des Liba-

Peter van Agtmael ///
Des manifestants bloquent l'entrée du périphérique, l'un des points centraux de la révolution à Beyrouth, 2019



MAGNUM PHOTOS

À L'HEURE DU SOULÈVEMENT POPULAIRE

nais les plus fortunés détiennent 40 % des richesses et captent 25 % du revenu national, selon une étude du Laboratoire sur les inégalités mondiales publiée en 2019 (1). À l'époque, le Liban est également au bord de la faillite – le pays se déclarera en défaut de paiement en mars 2020. La dette de l'État représente alors 150 % du produit intérieur brut (PIB), tandis que son déficit public est de 11 %. Le service de la dette (paiement des intérêts et d'une partie de la somme empruntée) atteint 4 milliards de dollars par an. La croissance est au point mort – aux alentours de 0,2 % en 2018. Le pays peut de moins en moins couvrir ses besoins en devises pour payer ses nombreuses importations (notamment de fioul, de médicaments et de céréales), qui représentent quatre fois le niveau de ses exportations. Les apports de capitaux de la diaspora et les investissements étrangers ne suffisent plus à maintenir le système à flot : les fonds sortent désormais plus vite qu'ils ne rentrent. À la mi-décembre 2019, les Libanais sont même soumis à des restrictions d'accès à leurs avoirs en monnaies étrangères.

Afin d'obtenir de ses bailleurs un prêt de 11,2 milliards de dollars, Beyrouth promet de réduire le déficit budgétaire de 1 % du PIB sur cinq ans

Depuis 2011, la guerre civile en Syrie a également eu des répercussions sur un secteur agricole déjà très fragile, surtout dans des régions périphériques comme la Bekaa et le district d'Akkar. Ces zones frontalières, parmi les plus pauvres du Liban, survivaient tant bien que mal grâce au commerce avec des villes syriennes telles que Homs. De plus, avec la chute des prix du pétrole en 2014, les flux financiers provenant des pays du Golfe se sont taris – tout comme le tourisme saoudien, qatari ou émirati. Enfin, depuis l'arrivée au pouvoir de M. Donald Trump, le renforcement des sanctions américaines contre des banques libanaises suspectées d'entretenir des relations avec le Hezbollah, le parti chiite en guerre avec Israël, pèse sur l'économie, dont le secteur bancaire est le principal pilier.

Pour faire face à l'effondrement économique du pays, le premier ministre Hariri avait promis dès avril 2019 une cure d'austérité « sans précédent ». Il devait aussi satisfaire ses principaux bailleurs internationaux. Afin d'obtenir les 11,2 milliards de dollars du prêt d'aide au développement de ses infrastructures – à des

taux d'intérêt limités – promis lors de la conférence économique pour le développement du Liban par les réformes et avec les entreprises (Cedre), qui s'est déroulée à Paris en avril 2018, le gouvernement s'est engagé à réduire son déficit budgétaire de 1 % du PIB sur cinq ans – un pari quasi impossible à tenir. Le budget 2019, seulement entériné par le Parlement au mois de juillet de cette même année, lèse notamment la fonction publique : gel des recrutements (y compris dans l'armée), arrêt des départs anticipés à la retraite pendant trois ans, baisse des aides scolaires aux enfants des fonctionnaires.

Multiplication des grèves en 2019

Certes, des abus ont été observés ces dernières années, comme le versement de salaires à des fonctionnaires morts, ou des recrutements relevant du favoritisme partisan. Mais les fonctionnaires, qui représentent 40 % du total des employés au Liban, souffrent aussi d'une inflation galopante et de la dévaluation continue de la livre libanaise face au dollar ; ils se perçoivent de plus en plus comme faisant partie des classes moyennes paupérisées. En outre, la fonction publique compte de nombreux contractuels, comme à l'Université libanaise, qui ne bénéficient pas de la Sécurité sociale, ni de la couverture des frais de déplacement, et qui ne cotisent pas pour la retraite. La balance déficitaire de l'État exclut pour le moment leur titularisation, reportée depuis des années.

Ces politiques d'austérité ont généré en retour des protestations qui ont largement préparé le terrain à la révolte d'octobre 2019. Tout au long du printemps et de l'été 2019, les fonctionnaires de la Sécurité sociale ou les professeurs de l'Université libanaise se sont mis en grève. Mais c'est principalement le mouvement des retraités de l'armée qui, à partir du printemps 2019, se mobilise contre les mesures d'austérité : le budget 2019 prévoit notamment une taxe mensuelle de 1,5 % sur leurs pensions. Le 20 mai, ces vétérans tentent d'envahir le Parlement pour s'y opposer. Pendant l'été, ils bloquent certaines rues de la capitale, affrontant parfois des soldats en service, censés assurer la sécurité des principales institutions. Une semaine avant le soulèvement populaire du 17 octobre, ils se rassemblent devant le ministère des finances : ils dénoncent alors le non-paiement, depuis neuf mois, des pensions des nouveaux retraités de l'armée.



Le flop d'Emmanuel Macron

Leur mobilisation a suscité une forte sympathie dans l'opinion publique et les a amenés à jouer le rôle de lanceurs d'alerte contre l'austérité. Dans les conflits politiques qui déchirent le Liban, l'armée est souvent considérée comme neutre, comme moins perméable au discours communautaire, et vue comme la garante d'une sécurité toujours précaire. Autre effet notable de ce mouvement : il met en difficulté le président de la République, lui-même ancien général, M. Michel Aoun. Ce dernier demeure populaire auprès de nombreux officiers et retraités de l'armée, par solidarité de corps. Mais son parti, le Courant patriotique libre (CPL), est aussi accusé de n'avoir pas mené les réformes nécessaires pour lutter contre la corruption et l'« argent sale ». Ainsi, la propre formation du président se retrouve percutée par les événements du 17 octobre. Huit jours plus tard, deux députés du CPL annoncent leur retrait de son bloc parlementaire, dont M. Chamel Roukoz, le propre gendre du chef de l'État et lui aussi un ancien général particulièrement populaire dans les rangs de l'armée.

Le mouvement social né en octobre 2019 découle donc directement des politiques d'austérité, de leur impact sur la fonction publique et les classes moyennes, mais aussi de l'augmentation continue des taxes, qui affecte particulièrement les classes populaires. La « taxe WhatsApp » a certes été annulée par le gouvernement à la suite des manifestations ; mais demeurent, depuis 2017, une hausse de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) de 10 à 11 %, ainsi qu'une série de prélèvements sur le tabac et l'alcool. Ce mouvement est également le fruit d'une plainte unanime contre la corruption des élites politiques, et contre l'absence de services publics de qualité : 20 % des Libanais n'ont pas accès à l'eau potable, et les coupures d'électricité durent de trois heures à Beyrouth à douze heures dans la plupart des régions.

Est également mise en cause la toute-puissance des banques. À Beyrouth, à Nabatieh (Liban sud) comme à Tripoli, dans le Nord, les manifestations se multiplient à partir de l'automne 2019 devant les bureaux de la Banque du Liban et des principaux établissements financiers du pays. Ceux-ci détiennent respectivement 35,3 % et 40,1 % de la dette publique. En effet, depuis la fin de la

guerre civile (1975-1990), le pari de l'ancien premier ministre Rafic Hariri (assassiné en 2005) et des élites politiques a été de financer la reconstruction à travers l'endettement, notamment de l'État, auprès des banques (dont certaines détenues par des hommes politiques), qui, à leur tour, ont bénéficié de taux d'intérêt élevés.

D'où une revendication née des manifestations de 2019 : restructurer la dette interne auprès des banques afin de sauver l'économie, d'alléger la dette de l'État et de réorienter une partie de son budget en faveur des classes populaires. Dans un pays où le libéralisme est roi, l'idée ne manque pas d'audace. Elle est portée par les formations politiques les plus à gauche du HIRAK (« mouvement [de protestation pacifique] ») : Parti communiste libanais ; mouvement Citoyens et citoyennes dans un État, emmené par l'ancien ministre du travail Charbel Nahas – l'un des rares responsables politiques à ne pas être honnis par la foule ; Mouvement des jeunes pour le changement ; Mouvement du peuple, de l'ancien député nationaliste arabe Najah Wakim ;

Ce 27 septembre 2020, M. Emmanuel Macron fait grise mine. Dans une allocution donnée depuis l'Élysée, le président français prend acte de la démission, la veille, du premier ministre libanais, M. Moustapha Adib. Celui-ci a renoncé à constituer son équipe après l'échec des tractations menées avec les grands partis politiques confessionnels pour la répartition des ministères, comme le veut l'usage au pays du Cèdre. Pour M. Macron, qui avait réclamé dès la nomination de M. Adib, le 31 août 2020, la formation d'un « *gouvernement de mission* » dans un délai de deux semaines, ce jeté d'éponge est un camouflet. Le chef de l'État s'est particulièrement impliqué dans la crise que traverse le Liban. Au lendemain de la catastrophe du port de Beyrouth, le 4 août 2020, n'a-t-il pas enjoint aux dirigeants du pays, sur un ton paternaliste, de nouer un « *nouveau pacte* » national et exigé des « *réformes indispensables* » ?

Moins de deux mois plus tard, M. Macron ne mâche pas ses mots pour fustiger la classe politique libanaise, accusée de « *sombres manœuvres* » et de « *trahison collective* ». Pour enfoncer le clou, il confie d'un air dépité – et presque surjoué – ressentir de la « *honte* » à l'égard des chefs de parti. Dans sa ligne de mire figurent en particulier le Hezbollah et Amal, les deux formations chiites qu'il juge responsables de l'échec des négociations. Celles-ci ont achoppé sur le principe de rotation des portefeuilles régaliens introduit par M. Adib, avec l'aval du leader sunnite Saad Hariri, au mépris de l'accord conclu entre les grands partis le 1^{er} septembre 2020, sous l'égide du président français. Amal, soutenu par le Hezbollah, la principale force politique du pays, refuse en effet de céder le maroquin des finances, qu'il détient depuis 2014 en vertu du partage institutionnel des pouvoirs. Deux jours après les propos de M. Macron, M. Hassan Nasrallah, secrétaire général du Hezbollah, déplore son « *comportement condescendant* » et lui signale qu'il n'est pas le « *gouverneur du Liban* ».

O. P.

Organisation populaire nassérienne, de M. Oussama Saad, député de Saïda.

Ces partis s'opposent aussi à une politique de privatisations qui vise à vendre au rabais les dernières entreprises étatiques. Le 21 octobre 2019, M. Hariri, encore chef du gouvernement, répond positivement aux doléances des manifestants en promettant la tenue d'élections législatives anticipées et annonce, fait inédit, que les banques libanaises contribueront à la réduction du déficit budgétaire. Mais il envisage aussi la privatisation totale ou partielle de la compagnie d'aviation nationale, des télécoms, du port de Beyrouth ou du Casino du Liban – le tout sans évoquer la moindre perspective de redistribution sociale.

Restructuration de la dette, opposition aux privatisations, transition d'un système rentier et importateur de biens et de denrées vers un système productif, politiques de redistribution à l'égard des classes défavorisées : ces idées ont fait bien du chemin

(1) Cf. Justine Babin, « Lydia Assouad : « Trois mille individus gagnent autant que 50 % des Libanais les plus pauvres » », *Le Commerce du Levant*, Beyrouth, 1^{er} novembre 2019.

À L'HEURE DU SOULÈVEMENT POPULAIRE

depuis le 17 octobre 2019. Mais avec des limites : certaines composantes du mouvement se contentent d'imaginer un capitalisme libanais « propre », où la lutte contre la corruption et une nouvelle loi électorale suffiraient à conjurer tous les maux du pays. À cela s'ajoute le fait que plusieurs partis confessionnels s'opposent au Hirak, dont le Hezbollah.

Plan de « sauvetage » par le FMI

Pour ce parti, la priorité est de défendre la présidence de M. Aoun, qu'il considère depuis 2006 comme son plus fidèle allié, et qui lui assure une couverture politique à l'heure des sanctions américaines contre la formation chiite, et dans un contexte de tensions fréquentes avec Israël au Liban sud. Contrairement au Hezbollah, à son allié le mouvement Amal ou au CPL, d'autres partis communautaires ont cependant fait leurs certaines revendications de la contestation, comme celle d'un gouvernement de technocrates indépendants. C'est le cas des Forces libanaises (chrétien) ou du Parti socialiste progressiste (druze) de M. Walid Joumblatt.

Désormais, le Liban peut emprunter trois voies. Il peut faire le choix d'une plus grande justice redistributive – une perspective portée par les composantes les plus à gauche du mouvement. Il peut aussi retourner à des logiques de solidarité communautaire. Dans un contexte d'effondrement total de l'économie, il n'est en effet pas exclu que les partis confessionnels effectuent à l'avenir leur grand retour : en l'absence d'un État assurant la redistribution, eux seuls pourront fournir une rente de survie aux classes les plus défavorisées. Un troisième chemin se dessine enfin : celui d'un plan de « sauvetage » par le Fonds monétaire international (FMI) d'un pays en banqueroute, que la catastrophe survenue dans le port de la capitale en août 2020 a rapproché un peu plus du précipice. Ce « sauvetage » aurait un coût : celui de politiques d'austérité encore plus fortes, et d'un « *pays à la brocante* (2) », où les derniers biens publics seraient privatisés.

Hajar Alem et Nicolas Dot-Pouillard

(2) Nicolas Offenstadt, *Le Pays disparu. Sur les traces de la RDA*, Gallimard, coll. « Folio Histoire », Paris, 2019 (1^{re} éd. : 2018).

L'étrange séquestration de Saad Hariri



Début novembre 2017, M. Saad Hariri, alors premier ministre du Liban, arrive à Riyad, capitale de l'Arabie saoudite. Selon la version communément admise, il y a été invité – en réalité « convoqué », affirmeront certains observateurs – par le prince héritier Mohammed Ben Salman (MBS). Alors qu'une sortie dans le désert est prévue, le dirigeant libanais, qui possède aussi un passeport saoudien, se retrouve isolé de son équipe, notamment de ses gardes du corps. Le 4 novembre, il apparaît sur les écrans de la télévision satellitaire saoudienne Al-Arabiya.

Le visage défait, il annonce démissionner de ses fonctions et dénonce dans la foulée la « *mainmise* » du Hezbollah et de son allié iranien sur le pays du Cèdre. « *Les bras de l'Iran dans la région seront coupés* », ajoute-t-il, tout en précisant qu'il craint pour sa vie. Au Liban, comme dans le reste du monde arabe mais aussi en Occident, c'est la stupéfaction. Jusque-là, le dirigeant libanais, à la tête, depuis décembre 2016, d'un gouvernement auquel participaient des membres issus du parti chiite, semblait partisan d'une coexistence politique avec cette formation et d'une politique de conciliation à l'égard de Téhéran.

À Beyrouth, personnel politique et médias sont très vite persuadés que le premier ministre est retenu contre son gré par MBS. « *Il a été enlevé* », affirme même le président Michel Aoun à des diplomates étrangers. Pour le locataire du palais de Baabda, la démission de M. Hariri n'est pas acceptable car annoncée depuis l'étranger. L'opinion publique libanaise, toutes tendances confondues, s'indigne. « *Nous sommes avec toi* », clament des messages inscrits sur les murs beyrouthins ou les maillots des coureurs du marathon de la capitale. Le 12 novembre, l'entretien accordé à Riyad par le premier ministre démissionnaire à la télévision Future TV alourdit les soupçons tant son état paraît inquiétant. Finalement, après l'intervention conjointe de la France – le président Emmanuel Macron ayant rencontré le prince héritier saoudien durant trois heures – et des États-Unis, M. Hariri quitte l'Arabie saoudite pour Paris avant de regagner quelques jours plus tard son pays, où il retirera sa démission.

Que s'est-il passé durant son séjour à Riyad ? L'homme s'est refusé à en faire le récit, mais de nombreux articles de presse affirment qu'il a été brutalisé par des officiels saoudiens proches de MBS qui exigeaient de lui une franche rupture avec le Hezbollah (1). Pour le prince héritier, il s'agissait de provoquer une grave crise intralibanaise – encore une – pour obliger le parti chiite à abandonner son soutien aux rebelles houthistes au Yémen. Cette stratégie a viré au fiasco diplomatique, les Libanais ayant refusé le diktat de MBS, lequel faisant ensuite comme si de rien n'était. Un an plus tard, le journaliste et opposant Jamal Khashoggi sera à son tour victime des méthodes brutales des Saoudiens. Mais lui y laissera sa vie.

Marie Jordac, journaliste

(1) Lire Benjamin Barthe, « De l'affaire Hariri à l'assassinat de Khashoggi, la méthode "MBS" », *Le Monde*, 16 novembre 2018.



Myriam Boulos // // // Deux employées de maison faisant leurs courses, Beyrouth, 2014

LE SCANDALE DES EMPLOYÉES DE MAISON

Originaire d'Asie du Sud-Est et, plus récemment, d'Afrique subsaharienne, le personnel recruté par les Libanais pour diverses tâches ménagères subit de nombreuses maltraitances aggravées par un statut – la « kafala » – qui le maintient dans la précarité. Des collectifs citoyens et des syndicats plus ou moins tolérés par le pouvoir tentent de remédier à une situation que complique la pandémie de Covid-19.

PAR MADELEINE LAURENT *

« **H**i, hw r u doing. Am in Ghana now. So happy » (« Salut, comment ça va ? Je suis au Ghana, maintenant, tellement heureuse ! ») Les messages de Gladys T. (1) arrivent sur la messagerie électronique WhatsApp accompagnés de deux *selfies* de la jeune femme, placée en isolement dans un centre Covid-19, dans la banlieue d'Accra, à son arrivée. Elle n'a pas toujours eu ce visage souriant. Il y a quelques jours encore, elle était bloquée dans un foyer improvisé, au creux d'un village montagneux

* Journaliste.

situé près de Jounieh, au nord de Beyrouth. Avec cent vingt de ses compatriotes, toutes « travailleuses domestiques », comme on les désigne pudiquement, elle attendait son tour pour être conduite dans un avion de rapatriement affrété par le consulat ghanéen.

Après l'explosion, le 4 août 2020, de 2750 tonnes de nitrate d'ammonium, entreposées dans le port de Beyrouth, plus de 600 000 personnes se sont retrouvées sans abri (plus de 200 sont mortes, 6 500 ont été blessées). Les deux quartiers historiques de Mar Mikhael et Gemmayzeh, les plus à proximité de la zone de déflagration, ont été quasiment rasés. Mais plus loin, de la Karantina des précaires, jusqu'aux hauteurs bourgeoises d'Achrafieh, des districts entiers ont également été frappés. Ils sont devenus inhabitables, les fenêtres ayant été soufflées et cer-

(1) Par souci d'anonymat, les noms de la plupart des personnes citées ont été changés.

LE SCANDALE DES EMPLOYÉES DE MAISON

taines structures d'édifices menaçant de s'écrouler. Depuis la catastrophe, les organisations non gouvernementales (ONG) sont arrivées en nombre pour assurer l'aide d'urgence. Les plus chanceux des Beyrouthins se sont réfugiés dans leur villégiature familiale, à la montagne. Mais la population de domestiques qui vivaient, bien souvent, à demeure et dans des conditions parfois indécentes, s'est retrouvée totalement invisibilisée par le désastre.

En août, plusieurs envoyés spéciaux étrangers ont alimenté les réseaux sociaux de photographies prises en bas du consulat du Kenya, dans les faubourgs branchés du quartier de Badaro. À quelques mètres des terrasses où se retrouvent

Avant la catastrophe du 4 août 2020, le pays du Cèdre comptait près de 200 000 employées de maison soumises au système de parrainage (« kafala »)

les mondains en panne de repaires nocturnes à Gemmayzeh, l'autre quartier tendance de Beyrouth, plusieurs dizaines de Kényanes, certaines avec des bébés, ont installé un campement pour protester contre leur situation précaire. De nombreuses employées de maison, comme Germaine D., 21 ans et complètement isolée, ont perdu leurs papiers dans l'effondrement de l'habitation où elles travaillaient. Pour d'autres, « Madame » a simplement disparu, les laissant livrées à elles-mêmes et sans papiers d'identité – la domestique ayant l'obligation de confier son passeport à son employeur. La

police municipale voit leur présence d'un mauvais œil, car elle rappelle à bon nombre de Libanais une réalité peu reluisante. De fait, ce pays, ouvert sur le monde grâce notamment à sa diaspora, et moderne à bien des égards, s'accommode toujours d'un système moyenâgeux – la *kafala* – qui encadre le statut de certains travailleurs étrangers, en particulier les domestiques. Avant la catastrophe du 4 août, le pays du Cèdre comptait près de 200 000 employées de maison, principalement originaires du Sri Lanka, des Philippines, du Népal et d'Afrique subsaharienne.

Rapport maternel avec « Madame »

À l'origine, la *kafala* est un cadre normatif, issu de la jurisprudence coranique, qui régit la procédure d'adoption d'un enfant. Transposé dans la modernité, il a été élargi aux rapports entre le travailleur migrant et son « sponsor » – généralement l'employeur –, par l'intermédiaire duquel il obtient son titre de séjour et qui fait office de tuteur légal. Dans le Golfe, où elle est très répandue, la *kafala* s'applique différemment selon les pays. Au Qatar, par exemple, même un ingénieur qualifié peut avoir besoin d'un *kafil* (garant). Au Liban, cependant, ce système ne concerne que les travailleurs non qualifiés, c'est-à-dire les domestiques – pour les femmes – et les ouvriers de main-d'œuvre – pour les hommes.

« Mes grands-parents ont toujours eu une aide à la maison, raconte Maryam H., c'est totalement ancré dans notre culture. Même avant la guerre [civile], les foyers des classes supérieures et même ceux de la petite classe moyenne employaient des étrangères. Mais chez nous, elles faisaient partie de la famille, avaient la clé de la maison, et elles disposaient d'un jour de repos, le dimanche. Elles sont même sur les photos familiales. » C'est le volet « responsabilité » de la *kafala* : la bonne est supposée trouver chez son employeur une protection et une éducation (elles arrivent souvent très jeunes) qui constituent une opportunité pour des milliers de travailleuses issues de pays pauvres – un argument souvent avancé par les Libanais pour justifier ce système. De fait, nombre d'employées interrogées témoignent d'un rapport quasi maternel avec leur « Madame ».

Ce samedi matin de fin août 2020, M^{mes} Dalila V. et Marcelle B., elles-mêmes employées de maison, s'apprentent à charger des colis alimentaires pour une distribution

Bibliographie

GILBERT ACHCAR ET MICHEL WARSCHAWSKI, *La Guerre des 33 jours. La guerre d'Israël contre le Hezbollah au Liban et ses conséquences*, Textuel, Paris, 2007.

Les deux auteurs mettent en lumière les racines et les objectifs de l'offensive menée par Tel-Aviv contre le Liban à l'été 2006. Ils rappellent notamment qu'elle s'inscrit à l'époque dans le projet américano-israélien d'un nouveau « grand Moyen-Orient ».

« Liban, Syrie. Circulations et réactivations des réseaux militants en guerre (2011-2018) », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 25, n° 1-2, De Boeck, Louvain-la-Neuve, 2018.

Cette livraison réunit plusieurs articles consacrés aux conséquences de la crise syrienne sur le pays du Cèdre, avec en particulier un éclairage sur l'implication de combattants et de militants libanais dans ce conflit.

« Liban : la guerre de 1975-1990 dans le rétroviseur », *Confluences Méditerranée*, n° 112, L'Harmattan, Paris, printemps 2020.

La revue spécialisée dans les grandes questions politiques et culturelles relatives aux pays méditerranéens se penche sur la mémoire de la guerre civile, qui resurgit avec force depuis quelques années, notamment avec la question des « disparus ».

CHEDLY ATALLAH, SOPHIE BRONES ET EMMANUEL SAULNIER (sous la dir. de), *Beyrouth in situ*, Beaux-Arts de Paris Éditions - La Maréchalerie - Académie libanaise des beaux-arts, Paris-Versailles-Beyrouth, 2020.

Une plongée au cœur de la capitale libanaise au travers d'entretiens, d'analyses, de photographies, de peintures et de poèmes d'une cinquantaine d'artistes, de chercheurs et d'habitants étroitement liés à la ville.



Myriam Boulos // Des employées de maison originaires des Philippines vont voir un concert d'un groupe star de leur pays, Beyrouth, 2015

auprès de cent foyers. Elles font partie des fondatrices de The Alliance of Migrant Domestic Workers in Lebanon, une association qui vient en aide aux travailleuses domestiques et dont le statut est informel, car ces employées n'ont jamais eu le droit de se syndiquer. L'Alliance, active au sein du réseau de l'Église protestante française de Beyrouth, intervient principalement auprès des ressortissants de l'Afrique francophone et de la communauté malgache. «L'explosion est la crise de trop, elle aggrave une situation qui pourrissait depuis un moment», raconte M^{me} V., passée, en quelques mois, d'une tournée de quarante domiciles par semaine à plus de soixante-dix. «D'abord, tout s'est détérioré avec la crise économique. Certaines "Madames" ne sont pas si méchantes, elles ne frappent pas les filles, les logent bien. Mais depuis un an, avec la crise économique, elles ne peuvent plus les payer en dollars. Moi, je me suis retrouvée avec des livres libanaises qui ne valent plus rien.» À cela est venue s'ajouter la crise sanitaire du Covid-19 : «Certaines employées n'ont plus le droit de rentrer dans les maisons, parce que les gens ont peur. Elles

se retrouvent sans toit, ni travail, ni passeport, du jour au lendemain.»

Les violences à l'encontre des travailleurs migrants sont légion et se produisent en toute impunité, en vertu du fonctionnement même de la *kafala*. Au Liban, des ONG militent depuis longtemps pour l'abolition de cet esclavage moderne comparable à celui qui existe dans les pays du Golfe. En mars 2020, elles ont obtenu que le gouvernement organise une consultation nationale de deux jours sur le sujet, placée sous l'égide de l'Organisation internationale du travail (OIT) (2). L'annonce, le 9 septembre suivant, de la création d'un contrat de travail unifié est l'aboutissement de ces travaux : il prévoit notamment un salaire minimum de 675 000 livres (100 dollars au taux du marché noir, le seul auquel les particuliers ont facilement accès), dont seront déduits les frais de logement, et la domestique se voit accorder le droit de rompre son contrat pour changer d'employeur.

Qualifié de «grande avancée» vers l'abolition de la *kafala*, ce dispositif fait pourtant l'objet de vives critiques et a même été suspendu par le Conseil d'État après une plainte

En mars 2020, une consultation nationale aboutit à la création d'un contrat de travail unifié prévoyant un salaire minimum

en justice déposée par le syndicat des sociétés de recrutement. Un des membres de l'ONG This Is Lebanon, qui, malgré l'hostilité des autorités, aide notamment les bonnes étrangères à quitter le pays du Cèdre, résume ainsi la situation : «Aucun plafond n'étant prévu pour la déduction de ces frais [de logement], le risque est que l'employée se retrouve sans un sou de salaire à la fin du mois. De surcroît, la question du recours légal en cas de violences de la part de l'employeur a été mise sous le boisseau. La protection de ces migrantes très vulnérables, dont le statut est foncièrement inégalitaire, est l'angle mort de la réforme. Bref, la fin effective de la *kafala*, ce n'est pas pour demain, sans parler du changement des mentalités que cela suppose.» Pour autant, et malgré la difficile situation économique du pays du Cèdre, l'arrivée de bonnes acheminées par des bureaux de placement n'a pas cessé.

Madeleine Laurent

(2) Cf. «Liban. La consultation sur le système de *kafala* est l'occasion de protéger les droits des travailleuses et travailleurs migrants», Amnesty International, 11 mars 2020.

À TRIPOLI, L'ESPOIR SUR UNE LIGNE DE FRONT

Dans la ville du Nord, sur l'artère séparant deux quartiers paupérisés en guerre ouverte ou larvée depuis le milieu des années 1970, un centre social offre des bourses universitaires à des jeunes des deux camps opposés. Seule condition : se rencontrer et dialoguer. L'expérience renforce la paix civile, fragilisée par les stratégies clientélistes des grandes formations politiques confessionnelles.

PAR EMMANUEL HADDAD

Pendant six ans, la population des quartiers tripolitains de Bab Al-Tebbaneh et Jabal Mohsen a vécu au rythme des rounds de combats, de l'égrenage du nombre de morts tués par des tirs de snipers embusqués et de l'engrenage provoqué par l'instrumentalisation politique de la violence dans ces deux trappes à pauvreté. D'un côté, un labyrinthe de ruelles surpeuplées à majorité sunnite où 87 % des quelque 60 000 habitants vivent sous le seuil de pauvreté. De l'autre, une colline peuplée d'alaouites dont 69 % des 35 000 résidents sont tout aussi pauvres (1). Un terrain d'affrontement entre marginaux qui remonte à la guerre civile libanaise (1975-1990) quand milices sunnites et alaouites se combattaient, et qu'embrasant régulièrement les péripéties de la vie politique. Dès 2008, le conflit larvé dégénère en bataille ouverte, quand les politiciens libanais décident de concert de déplacer les

tensions beyrouthines dans la capitale du Nord, jugée moins stratégique (2). Puis, en mars 2011, quand la répression des manifestations pacifiques en Syrie tourne au conflit sanglant, chaque quartier choisit son camp : à Bab Al-Tebbaneh, les drapeaux de la Syrie révolutionnaire se dressent face aux étendards du régime syrien et aux portraits de M. Bachar Al-Assad, côté Jabal Mohsen. Entre les

deux quartiers aux façades criblées de balles et aux ruelles protégées des tirs de snipers par des bâches, la rue de Syrie est une ligne de front infranchissable où la vie devient aussi rare que les cessez-le-feu. Pourtant, en janvier 2013, l'organisation non gouvernementale (ONG) Ruwwad Al-Tanmeya s'y installe. Fondée par M. Fadi Ghandour, entrepreneur et philanthrope libano-jordanien, et présente en Jordanie, en Égypte, en Palestine et au Liban, elle y ouvre un centre communautaire. L'objectif ? Offrir un autre débouché aux jeunes des deux quartiers ennemis que la voie des armes. Une bourse universitaire leur est proposée en échange de quatre heures de bénévolat par semaine au côté des jeunes de l'autre côté de la rue. Parmi eux, un grand échelas rouquin, Mohamad T., fait



MAGNUM PHOTOS

← → ↻ **Sur la Toile** 🔁 📶 📶 📶 📍 📁 📄 🔍 📊

Middle East Eye

Ce quotidien en ligne, décliné en français et en anglais, suit de près l'actualité des mobilisations sociales dans la République du Cèdre, notamment au travers de reportages effectués par ses correspondants. Au sommaire, entre autres, de la rubrique consacrée au pays : « Liban : un an après, l'impossible révolution » (Paul Khalifeh, 17 octobre 2020) et « Les universités, autres victimes de la crise qui secoue le Liban » (Natasha Metni Torbey, 22 octobre 2020).

www.middleeasteye.net

Al-Monitor

Ce site multilingue d'information sur le Proche-Orient couvre les derniers développements au Liban. Plusieurs articles reviennent sur les négociations israélo-libanaises concernant la délimitation des frontières maritimes. À lire, parmi les plus récents, « Second round of maritime-border talks between Israel, Lebanon » (28 octobre 2020) et « Hezbollah rejects Lebanese delegation at maritime border talks with Israel » (14 octobre 2020).

www.al-monitor.com

ONU Info

Le centre de presse des Nations unies diffuse des informations sur les actions de ses agences en faveur du Liban, en particulier depuis la catastrophe du port de Beyrouth (4 août 2020). On pourra suivre sur le site les discussions relatives aux dommages causés au patrimoine architectural et urbain de la ville et aux perspectives de reconstruction (« ResiliArt Liban : comment reconstruire le patrimoine de façon durable et au bénéfice des communautés ? », 24 septembre 2020).

<https://news.un.org/fr>



Lorenzo Meloni //// Un portrait de Bachar Al-Assad dans le quartier de Jabal Mohsen, Tripoli, 2013

M^{me} Rifai. C'est ainsi qu'un frein à l'engrenage fatal a été enclenché. Puis, en avril 2014, après six ans de combats récurrents qui ont fait 300 morts et 2 000 blessés, une trêve est enfin déclarée. Mais le soulagement laisse vite place à la déception. Peu de changements sont intervenus, et seuls les murs de la rue de Syrie sont rafraîchis aux couleurs du Courant du futur, le parti de l'indéboulonnable Saad Hariri, désigné premier ministre pour la quatrième fois, le 22 octobre 2020, près d'un an après sa démission de la tête du gouvernement. «*Ils ont repeint les façades, mais l'intérieur est demeuré en ruines et les familles sans travail*», déplore M^{me} Rifai.

Pauvreté et ressentiment augmentent

Entre un cours de hip-hop et une formation informatique, les jeunes des deux quartiers ont nettoyé les gravats jonchant la rue de Syrie et découvert le quartier d'en face, tout en poursuivant leurs études. Les armes se sont tues, mais la pauvreté et le ressentiment ont continué de croître, tant et si bien que Tripoli a été surnommée la «*mariée de la révolution*» quand les manifestations contre la classe politique ont démarré le 17 octobre 2019 au Liban. De fait, les protestations dans la grande ville du Nord ont été aussi importantes, sinon plus, que dans la capitale. «*Nos étudiants espéraient que cette prétendue "révolution" apporterait des changements dans leurs quartiers et améliorerait leur situation financière. Mais aujourd'hui, l'espoir a disparu*», poursuit encore M^{me} Rifai.

Entre la pandémie de Covid-19, la crise socio-économique et l'explosion du 4 août 2020 au port de Beyrouth, le pays du Cèdre est en chute libre, mais, dans la rue de Syrie, le travail continue. Depuis l'ouverture du centre, 275 jeunes ont obtenu un diplôme, et 80 % d'entre eux travaillent au Liban ou à l'étranger, selon l'ONG. ■

figure d'exemple. M^{me} Hoda Rifai, responsable de la jeunesse au sein du centre, se souvient du moment où il a troqué le fusil contre la plume : «*Mohamad a douze oncles qui étaient tous combattants, se souvient-elle. Il a lui aussi pris les armes lors des affrontements et ne songeait pas une seconde à poursuivre ses études. Quand nous lui avons proposé une bourse, il n'était pas forcément enthousiaste, mais il a candidaté et nous lui avons donné une chance. Peu à peu, au fil de nos sessions d'échanges et de formations, il a changé. Il a compris que le conflit était instrumentalisé politiquement et a cessé de combattre.*» Après avoir convaincu d'autres jeunes combattants de déposer les armes à leur

tour, il travaille aujourd'hui pour une organisation internationale dans des projets communautaires à Bab Al-Tebbaneh.

Continuer à faire fonctionner le centre pendant les phases de combat n'était pas chose facile. Souvent, M^{me} Rifai et les jeunes étudiants devaient sauter dans un char de l'armée libanaise quand les tirs de mortier et les salves de kalachnikov menaçaient l'établissement. Mais très vite, la rencontre a porté ses fruits. Pendant les affrontements, les jeunes boursiers des deux quartiers se sont mis à s'écrire, des liens d'amitié se sont tissés au-delà de la ligne de front. «*Certains vivaient dans des conditions très difficiles, mais ils continuaient d'aller à l'université pendant les affrontements*», précise

Peu de changements sociaux sont intervenus, et seuls les murs de la rue séparent les deux camps ont été repeints

(1) Selon une étude menée en 2015 par le ministère des affaires sociales et la Commission économique et sociale pour l'Asie de l'Ouest de l'ONU (ESCWA).

(2) Cf. «*Nouvelle crise, vieux démons au Liban : les leçons oubliées de Bab Tebbaneh/Jabal Mohsen*», International Crisis Group, Genève, 14 octobre 2010.

« À COMBIEN EST LA LIVRE AUJOURD'HUI ? »

La double explosion dans le port de Beyrouth, le 4 août 2020, a aggravé une situation économique déjà catastrophique. Confrontée à de multiples difficultés au quotidien, notamment la chute libre de la monnaie, la population survit grâce au soutien de la diaspora mais exige que les établissements financiers paient leur quote-part.

PAR DOHA CHAMS *

Une grave crise économique, un chômage qui augmente en flèche, l'armée déployée pour empêcher la contestation sociale, une population confrontée à la multiplication des cas de Covid-19... Ainsi allait déjà le Liban avant le 4 août 2020 et la double explosion accidentelle du port de Beyrouth, au bilan catastrophique : plus de 200 morts, 7000 blessés, une bonne partie de la capitale détruite, 300 000 Beyrouthins n'ayant plus de logement, tandis que 70 000 perdaient leur emploi. Les espoirs nés du mouvement populaire du 17 octobre 2019 paraissent désormais bien lointains (*lire l'article de Hajar Alem et Nicolas Dot-Pouillard page 81*).

Depuis l'automne 2019, la donne a totalement changé. Le système politique honni que les jeunes manifestants appelaient à démanteler est toujours en place. Et chaque jour, ou presque, apporte sa mauvaise nouvelle ou le signe d'une situation qui empire : reconfinement de la population avec couvre-feu à l'efficacité sanitaire incertaine, saturation des hôpitaux, pénuries alimentaires, agressions sordides pour quelques miches de pain, nouvel incendie au port en septembre 2020 – puis explosion d'un dépôt de carburant, dans la capitale, en octobre (quatre morts) – et crise politique.

Loin de ces considérations, l'une des préoccupations principales des Libanais reste l'argent et sa disponibilité. Rue Hamra à Beyrouth, les cambistes entendent la même question toute la journée : « À combien est la livre aujourd'hui ? » Comme un symbole du déclin d'un pays jadis vanté pour sa vie culturelle, la célèbre artère qui fut le cœur vivant de la capitale, avec ses cinémas, ses théâtres et ses cafés, est envahie par la fripe et les farfouilles à 1 dollar. Paradoxalement, le seul endroit de la rue

qui renoue avec un passé d'engagements est le siège de la banque centrale ou Banque du Liban (BDL). C'est vers cet édifice, désormais protégé par des barrières de béton, que convergent les manifestants et les participants aux sit-in dénonçant la mainmise des banques sur le pays et leur collusion, tolérée par la BDL, avec les grandes fortunes qui pratiquent la fuite des capitaux. « Que tombe le régime des banques », proclame ainsi un slogan peint au pochoir.

Salaires en devises étrangères

Depuis décembre 2019, les établissements financiers appliquent un gel de facto des avoirs des particuliers, ces derniers ne pouvant retirer que des montants limités de leurs comptes, et plafonnent les retraits en dollars. Les restrictions se sont durcies depuis que le gouvernement a annoncé, le 7 mars 2020, un défaut sur le remboursement d'une partie de la dette extérieure (1,2 milliard de dollars, sur un total de plus de 90 milliards de dollars). Résultat, le pays fonctionne avec trois devises sur le marché. Outre la livre libanaise, il y a le dollar coté au taux officiel (1 dollar pour 1515 livres) et dont la disponibilité demeure très faible, la banque centrale veillant à économiser ses réserves de change. Et il y a aussi le billet vert acquis au marché noir suivant un cours fluctuant, mais toujours plus onéreux que le taux officiel (1 dollar pour 8 000 livres en moyenne).

Dans ce contexte, collecter des dollars est un révélateur du statut social. Percevoir son salaire en devises étrangères, c'est la garantie d'un enrichissement ou, du moins, d'un maintien de son train de vie. À l'inverse, être payé en livres libanaises, comme c'est le cas pour nombre de fonctionnaires et d'agents du service public, c'est avoir les yeux rivés sur les abysses dans lesquelles plonge la monnaie nationale.

Le 19 août 2020, la Commission économique et sociale des Nations unies pour l'Asie occidentale (ESCWA), dont le siège se situe à Beyrouth, publiait une étude indiquant que le nombre total de Libanais pauvres est passé de 28 % en 2019 à 55 % en mai 2020 (2,7 millions d'individus), c'est-à-dire avant la catastrophe du port (1). Toujours selon le même document, le pays du Cèdre affiche également l'un des plus hauts

Le seul endroit de la rue Hamra qui renoue avec son passé prestigieux est le siège de la Banque du Liban (BDL), où convergent les manifestants

* Journaliste.



Myriam Boulos // // Manifestation à Beyrouth, octobre 2019

niveaux mondiaux d'inégalités, 10 % des plus riches y concentrant 70 % des richesses.

Faute de nouvelles centrales, le Liban souffre également d'un approvisionnement électrique chaotique, avec plusieurs coupures par jour. «*Nous payons deux notes d'électricité*, explique Mme Dalal F., qui a deux emplois mais gagne moins de 100 dollars par mois. *Une pour nous raccorder au réseau public, et l'autre pour se brancher sur un générateur privé. En août [2020], avec les dix-huit heures de coupure quotidienne en moyenne, la moitié de mon salaire a été consacrée au paiement de la facture du générateur.*» La «mafia» des propriétaires – privés – de ces appareils est régulièrement dénoncée au pays du Cèdre. Selon un rapport datant de 2016, leurs bénéfices annuels atteindraient 2 milliards de dollars (2). Une manne qui expliquerait pourquoi le pays s'avère incapable de moderniser son réseau électrique et d'en finir avec les coupures à répétition.

La paupérisation des Libanais pourrait s'aggraver si les autorités abandonnaient les subventions aux importations, comme l'affirment d'insistantes rumeurs. Depuis octobre 2019,

date à laquelle la livre a commencé à dévisser, la banque centrale a mis en place un taux de change spécial pour que les importateurs de produits stratégiques puissent obtenir des dollars soit au taux officiel, soit à un taux intermédiaire (3900 livres pour 1 dollar) afin de payer leurs commandes de carburant, de blé, de médicaments, de matériel médical et de produits alimentaires de base. Selon les évaluations qui circulent, les réserves de change de la BDL (20 milliards de dollars), forcée de maintenir une réserve obligatoire de 17,5 milliards de dollars, ne lui permettraient pas de maintenir ces subventions au-delà de la fin de l'année 2020. Sauf à obtenir un prêt du Fonds monétaire international (FMI), lequel, bien entendu, ne veut pas entendre parler du maintien de ces subventions. Dans un pays qui consacre 6 % de son produit intérieur brut aux importations de produits alimentaires – l'un des plus importants taux de dépendance dans le monde –, l'abandon de tels soutiens engendrerait pourtant des pénu-

ries et une augmentation de l'inflation, qui atteint déjà 100 % pour certaines denrées.

Nombre de Libanais choisissent de partir pour l'étranger, notamment vers le Canada. D'autres se contentent de quitter Beyrouth, devenue hors de prix. Sous-développé, disposant de peu d'infrastructures, encore plus pénalisé par le manque d'électricité et la difficulté d'accéder à Internet, le Liban de l'intérieur ne saurait toutefois constituer une solution de rechange acceptable pour la jeunesse du pays. Dès lors, la seule échappatoire pour elle est d'opter pour l'émigration illégale. Il s'avère ainsi que nombre de disparus recensés après le drame du 4 août n'ont pas été tués par la double explosion. «*Ils ont "glissé" vers l'Europe, probablement un peu avant la catastrophe*», confie le parent de l'un d'eux.

Celui qui émigre ne le fait pas pour lui seul. Arrivé à bon port, il aidera ceux qui restent. Cela vaut pour les réfugiés palestiniens, qui continuent de subir une stigmatisation, soixante-dix catégories d'emploi leur étant toujours interdites. Dans le camp de Mar Elias, dans le sud-ouest de Beyrouth, le fatalisme est de mise. «*En ce moment, les classes populaires libanaises souffrent bien plus que nous*, affirme M. Abou Ibrahim, boucher. *La pauvreté, on la connaît depuis bien plus longtemps qu'eux, mais notre avantage est que nos organisations et les institutions qui s'occupent de nous paient en dollars et*

Appauvris, nombre de Libanais quittent Beyrouth ou choisissent de partir pour l'étranger, notamment vers le Canada

non en livres libanaises. Mais surtout, il n'y a pas une famille ici qui ne reçoive pas d'argent d'un expatrié.»

Signe des temps et du manque de confiance à l'égard des institutions, ces envois de fonds ne transitent plus par les circuits habituels, mais «par le sac», de la main à la main.

L'appauvrissement général des Libanais va-t-il les pousser à réoccuper la rue, une fois dissipée l'épidémie de Covid-19? L'écrivain Hassan Ezzein en est persuadé : «*Le pays ne s'en sortira pas si les Libanais ne construisent pas une opposition claire au régime, avec un vrai programme politique. Sinon, ce sera le chaos.*» ■

(1) «ESCWA warns : More than half of Lebanon's population trapped in poverty», ESCWA, 19 août 2020.

(2) *Oil and Gas Handbook*, Info Pro, Beyrouth, 2016.

Voix de faits

2000...
... sources et 40 cours d'eau sont répartis sur le territoire libanais. Ils occupent 44 % de la superficie du pays. Beaucoup sont pollués et impropres à la consommation ou l'agriculture.
Source : Moyen-Orient, n° 48, octobre-décembre 2020.

Inégalités

En 1961, une étude réalisée sous la direction du père Lebreton révèle l'ampleur des disparités socio-économiques au Liban : 18 % de la population possède 60 % du revenu national.

Source : Georges Corm, Le Liban contemporain, La Découverte, Paris, 2012.

150 000

Nombre de personnes tuées par la grande famine qui ravagea le Mont-Liban entre 1915 et 1918. Elle fut provoquée par le blocus sur le blé et les céréales en provenance de la plaine de la Bekaa, mais aussi sur la viande et les légumes, qu'avait imposé le gouverneur ottoman Jamal Pacha pour mater les velléités nationalistes des habitants de la région.

LIBAN لبنان

Le nom Liban vient de la racine sémitique l-b-n signifiant « blanc » ou « lait », en référence au manteau neigeux qui recouvre les montagnes libanaises en hiver.

« C'est Beyrouth »

« On entend encore parfois des Français ou des Anglo-Saxons utiliser l'expression "c'est Beyrouth" pour évoquer une situation de destruction, de chaos ou de désordre. Les Libanais ne l'utilisent jamais, la jugeant même insultante car elle réduit la réputation de leur capitale *ad vitam aeternam* à la seule période de la guerre civile, occultant par là même sa longue histoire, et sa reconstruction. »

Djilali Belaïd, Dictionnaire insolite du Liban, Cosmopole, Paris, 2018.

Paix

« La paix, je la demande à tous ceux qui peuvent la donner »

Ils ne sont pas nombreux après tout, les hommes violents et froids. Malgré les apparences, peut-être même ont-ils encore des souvenirs d'enfance, une mère aimée, un très vieux disque qu'ils ont écouté jadis longtemps, longtemps.

Oh, que tous ces moments de mémoire viennent à eux avec un bouquet de violettes !

Ils se rappelleront alors les matinées de la rosée. L'odeur de l'eau et les fumées de l'aube sur la lune. »

Salah Stétié (1929-2020), poète libanais, Paix (extrait), 2011.

سلام



Pomme de discorde

L'historien Kamal Salibi revient sur les débats qui animèrent le Liban à la naissance des États syrien et libanais, sous le mandat français (1920-1943).

De nombreux chrétiens, s'identifiant aux Phéniciens, justifiaient la création d'une entité libanaise distincte, tandis que beaucoup de musulmans, revendiquant leur « arabité », demandaient à être rattachés à la Syrie.

« Pour les maronites et bien d'autres chrétiens au Liban, il n'y avait pas le moindre doute. Les Libanais étaient libanais et les Syriens étaient syriens (...). Si les Syriens (...) préféraient s'identifier à autre chose, être des Arabes unis par une nationalité, ils étaient libres de le faire ; mais les Libanais restaient libanais, quelque insistance que mette le reste du monde à choisir de les appeler Arabes simplement parce que leur langue se trouvait être l'arabe. Ils disaient que leur héritage était celui de l'antique Phénicie, antérieur par des milliers d'années à celui qu'ils en étaient venus à partager avec les Arabes. (...) Mais malheureusement pour les maronites, tous ne pensaient pas ainsi au Liban. De nombreux maronites même étaient en désaccord. »

Kamal Salibi, Une maison aux nombreuses demeures. L'identité libanaise dans le creuset de l'histoire, Naufal, Paris, 1989.

Caïmacamat

En 1843, les Ottomans instaurent au Mont-Liban, sous la pression des Européens, deux districts confessionnels distincts, les caïmacamat, pour mettre fin aux tensions intercommunautaires dans la région. La Montagne est divisée entre maronites et druzes.

Chronologie

Le Liban est annexé à l'Empire ottoman après la conquête de la Syrie et de l'Égypte par Sélim I^{er}.

Octobre Les Ottomans établissent un Conseil mixte comprenant des chefs chrétiens et musulmans de la Montagne pour garantir un système de représentation confessionnelle.

9 juin Le Liban devient une province autonome administrée par un gouverneur ottoman de confession chrétienne et placée sous la protection des puissances européennes, dont la France.

28 avril Mise en place d'un protectorat français sur la Syrie et le Liban. L'État du Grand-Liban est créé en septembre.

Octobre Les grandes familles maronites et sunnites forment un pacte national (non écrit) qui fixe les règles du système confessionnel.

22 novembre Paris accorde l'indépendance au pays du Cèdre.

1516

1845

1845

1860

1861

1916

1920

1926

1945

1948
1949

Le Mont-Liban est divisé entre maronites et druzes.

août Napoléon III envoie un corps expéditionnaire dans le pays, en proie à des violences intercommunautaires.

16 mai Les accords Sykes-Picot, conclus entre Paris et Londres, attribuent le Liban et la Syrie à la France.

1^{er} septembre Après l'instauration de la Constitution, le 23 mai, le Grand-Liban devient la République libanaise.

Le Liban participe à la première guerre israélo-arabe, lancée le 15 mai 1948 au lendemain de la proclamation de l'État d'Israël en Palestine mandataire. Plus de 100 000 Palestiniens se réfugient dans le pays.

LE PACTE

À l'été 1943, peu avant l'indépendance, le responsable maronite Béchara El-Khoury et son homologue sunnite Riyad El-Solh se rencontrent à plusieurs reprises pour fixer les termes du pacte national destiné à régir la vie et les orientations du Liban. Cet accord conclu oralement établit les règles du partage communautaire du pouvoir entre chrétiens et musulmans. Il définit également les grandes lignes de la politique étrangère du pays, fondée sur le principe de neutralité : le Liban ne se tiendra ni sous l'aile d'une puissance occidentale ni sous la protection d'un État arabe. Un compromis souvent ramassé dans la formule « ni Orient ni Occident ».



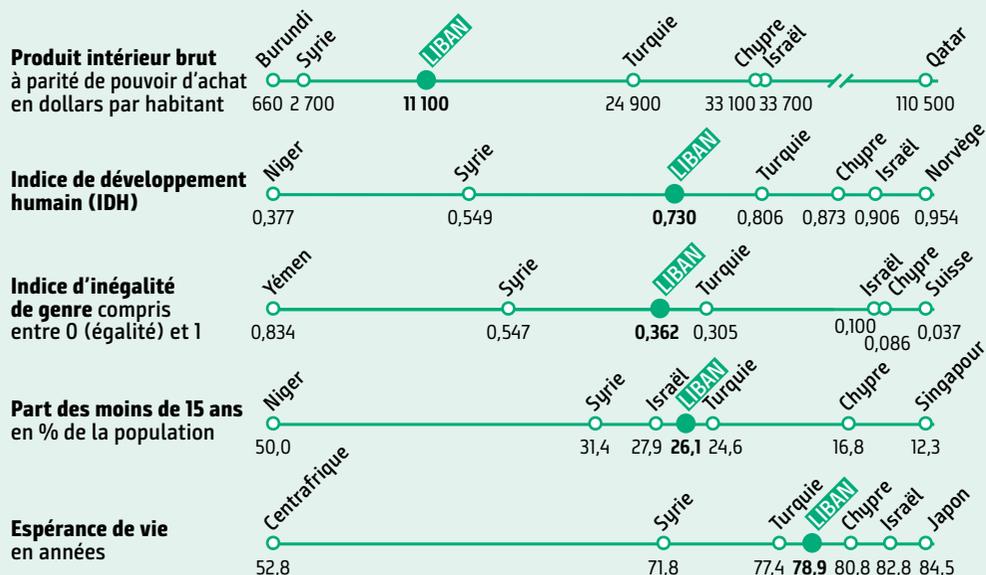
Sur les fonts baptismaux

« Grands-Libanais (...), c'est en partageant votre joie et votre fierté que je proclame solennellement le Grand-Liban, et qu'au nom du gouvernement de la République française, je le salue dans sa grandeur et sa force, du Nahr El-Kébir aux portes de Palestine et aux crêtes de l'Anti-Liban. (...) Avant d'en déterminer les limites, j'ai consulté les populations et je puis dire que, fidèle aux engagements de la France, aux principes qui inspirent la Société des Nations, je n'ai eu pour règle que de satisfaire les vœux librement exprimés des populations, et de servir leurs légitimes intérêts. Toute œuvre humaine, d'ailleurs, est parfaite; et si celle dont l'avenir s'ouvre aujourd'hui venait à révéler des lacunes ou des faiblesses, la France, qui a veillé sur sa naissance, qui continuera demain à l'entourer de sa sollicitude, n'hésiterait pas, fidèle à son amour et à son respect de la liberté, à vous proposer d'y remédier. Mais vous êtes trop avisés pour vous laisser aller à la stérile critique, à l'heure où vous est offerte la tâche lourde et magnifique de donner à votre nouvelle patrie, avec la collaboration de la France, la vie, l'ordre et la prospérité. (...) Et la France tutélaire, qui pourrait recevoir des leçons de vos commerçants, vous apportera l'aide de ses industries, de ses capitaux, de ses transports, de son puissant outillage économique et de ses conseillers. »

Général Henri Gouraud, discours de proclamation du Grand-Liban (extraits), Beyrouth, 1^{er} septembre 1920.

Comparaisons régionales

En plus du Liban et ses voisins figurent le premier et le dernier pays pour chaque indicateur.



Données pour 2018. Source : Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), « Rapport sur le développement humain 2019 ».

1635

Le **15 avril** de cette année-là, l'émir druze Fakhreddine II Maan est exécuté sur la place publique d'Istanbul, avec trois de ses fils. Il s'est rendu coupable, aux yeux de la Sublime Porte, d'avoir agrandi son territoire, initialement circonscrit à la Montagne libanaise, jusqu'en Palestine et à Damas. Vaincu par les troupes du sultan Mourad IV en



1633, il est contraint de déposer les armes. Les Turcs l'exilent à Istanbul avant de le mettre à mort, deux ans plus tard, en représailles à la rébellion qui secoue la Montagne. Fakhreddine II est souvent considéré comme le père du Liban moderne.

Mai-octobre Confronté à une insurrection, le président Camille Chamoun fait appel aux États-Unis, qui dépêchent un contingent de marines. Ils se retirent après l'accession au pouvoir de Fouad Chéhab.

Juillet Chassée de Jordanie, l'OLP installe son quartier général à Beyrouth.

6 juin Les troupes syriennes pénètrent au Liban en soutien aux milices chrétiennes.

14 mars Israël envahit le sud du pays. Ses troupes se retirent partiellement en juin au profit de l'Armée du Liban sud (ALS), une milice supplétive fondée par Saad Haddad.

Juillet. La Syrie, qui s'est rapprochée des forces palestino-progressistes, bombarde les quartiers chrétiens de Beyrouth-Est.

Juin L'armée israélienne envahit le Liban et assiège la capitale.

21 août - 3 septembre Le chef de l'OLP, Yasser Arafat, et plus de 10 000 fedayins évacuent Beyrouth sous la protection d'une Force multinationale.

3 novembre Les accords de Caire, signés entre les autorités libanaises et l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), légalisent la présence de la résistance palestinienne dans les camps du Liban sud.

15 avril Début de la guerre civile opposant les Phalanges chrétiennes aux forces de gauche et musulmanes, rejointes par les factions palestiniennes l'année suivante.

16 mars Le leader druze Kamal Joublatt, chef du Parti socialiste progressiste (PSP), est assassiné dans le Chouf.

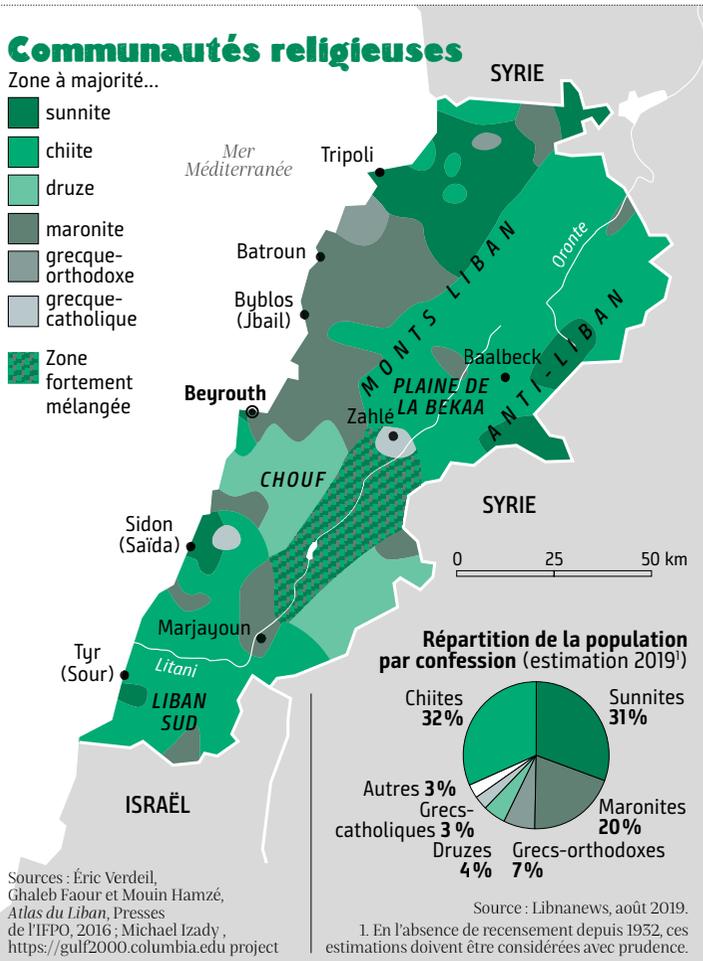
14 septembre. Assassinat du président élu Béchir Gemayel (son frère Amine lui succédera le 21). Le lendemain, les troupes israéliennes investissent Beyrouth-Ouest.

16-17 septembre Les phalangistes chrétiens massacrent des milliers de réfugiés palestiniens dans les camps de Sabra et Chatila sans que l'armée israélienne s'interpose.

Communautés religieuses

Zone à majorité...

- sunnite
- chiite
- druze
- maronite
- grecque-orthodoxe
- grecque-catholique
- Zone fortement mélangée



Sources : Éric Verdeil, Ghaleb Faour et Mouin Hamzé, *Atlas du Liban*, Presses de l'IFPO, 2016 ; Michael Izady, <https://gulf2000.columbia.edu/project>

« Pitié pour la nation divisée... »

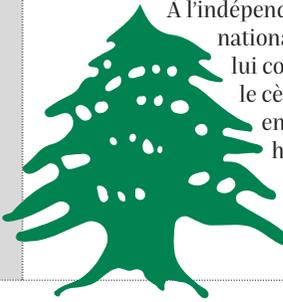
... Pitié pour la nation où existent mille croyances mais aucune religion. Pitié pour la nation dont les habitants portent un vêtement qu'ils n'ont pas tissé eux-mêmes, mangent un pain dont ils n'ont pas récolté le grain et boivent un vin qui n'a pas coulé de leurs pressoirs. (...) Pitié pour la nation dont l'homme d'État est un renard, le philosophe un bateleur, et l'art un art du rafistolage et de contrefaçon. Pitié pour la nation où l'on accueille un nouveau souverain aux accents de la trompette pour le renvoyer sous les huées et en acclamer un autre aux mêmes accents de trompette que le précédent. (...) Pitié pour la nation divisée, dont chaque partie revendique pour elle-même le nom de nation.

Gibran Khalil Gibran (1883-1931), *Le Prophète (extraits)*, 1923.

Ô MON DRAPEAU

Dès le milieu du XIX^e siècle, le Mont-Liban se dote d'un drapeau spécifique : emblème de la Montagne, le cèdre figure au centre d'un pavillon entièrement blanc. Sous le mandat français (1920-1943), l'étendard se met à l'heure « coloniale » : le conifère s'affiche alors sur un fond tricolore – bleu, blanc, rouge.

À l'indépendance, la bannière nationale prend le visage qu'on lui connaît aujourd'hui : le cèdre orne un fond blanc, enchâssé entre deux bandes horizontales de couleur rouge qui symbolisent le sang versé pour la patrie par le peuple libanais.



60%

Part des élèves scolarisés dans le privé au Liban, le plus souvent dans des établissements catholiques.

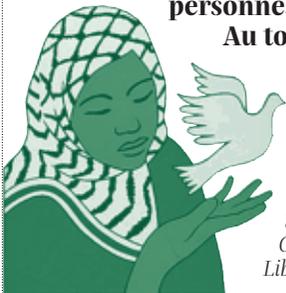


12

Nombre de camps de réfugiés palestiniens répartis au Liban. Entre 200 000 et 250 000 personnes y habitent.

Au total, le pays du Cèdre abriterait environ 400 000 Palestiniens.

Source : Geneva Council for Rights and Liberties, février 2019.



Racisme...

Au printemps 2019, M. Gebran Bassil, ministre des affaires étrangères, chef du Courant patriotique libre (CPL) et gendre du président Michel Aoun, multiplie les déclarations racistes et xénophobes à l'encontre des réfugiés syriens. Estimant que les Libanais possèdent vis-à-vis d'eux « une supériorité génétique », il déclare : « Il est naturel que nous défendions la main-d'œuvre libanaise avant toute autre. Les Libanais avant tout ! » Ces propos provoquent des réactions indignées au pays du Cèdre, le romancier Élias Khoury qualifiant même le ministre de « zmic » (minus).

... et sanctions

Le 7 novembre 2020, au lendemain de l'élection présidentielle, le département du Trésor américain annonce des sanctions contre M. Gebran Bassil, accusé d'être « à la pointe de la corruption au Liban » et mis en cause pour ses liens avec le Hezbollah, parti allié de la Syrie et de l'Iran. Les sanctions portent sur un gel des avoirs aux États-Unis de M. Bassil et une interdiction d'entrée sur le territoire américain. Elles interdisent aussi à tout Américain d'entretenir des relations commerciales ou économiques avec lui.

25 octobre Un double attentat contre la Force multinationale, dans la capitale libanaise, tue 241 soldats américains et 58 soldats français.

Novembre-décembre Affrontements, dans le Nord, entre « loyalistes » et « dissidents » palestiniens, soutenus par Damas. Arafat doit quitter Tripoli le 20 décembre.

Mai-juin Première « guerre des camps ». Les miliciens d'Amal se lancent à l'assaut de plusieurs camps palestiniens.

Mai Deuxième « guerre des camps » entre le mouvement Amal et les fédayins palestiniens.

14 mars. Le général chrétien Michel Aoun, à la tête d'un gouvernement non reconnu par les musulmans, déclare la « guerre de libération contre la Syrie ».

22 octobre Accords interlibanais de Taëf (Arabie saoudite). Ils garantissent la « concorde nationale » et réorganisent l'équilibre confessionnel.

1983

1984

1985

1986

1987

1989

6 février Le mouvement chiite Amal, pro-syrien, prend le contrôle de Beyrouth-Ouest.

10 juin L'armée israélienne se retire de la majeure partie du Liban, mais maintient une force dans le Sud pour appuyer l'ALS.

28 décembre Accord à Damas entre milices druzes, chiïtes et chrétiennes. Combats interchrétiens après le refus de M. Gemayel de le ratifier.

21 février L'armée syrienne fait son retour à Beyrouth-Ouest pour « pacifier » la zone.

1^{er} juin Le premier ministre Rachid Karamé périt dans un attentat. Il est remplacé par Selim Hoss.

22 novembre Le nouveau président René Moawad est tué dans un attentat. Élias Hraoui lui succède.

« Rafic Hariri, père de Saad Hariri, est devenu premier ministre avec une fortune de 3 milliards de dollars, il a quitté ses fonctions avec une fortune de 17 à 18 milliards de dollars ! »

Georges Corm, entretien avec L'Humanité, 29 novembre 2019.

Joyau méridional

En 1944, l'intellectuel et homme politique Michel Chiha (1891-1954), corédacteur de la Constitution libanaise, rend un vibrant hommage au sud du pays dans les colonnes du quotidien « Le Jour ».

« Le Liban-Sud n'est pas assez connu, pas assez aimé. Il a longtemps souffert d'une sorte de disgrâce. Peut-être fatigué d'un passé retentissant, il s'était de lui-même retiré du monde. Petit à petit, depuis mille ans, on l'avait oublié... Ce pays qui est le Liban éternel, ce prolongement de notre montagne qui conduit aux pentes douces de la Galilée, ces confins de Tyr et de Sidon [Saïda] où résonnent encore des pas sacrés, il faut pour bien des raisons que nous y revenions avec notre âme. Il y a là pour tous les Libanais un devoir chaque jour plus impérieux. (...) »

Le Liban a des obligations envers le Sud, comme il en a envers la Bekaa, un peu trop abandonnés l'un et l'autre. Nous avons à tirer du sol et de la nuit, dans l'une et l'autre provinces, une masse de richesses matérielles et spirituelles.

Pour l'avenir du Liban, il convient que chacun ici le sache et s'en souvienne. »

Michel Chiha, « Liban-Sud », Le Jour, Beyrouth, 1^{er} juin 1944.

PROLIFÉRATION BANCAIRE

On dénombre 66 banques au pays du Cèdre, soit l'un des ratios les plus élevés du monde. En 2016, la somme de leurs bilans financiers représentait quatre fois le produit intérieur brut (PIB) libanais (51,2 milliards de dollars).

Source : « Financial sector assessment – Lebanon », Banque mondiale, décembre 2016.



« Parce que c'est le Liban ! »

Au terme d'une visite de deux jours au Liban, le ministre français des affaires étrangères, M. Jean-Yves Le Drian, annonce, le 24 juillet 2020, un soutien de 15 millions d'euros aux écoles privées francophones du Liban, pays qu'il estime être « au bord de l'abîme ». Ce montant représente un dixième des fonds du programme d'urgence post-Covid-19 lancé par Paris pour soutenir la francophonie dans le monde. « Et cela, parce que c'est le Liban ! », s'enthousiasme le ministre sous les applaudissements de la foule réunie pour l'écouter à l'école du Carmel Saint-Joseph, à Mechref, au sud de Beyrouth.



5 Nombre d'avions – exclusivement des Boeing, dont le modèle haut de gamme 777 – que possédait à titre personnel Rafic Hariri lorsqu'il était premier ministre. La compagnie nationale Middle East Airlines ne comptait à l'époque que 9 appareils (contre une vingtaine aujourd'hui).

Un Libanais à un autre :

- « Es-tu chrétien ou musulman ? »

- « Je suis athée. »

- « Ah bon... très bien... Athée chrétien ou athée musulman ? »

Cité dans Jihad Nammour, « Les identités au Liban, entre complexité et perplexité », Cités, n° 29, PUF, 2007.

« L'homme qui a voyagé dans la malle »

Le 8 janvier 2020, France Inter diffuse une interview exclusive de M. Carlos Ghosn, l'ancien patron du groupe Renault-Nissan qui, une semaine plus tôt, s'est échappé du Japon, où il était inculpé pour détournement de fonds. Revenant sur sa fuite



rocambolesque dans un avion privé, la journaliste Léa Salamé fait preuve d'une rare impertinence : « Votre évasion fascine absolument le monde entier. Pour beaucoup d'enfants vous êtes l'homme qui a voyagé dans la malle. Vous avez vraiment voyagé dans la malle ? »

80 000

Estimation des effectifs d'active de l'armée libanaise, majoritairement dévolus à un rôle logistique. La branche militaire du Hezbollah, de son côté, compterait environ 25 000 combattants, et autant de réservistes.

22 mai Signature d'un traité syro-libanais « de fraternité et de coopération ». Il entérine la tutelle de Damas.

11-50 avril Nouvelle opération israélienne contre le Liban. Le 18, plus d'une centaine de civils, réfugiés dans un camp de l'ONU à Cana (Sud), périssent sous les bombes.

2 septembre À l'initiative de Paris et Washington, la résolution 1559 de l'ONU réclame le départ du Liban de « toutes les forces étrangères » ainsi que le désarmement des milices.

2 juin Le journaliste Samir Kassir, figure de la révolte antisyrilienne, est « éliminé » à son tour. Plusieurs figures de l'opposition à Damas connaîtront le même sort.

1990

1991

1992

1996

2000

2004

2005

15 octobre Opposé aux accords de Taëf, M. Aoun est chassé de son palais par l'armée syrienne. Il se réfugiera en France, d'où il reviendra d'exil en 2005.

22 octobre À la suite des élections législatives d'août-septembre, boycottées par les partis chrétiens, le milliardaire Rafic Hariri est nommé premier ministre.

24 mai Harcelée par les combattants du Hezbollah, l'armée israélienne évacue précipitamment le sud du pays après vingt-deux ans d'occupation.

3 septembre. Le mandat du président syrien Émile Lahoud est prolongé de trois ans. Hariri démissionne le 20 octobre et cède sa place à Omar Karamé.

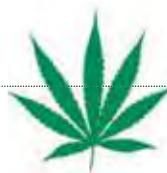
20 juin Appuyé par le Courant du futur de M. Saad Hariri (fils de Rafic), majoritaire au Parlement, M. Fouad Siniora prend la tête du gouvernement.

Houmous

En mai 2010, dans le village d'Al-Fanar, 300 chefs libanais dont le très cathodique Nadim Shwaryi, confectionnent une platée de 11,5 tonnes de houmous. Ce record mondial efface celui précédemment réalisé en janvier de la même année par le bourg d'Abou Gosh (4 tonnes), dont la population est constituée majoritairement de Palestiniens (Israël). L'enjeu de cette compétition ne concerne pas uniquement la bataille que se livrent les pays du Proche-Orient pour revendiquer la paternité de ce célèbre plat. C'est aussi une manière pour les exportateurs libanais de s'ouvrir des marchés en Europe et en Amérique du Nord, où le houmous est de plus en plus prisé.



OR VERT



Selon l'ONU, le Liban se classe au 4^e rang de la production mondiale de cannabis. La culture du haschisch se concentre essentiellement dans la plaine fertile de la Bekaa, où les plus gros planteurs dégageraient entre 1 et 1,5 million de dollars chaque année. Pendant la guerre civile, le narcotrafic représentait une importante manne financière pour les milices libanaises comme pour certains officiers syriens. Le pays produisait alors près de 2 000 tonnes de marijuana par an.

Sources : Jeune Afrique, 30 juillet 2018 ; France 24, 20 juillet 2018.

12 000 000

C'est, exprimée en livres libanaises et en 2019, la rémunération mensuelle d'un député au Liban, soit 6 700 euros. Le salaire minimum au pays du Cèdre correspond à 335 euros.

4 000

C'est, en moyenne, le nombre de personnes – dont 70 % ont moins de 30 ans – qui quittent définitivement le pays, chaque jour, depuis la catastrophe du 4 août 2020 dans le port de Beyrouth. Elles étaient 2 900 jusque-là. Leur proportion a augmenté de 100 % par rapport à 2018.

Source : Mediapart, 31 août 2020.

La colère de Poutchy

Dès le début des contestations populaires de l'automne 2019, les télévisions libanaises tendent leur micro aux manifestants qui expriment leurs revendications. Le 18 octobre, en direct sur LBC, une quadragénaire, lunettes à monture blanche et verres foncés vissés sur le nez, crie sa colère : « *Nous sommes sans emplois. Mama est malade. Elle est à l'hôpital. (...) Je manifeste ! Poutchy manifeste. Même Poutchy n'est pas content de la situation !* » Poutchy ? Un chien que la dame brandit devant la caméra et qui fera la joie des internautes du monde arabe.



313

Ce chiffre tatoué sur le corps de nombreux chiites libanais fait référence aux trois cent treize combattants qui accompagnaient le Mahdi, l'imam caché dont le chiisme attend le retour.

« Vous êtes viré »

Le 4 décembre 2019, Benjamin Redd, journaliste au quotidien anglophone libanais *The Daily Star*, se voit sèchement notifier par courriel son licenciement - « Vous êtes viré, partez et ne revenez pas. » Il entendait lancer un mouvement de grève pour protester contre le non-versement des salaires aux employés du journal depuis six mois. Le *Daily Star* est la propriété de M. Saad Hariri, dont la fortune s'élève à 1,5 milliard de dollars.

Source : Al-Jazeera, 5 décembre 2019.

12 juillet - 14 août

Israël lance une vaste offensive contre le pays pour détruire les capacités du Hezbollah. L'opération militaire fait plus de 1300 morts, civils pour l'essentiel.

Janvier Grève générale contre les réformes économiques adoptées par le gouvernement avant la conférence internationale d'aide au Liban organisée à Paris.

Mai Le Hezbollah et Amal s'emparent de Beyrouth-Ouest. Les négociations interlibanaises menées au Qatar débouchent sur l'élection du général Michel Sleimane à la tête du pays.

25 janvier Chute du cabinet Hariri. M. Najib Mikati, soutenu par le Hezbollah, prend les rênes du gouvernement.

30 avril M. Hassan Nasrallah, le chef du Hezbollah, reconnaît l'engagement de ses combattants dans le conflit syrien.

31 octobre Après plus de deux ans de vacance au sommet de l'État, depuis l'expiration du mandat de M. Sleimane, M. Aoun, allié du Hezbollah, est élu président. Il nomme M. Hariri premier ministre.

2006

2007

2008

2009

2011

2015

2015

2016

20 mai - 2 septembre Les combats entre les miliciens du Fatah Al-Islam et l'armée libanaise, dans le camp palestinien de Nahr El-Bared (Tripoli), font plus de 400 morts.

30 mai Les Nations unies instaurent un tribunal international pour juger les assassins de Hariri. Le Tribunal spécial pour le Liban (TSL) est inauguré le 1^{er} mars 2009 aux Pays-Bas.

Juin M. Saad Hariri devient premier ministre après la victoire de sa coalition aux législatives.

Mars Début de la révolution et de la guerre civile en Syrie. Environ 1,5 million de réfugiés syriens afflueront au Liban.

22-29 août Des dizaines de milliers de Libanais manifestent à Beyrouth pour dénoncer le scandale du ramassage des ordures et l'incurie des autorités.

16 millions de dollars

Valeur totale des cadeaux que M. Saad Hariri aurait offert, entre 2013 et 2015, à une jeune mannequin sud-africaine avec laquelle il entretenait une liaison. C'est à peu près l'équivalent de ce qu'il doit aux 240 salariés français de sa société, Saudi Oger International, qui a fait faillite en 2017.

Sources : The New York Times, 30 septembre 2019 ; Le Point, 2 novembre 2019.



FAMINE

« Les Libanais vulnérables, en plus d'autres groupes vulnérables tels que les réfugiés et les travailleurs migrants, sont de plus en plus incapables de satisfaire leurs besoins fondamentaux. Cette situation est en train de devenir rapidement incontrôlable, avec un grand nombre de personnes déjà démunies et confrontées à la famine comme conséquence directe de cette crise. »

Michelle Bachelet, haute-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme (ONU Info, 10 juillet 2020).

Le club des Six

En 2020, le magazine Forbes répertorie six familles de milliardaires au Liban, dont les Hariri, les Mikati ou les Mouawad. Leur fortune cumulée se monte à 10,2 milliards de dollars. Le PIB du pays s'établit, quant à lui, à 56,6 milliards de dollars.

Source : Forbes, classement des milliardaires, avril 2020.

Mines

Selon le Centre libanais d'action contre les mines (LMAC), près de 2 000 hectares de terres situées au Liban sud, souvent des champs agricoles en friche, demeurent polluées par les mines antipersonnel déposées par l'armée israélienne, et un quart d'entre elles se trouvent sur la frontière israélo-libanaise. Un secteur d'une superficie équivalente est interdit d'accès en raison de la présence de sous-munitions qui n'ont pas explosé. En 2020, Tel-Aviv refusait toujours de fournir la carte des zones truffées de mines.

Source : Centre libanais contre les mines, 2019.

Diaspora libanaise



6-24 mai Les partis chiïtes et leurs alliés, dont le Courant patriotique libre (CPL, chrétien), remportent les élections parlementaires. M. Hariri est maintenu à son poste.

17 octobre Début d'un mouvement de contestation populaire contre la mauvaise gestion du pays, l'incompétence de la classe politique et la corruption. M. Hariri démissionne le 29 octobre.

14-21 janvier La mobilisation populaire, qui se poursuit dans tout le pays, est marquée par des affrontements entre manifestants et contre-manifestants.

4 août L'explosion de 2750 tonnes de nitrate d'ammonium stockées dans le port de Beyrouth cause la mort de près de 200 personnes et dévaste la capitale.

2017

2018

2019

2020

2020

Novembre-décembre « Retenu » en Arabie saoudite, M. Hariri annonce qu'il quitte ses fonctions. De retour au Liban le 21 novembre, après l'intercession de Paris auprès de Riyad, il retire sa démission.

19 décembre L'universitaire Hassan Diab, présenté comme un « technocrate » indépendant des partis, est chargé de former un gouvernement.

7 mars Endetté à hauteur de 81 milliards d'euros, le Liban se déclare en défaut de paiement. La livre libanaise a perdu 70 % de sa valeur en six mois.

29 mars Des émeutes de la faim éclatent à Beyrouth et à Tripoli.

31 août M. Moustapha Adib succède à M. Diab, démissionnaire le 10 août. M. Emmanuel Macron, présent au Liban pour la deuxième fois depuis la catastrophe du port, réclame un « gouvernement de mission ».

22 octobre Moins d'un mois après le départ de M. Adib, incapable de former un cabinet, M. Hariri est désigné premier ministre.

DATES DE PARUTION DES ARTICLES

« Manière de voir » présente tous les deux mois un autre point de vue sur les enjeux contemporains et les points chauds du globe. Il donne à lire : des articles tirés des archives du « Monde diplomatique » ayant fait l'objet d'un minutieux travail d'actualisation et de remise en contexte ; d'autres, inédits. À comprendre : des cartographies, infographies, chronologies et compléments documentaires. À percevoir : ce que l'œil du photographe et le trait du dessinateur savent seuls sentir et restituer.

Gilbert Achcar, « Cent ans de sujétion » (inédit).

Karim Émile Bitar, « L'augure de 1958 » (inédit).

Akram Belkaïd, « Quinze ans de malheurs » (inédit).

Georges Corm, « Le borbier libanais », mai 1976.

Sélim Turkié, « De quoi vivent les Libanais ? », octobre 1979.

Georges Corm, « La tragédie libanaise au piège des schémas réducteurs », novembre 1983.

Olivier Pironet, « Rêves sionistes au pays du Cèdre » (inédit).

Amnon Kapeliouk, « Israël et la tentation chrétienne », novembre 1978.

Pierre Péan, « Sabra et Chatila, retour sur un massacre », septembre 2002.

Samir Kassir, « Hasardeux pari de la Syrie au Liban », mars 1987.

Georges Naccache, « “Deux négations...” », septembre 1982.

Samir Kassir, « Désordre établi au Liban », février 1997.

Ibrahim Warde, « Une banque centrale à la manœuvre » (inédit).

Henry Laurens, « Le Liban sud dans la guerre des frontières », mai 2000.

Hana Jaber et Mounzer Jaber, « Fin d'occupation au Liban sud », juillet 2000.

Simone Bitton, « Cinéma libanais, la relève des militants », janvier 1995.

Marina Da Silva, « Soha Béchara, icône de la résistance » (inédit).

Alain Gresh, « Les vieux parrains du nouveau Liban », juin 2005.

Akram Belkaïd, « Samir Kassir, la promesse foudroyée » (inédit).

Tania Farah-Saab, « Un conflit de trente-trois jours » (inédit).

Nicolas Dot-Pouillard, « Révolution chez les chrétiens du Liban » juin 2009.

Bachir El-Khoury, « Course au gaz en Méditerranée », octobre 2015.

Emmanuel Haddad, « Les éternels disparus du Liban », septembre 2019.

Marie Kostrz, « Le Hezbollah maître du jeu libanais », avril 2016.

Hajar Allem et Nicolas Dot-Pouillard, « Aux racines économiques du soulèvement libanais », janvier 2010.

Madeleine Laurent, « Le scandale des employées de maison » (inédit).

Emmanuel Haddad, « À Tripoli, l'espoir sur la ligne de front » (inédit).

Doha Chams, « “Que tombe le régime des banques” », octobre 2020.



MONDE
diplomatique

**ACCÉDEZ À L'INTÉGRALITÉ DU JOURNAL
DEPUIS SA CRÉATION**

- plus de 60 années d'archives depuis 1954
- plus de 700 numéros du journal
- plus de 400 cartes
- plus de 50 000 documents accessibles en ligne grâce à un puissant moteur de recherche

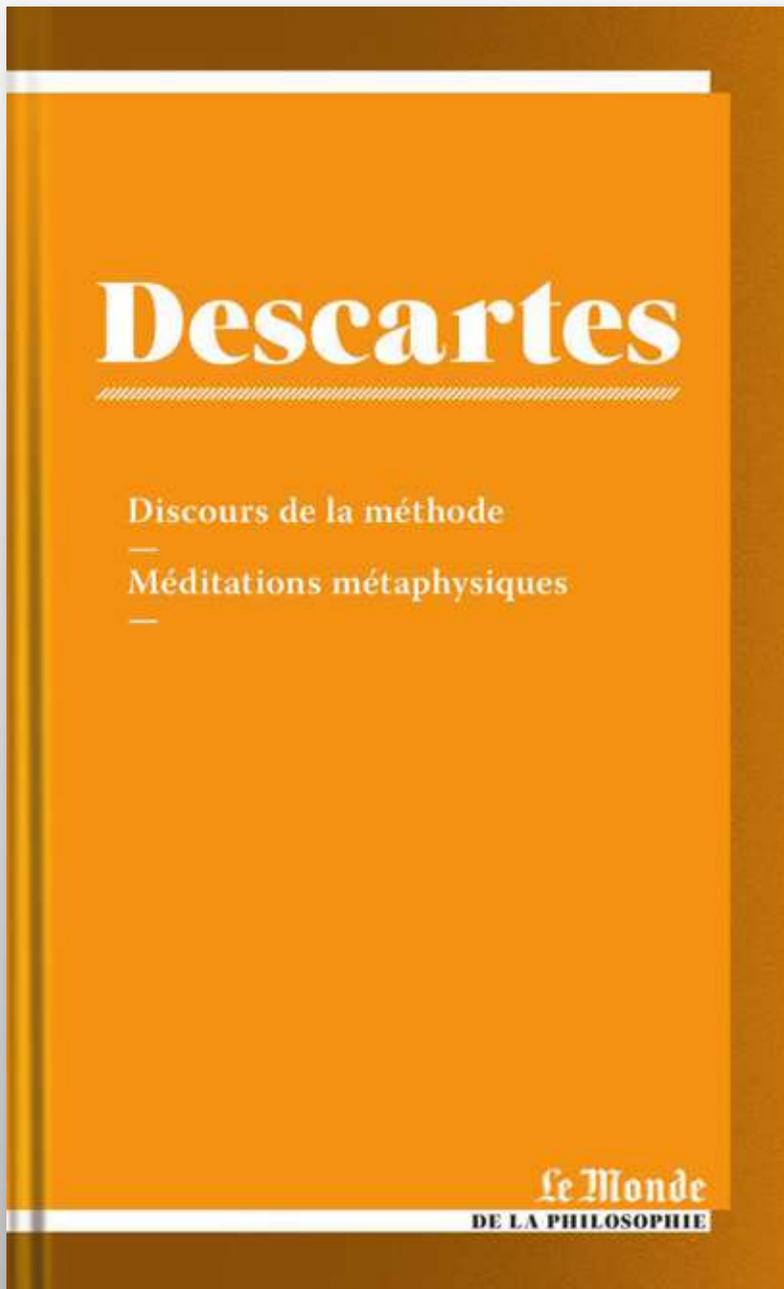
ABONNEZ-VOUS !

www.monde-diplomatique.fr/archives

Le Monde

DE LA PHILOSOPHIE

Des textes toujours d'actualité pour mieux comprendre le monde

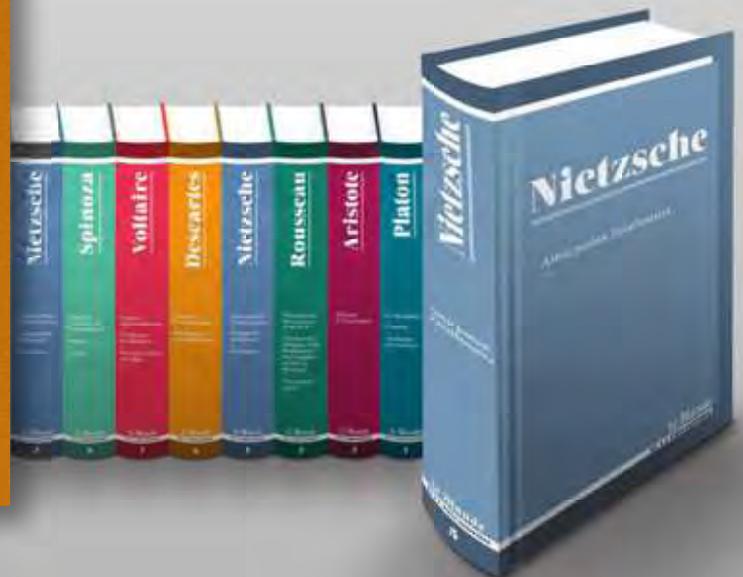


N°6 - Descartes

Discours de la méthode

La collection « Le Monde de la philosophie » rassemble les œuvres majeures des plus grandes figures de la philosophie, de Platon à Nietzsche. Présentés par Roger-Pol Droit, philosophe et écrivain, et Jean-François Mattéi, agrégé de philosophie, ces textes conjuguent la puissance des idées, la force de l'écriture et les émotions de l'humanité. Ce qu'on y découvre ? Les aventures innombrables de la vie et de la vérité.

www.lemondedelaphilosophie.fr

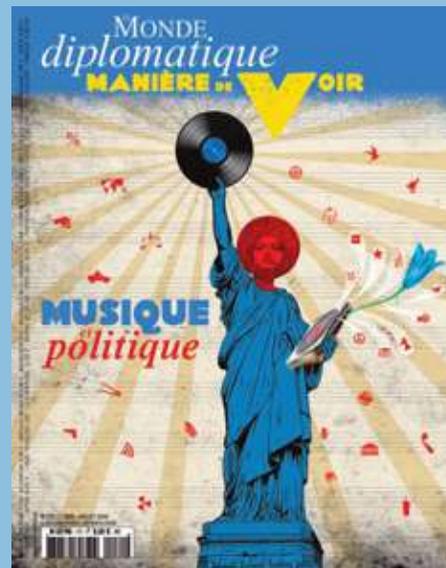


En vente chez votre marchand de journaux

TOUS LES DEUX MOIS CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

LE MONDE. *diplomatique* MANIÈRE DE VOIR

Un sujet d'actualité mis en perspective
par l'équipe du *Monde diplomatique*



Retrouvez les anciens numéros sur www.monde-diplomatique.fr/mdv